

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trente-huitième séance – Mardi 14 février 2006, à 17 h

**Présidence de M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-lungmann, présidente**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. Sylvain Clavel, Eric Ischi, Roman Juon, M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued, M. Robert Pattaroni et M<sup>me</sup> Sandrine Salerno.*

Assistent à la séance: *M. Manuel Tornare, maire, M. André Hediger, vice-président, MM. Patrice Mugny, Christian Ferrazino et Pierre Muller, conseillers administratifs.*

### CONVOCATION

Par lettre du 2 février 2006, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 14 février et mercredi 15 février 2006, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

**La présidente.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous annonce que M. Tornare devra quitter cette enceinte à 18 h; par conséquent, le traitement des rapports P-153 A et M-477 A, qui concernent son département, est reporté à demain.

Nous allons maintenant vous donner lecture de la lettre de M<sup>me</sup> Isis Payeras, cheffe du Service d'architecture de la Ville de Genève, adressée à M<sup>me</sup> Marie-Christine Cabussat, concernant les abords et le préau de l'école de Beaulieu. Ce courrier confirme le retrait de la proposition PR-263 de décembre 2002.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 30 janvier 2006

Madame,

Je vous confirme que, suite au refus du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement d'octroyer à la Ville de Genève l'autorisation de construire sollicitée, la proposition de crédit PR-263 a été retirée.

Elle a été remplacée par la PR-340, votée par le Conseil municipal le 8 novembre 2005.

Restant volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les meilleures,

*Isis Payeras*  
Cheffe de service

**La présidente.** Nous avons également reçu deux autres lettres. La première, écrite par M. Jean-Jacques Monney, concerne la motion M-563 relative à l'Espace Rousseau; elle sera directement renvoyée à la commission des arts et

de la culture. La deuxième émane de l'Association des parents d'élèves de la Jonction et concerne la sécurité sur le chemin de l'école; elle sera transmise au Conseil administratif.

Nous aimerions à présent adresser nos sincères condoléances à la famille de M. Jean-Claude Genecand, ancien conseiller municipal démocrate-chrétien, qui est décédé. Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence.

*(L'assemblée se lève et observe une minute de silence.)*

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous informe que la liste des objets en suspens arrêtée au 20 janvier 2006 est disponible sur intraCM. Elle figurera au *Mémorial* de la présente séance.



## Liste des objets en suspens

Arrêtée au 20 janvier 2006  
(Article 23 du règlement du Conseil municipal)

## Table des matières

<b>Bureau</b> .....	<b>5</b>
Interpellations .....	5
Questions écrites .....	5
<b>Comité de gestion immobilière (COGESIM)</b> .....	<b>6</b>
Pétitions.....	6
<b>Commission ad hoc Casino</b> .....	<b>7</b>
Motions .....	7
<b>Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville</b> .....	<b>8</b>
Propositions CA au CM .....	8
<b>Commission ad hoc Saint-Gervais</b> .....	<b>9</b>
Motions .....	9
Pétitions.....	9
<b>Commission Agenda 21</b> .....	<b>10</b>
Motions .....	10
Propositions CA au CM .....	10
<b>Commission de l'aménagement et de l'environnement</b> .....	<b>11</b>
Motions .....	11
Pétitions.....	14
Propositions CA au CM .....	14
Résolutions .....	19
<b>Commission de l'informatique et de la communication</b> .....	<b>20</b>
Motions .....	20
<b>Commission des arts et de la culture</b> .....	<b>21</b>
Motions .....	21
Pétitions.....	22
Propositions CA au CM .....	23
Résolutions .....	23
<b>Commission des finances</b> .....	<b>24</b>
Propositions CA au CM .....	24
<b>Commission des pétitions</b> .....	<b>26</b>
Pétitions.....	26
<b>Commission des sports et de la sécurité</b> .....	<b>31</b>
Motions .....	31
Résolutions .....	31
<b>Commission des travaux</b> .....	<b>32</b>
Motions .....	32
Pétitions.....	33
Propositions CA au CM .....	33
<b>Commission du logement</b> .....	<b>39</b>
Motions .....	39
Pétitions.....	40

Propositions CA au CM .....	40
Résolutions .....	41
<b>Commission du règlement .....</b>	<b>42</b>
Motions .....	42
Projets d'arrêtés .....	42
Propositions CA au CM .....	43
<b>Commission sociale et de la jeunesse .....</b>	<b>44</b>
Motions .....	44
<b>Grand Conseil .....</b>	<b>46</b>
Motions .....	46
<b>Département N° 1 Finances et administration générale –</b>	
<b>M. Pierre Muller .....</b>	<b>47</b>
Motions .....	47
Pétitions.....	51
Postulats .....	51
Questions écrites .....	52
<b>Département N° 2 Aménagement, constructions et voirie –</b>	
<b>M. Christian Ferrazino.....</b>	<b>53</b>
Interpellations .....	53
Motions .....	53
Pétitions.....	63
Postulats .....	66
Questions écrites .....	66
<b>Département N° 3 Affaires culturelles – M. Patrice Mugny .....</b>	<b>70</b>
Motions .....	70
Questions écrites .....	71
<b>Département N° 4 Sports et sécurité – M. André Hediger .....</b>	<b>72</b>
Interpellations .....	72
Motions .....	72
Pétitions.....	75
Postulats .....	76
Questions écrites .....	76
<b>Département N° 5 Affaires sociales, écoles et environnement –</b>	
<b>M. Manuel Tornare .....</b>	<b>78</b>
Motions .....	78
Pétitions.....	85
Postulats .....	87
Questions écrites .....	87
<b>Conseil administratif .....</b>	<b>91</b>
Motions .....	91
Pétitions.....	91

<b>Délégation à l'Agenda 21 .....</b>	<b>94</b>
Interpellations .....	94
<b>Délégation au développement et à la coopération .....</b>	<b>95</b>
Motions .....	95
Questions écrites .....	95
<b>Délégation au mobilier urbain .....</b>	<b>96</b>
Propositions CA au CM .....	96
<b>Délégation aux fêtes et quartiers .....</b>	<b>97</b>
Pétitions.....	97
<b>Direction générale .....</b>	<b>98</b>
Interpellations .....	98
Motions .....	98
Pétitions.....	107
Questions écrites .....	107

## Bureau

### Interpellations

- I-15 (157) Interpellation de M. Roman Juon: «Après l'eau, donnez-nous enfin du pain sec».
- ❖ Commission(s): Bureau du Conseil municipal
  - ❖ Renvoi en commission: 28.02.2000

### Questions écrites

- QE-22 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Défense au public d'enregistrer les débats du Conseil municipal».
- ❖ Commission(s): Bureau du Conseil municipal
  - ❖ Renvoi en commission: 16.02.2000

4840

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2006 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

**Comité de gestion immobilière (COGESIM)**

**Pétitions**

P-107 (161)

Pétition: «Pour que l'Atelier musical pour enfants survive».

❖ Renvoyé à: COGESIM

❖ Renvoi au CA: 02.11.2004

**Commission ad hoc Casino**

**Motions**

- M-230 (159) Motion de MM. Sami Kanaan et Gérard Deshusses: «Liquidation prochaine du Casino de Genève: commission d'enquête municipale pour comprendre ce fiasco et veiller aux intérêts du personnel».
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Casino
  - ❖ Renvoi en commission: 06.11.2002
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Robert Pattaroni (CAHCASINO)
- M-231 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Jean-Pierre Oberholzer et Didier Bonny: «Cacade au Casino».
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Casino
  - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2001
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Robert Pattaroni (CAHCASINO)

**Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville****Propositions CA au CM**

PR-264 (155) Projet de résolution du Conseil administratif en vue de transférer à la Fondation du Grand Théâtre le personnel municipal employé par cette institution.

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| ❖ Commission(s):        | Commission ad hoc pour<br>l'examen des réformes en Ville |
| ❖ Renvoi en commission: | 25.06.1997   |
| ❖ Rapporteur[se]:       | M <sup>me</sup> Sandrine Salerno (ER)                    |
| ❖ Vote commission:      | 13.11.1998   |

### **Commission ad hoc Saint-Gervais**

#### **Motions**

- M-486 (162) Motion de MM. Roberto Brogginì et Sébastien Bertrand:  
«Modérons la circulation à Saint-Gervais, en vitesse et en volume!»
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
  - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CAHSG)

#### **Pétitions**

- P-10 (153) Pétition d'Action patrimoine vivant et des Habitants associés de Saint-Gervais, contre l'agrandissement du parking souterrain de la place Grenus.
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
  - ❖ Renvoi en commission: 13.09.1995
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (CAHSG)

**Commission Agenda 21****Motions**

M-509 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Liliane Johner, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, MM. Alain Dupraz et Pierre Rumo: «Label de qualité sociale».

- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
- ❖ Renvoi en commission: 21.02.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CA21)

M-557 (163) Motion de MM. Eric Rossiaud, Marc Dalphin, Pierre Losio, Yves de Matteis, Olivier Norer, François Gillioz, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Roberto Brogгинi, M<sup>mes</sup> Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti Jung, Marguerite Contat Hickel et Sarah Klopman: «Pour que le sol de la ville de Genève contribue à la sauvegarde de son environnement».

- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
- ❖ Renvoi en commission: 09.11.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Annina Pfund (CA21)

**Propositions CA au CM**

PR-423 (163) Proposition du Conseil administratif du 6 juillet 2005 d'un règlement en vue de la création d'un fonds pour le développement de la production d'électricité photovoltaïque, destiné au financement d'installations photovoltaïques sur le patrimoine de la Ville de Genève, et à la prise en charge de leur frais de fonctionnement.

- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
- ❖ Renvoi en commission: 13.09.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Pierre Oberholzer (CA21)

### Commission de l'aménagement et de l'environnement

#### Motions

- M-392 (156) Motion de M<sup>mes</sup> Marie Vanek, Catherine Gonzalez-Charvet, MM. Didier Burkhardt et Jean-Pierre Lyon: «Extension des zones piétonnes au centre-ville».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 16.06.1999
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CAE)
  - ❖ Vote commission: 04.09.2001
- M-173 (158) Motion de M. Michel Ducret: «Faut-il un «city manager» pour Genève?»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 25.06.2001
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Norer (CAE)
- M-238 (159) Motion de MM. Roger Deneys, Alain Marquet, François Sottas et Christian Zaugg: «Pour une rue des Deux-Ponts digne du troisième millénaire!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 04.03.2002
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CAE)
  - ❖ Vote commission: 22.03.2005
- M-311 (160) Motion de M. Michel Ducret: «Pour un aménagement vert du square de Sainte-Clotilde».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 20.11.2002
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CAE)
  - ❖ Vote commission: 13.05.2003
- M-390 (161) Motion de MM. Damien Sidler, Mathias Buschbeck, Gilles Thorel, Sébastien Bertrand, Lionel Ricou, Guillaume Barazzone et M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann: «Piste cyclable autour de la rade».

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2006 (après-midi)  
 Communications du bureau du Conseil municipal

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Nicole Valiquier  
Grecuccio (CAE)
  - ❖ Vote commission: 04.01.2005
- M-399 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Caroline Schum, Anne Moratti Jung, Vanessa Ischi Kaplan, MM. Roberto Broggin, Damien Sidler, Pierre Losio, Alain Marquet, Olivier Norer, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé et Eric Rossiaud: «Halte à l'encombrement de nos places».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAE)
  - ❖ Vote commission: 30.03.2004
- M-428 (161) Motion de MM. Roberto Broggin, Pierre Maudet, Didier Bonny, M<sup>mes</sup> Vera Figurek, Marie-France Spielmann et Sandrine Salerno: «Parcours pour handicapés: créons une carte pour faciliter les déplacements».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 11.05.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Nicole Valiquier  
Grecuccio (CAE)
  - ❖ Vote commission: 23.11.2004
- M-473 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Béatrice Graf Lateo, Virginie Keller Lopez, Annina Pfund, Sandrine Salerno, Nicole Valiquier Grecuccio, MM. David Carrillo, Olivier Coste, René Grand, Jean-Louis Fazio, Roman Juon, David Metzger, Jean-Charles Rielle et Gilles Thorel: «Pour un plan lumière en ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Blaise Hatt-Arnold (CAE)

- M-476 (162) Motion de MM. Damien Sidler, Alain Marquet et Roberto Broggin: «Quel éclairage nocturne sur le domaine public?»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CAE)
- M-481 (162) Motion de M. Roman Juon et M<sup>me</sup> Monique Cahannes: «Stationnement des deux-roues motorisés».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2004
- M-485 (162) Motion de M. Roberto Broggin: «Pour une présentation du concept de l'éclairage public urbain».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Monique Cahannes (CAE)
- M-525 (162) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, MM. Roberto Broggin, Sébastien Bertrand et Alain Dupraz: «Décontamination des anciens terrains des Services industriels de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 19.04.2005
- M-526 (162) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, MM. Roberto Broggin, Sébastien Bertrand et Alain Dupraz: «Projet Coquelicot».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 19.04.2005
- M-552 (163) Motion de MM. Olivier Norer, Bruno Martinelli, Alain Dupraz, Michel Ducret, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys et Monique Cahannes: «Trolleybus plutôt que bus dans les rues et quartiers de notre ville!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 09.11.2005

**Pétitions**

- P-25 (157) Pétition: «Pour la sauvegarde des conditions de parcage et de circulation dans le square Pradier et le square de Chantepoulet».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 24.05.2000
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Alain Fischer (CAE)
  - ❖ Vote commission: 05.09.2000
- P-150 (163) Pétition: «Pour de nouveaux pavillons de vente en harmonie avec la rade genevoise».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 12.10.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Alexandra Rys (CAE)
  - ❖ Vote commission: 25.10.2005
- P-156 (163) Pétition: «Le Grand-Saconnex: pour l'extention de l'horaire du bus 53 et des solutions aux problèmes de stationnement».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 30.11.2005

**Propositions CA au CM**

- PR-458 (156) Proposition du Conseil administratif, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29016-220, situé au chemin Sous-Bois, section Petit-Saconnex.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 13.04.1999
- PR-57 (158) Proposition de résolution du Conseil administratif en vue de saisir le Conseil d'Etat d'un projet de plan localisé de quartier portant sur les parcelles N<sup>os</sup> 1575, 1577, 1578 et 1899, et pour partie sur la parcelle N° 1574, situées à l'angle de l'avenue de la Roseraie et de l'Arve, dans le quartier de la Roseraie. Ce projet remplace et abroge le plan localisé de quartier N° 28670B-264, adopté le 3 avril 1996 par le Conseil d'Etat. (Rapport PR-57 A/B.)

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 27.06.2000
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Michèle Künzler (CAE)  
M. Christian Zaugg (CAE)
- ❖ Remis au secrétariat: 09.01.2001
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.02.2001
  - 14.03.2001

*Remarque:* Débat reporté dans l'attente des résultats de la nouvelle concertation avec tous les acteurs concernés, demandée par la motion préjudicielle M-170.

PR-309 (161) Proposition du Conseil administratif du 24 septembre 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 550 000 francs destiné à l'organisation d'un concours d'architecture pour un nouvel établissement public et ses abords immédiats et aux études pour la construction du nouveau restaurant du bois de la Bâtie et l'aménagement de la maison du gardien et d'un crédit de 100 000 francs destiné à l'étude pour la mise en valeur de la zone forestière et aux mesures de modération de la circulation.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 04.11.2003
- ❖ Rapporteur[se]: M. Frédy Savioz (CAE)
- ❖ Vote commission: 16.11.2004

PR-329 (161) Proposition du Conseil administratif du 28 janvier 2004, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex, et des communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy (création de zones diverses et abrogation d'une zone de développement 4B protégée, selon plan N° 29250) pour le site central des organisations internationales «le Jardin des Nations».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 09.03.2004

- PR-337 (161) Proposition du Conseil administratif du 3 mars 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 506 000 francs pour l'étude des mesures d'aménagement urbain dans le quartier des Acacias.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 06.04.2004
  - ❖ Rapporteur[se] de majorité: M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Greuccio (CAE)
  - ❖ Rapporteur[se] de minorité: M. François Sottas (CAE)
  - ❖ Vote commission: 12.04.2005
- PR-364 (162) Proposition du Conseil administratif du 20 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 726 000 francs destiné à la première étape du remplacement des pavillons de glaciers ou de billetteries et des toilettes publiques installés sur le pourtour de la rade.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 02.11.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Frédy Savioz (CAE)  
M. Roberto Broggin (CT)
  - ❖ Vote commission: 09.03.2005 (CAE)
  - ❖ Remis au secrétariat: 24.08.2005 (CT)
  - ❖ Remis au secrétariat: 31.05.2005 (CAE)
- PR-393 (162) Proposition du Conseil administratif du 2 février 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 350 000 francs destiné à la promotion du vélo (études, réalisation d'infrastructures, communication).
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 16.03.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (CAE)
- PR-413 (163) Proposition du Conseil administratif du 1<sup>er</sup> juin 2005 en vue de:
- la modification de la limite du territoire communale entre la ville de Genève, section Petit-Saconnex, et la commune de Pregny-Chambésy, au chemin de l'Impératrice;
  - la cession, l'acquisition gratuite, la division et la réunion de diverses parcelles entre la Ville de Genève (section Petit-Saconnex), la commune de Pregny-Chambésy et les CFF, au chemin de l'Impératrice;

– la désaffectation et l’incorporation de parcelles au domaine public.

❖ Commission(s): Commission de l’aménagement et de l’environnement

❖ Renvoi en commission: 27.06.2005

PR-420 (163) Proposition du Conseil administratif du 15 juin 2005, concernant la parcelle N° 2352, sise au 17, route du Bout-du-Monde, en vue de l’acceptation du projet conforme à la demande d’autorisation définitive de construire N° 99594 pour la construction d’un ensemble résidentiel de trois logements avec aménagements extérieurs dont la surface de plancher habitable est équivalente à 39,3% de la surface du terrain.

❖ Commission(s): Commission de l’aménagement et de l’environnement

❖ Renvoi en commission: 27.06.2005

❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marie Hainaut (CAE)

❖ Vote commission: 01.11.2005

PR-421 (163) Proposition du Conseil administratif du 29 juin 2005, sur demande du Département de l’aménagement, de l’équipement et du logement, en vue de l’approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29237, qui prévoit la construction d’un immeuble de logements sur neuf parcelles situées entre l’avenue de l’Amandolier et le chemin de la Petite-Boissière; en zone de développement 3.

❖ Commission(s): Commission de l’aménagement et de l’environnement

❖ Renvoi en commission: 13.09.2005

PR-427 (163) Proposition du Conseil administratif du 13 juillet 2005, sur demande du Département de l’aménagement, de l’équipement et du logement, en vue de l’approbation du projet de loi modifiant les limites de zones N° 29444-251 sur le territoire de la Ville de Genève, section Plainpalais, destiné à créer une zone de développement 3 et une zone de bois et forêts au lieu dit «route de Vessy, pont du Val d’Arve».

❖ Commission(s): Commission de l’aménagement et de l’environnement

❖ Renvoi en commission: 13.09.2005

- PR-430 (163) Proposition du Conseil administratif du 7 septembre 2005, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29412-307, qui prévoit la construction de logements pour étudiants sur trois parcelles situées au chemin Edouard-Tavan, feuille 80 du cadastre de la ville de Genève, de l'ouverture d'un crédit de 220 200 francs destiné à l'étude d'aménagement d'une crèche et de l'ouverture d'un crédit de 210 000 francs pour l'étude de réaménagement du chemin Edouard-Tavan et de l'aménagement des espaces publics ainsi que l'étude du réseau d'assainissement en système séparatif.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 11.10.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CT)
- PR-437 (163) Proposition du Conseil administratif du 5 octobre 2005, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet du plan localisé de quartier N° 29462-231, qui prévoit la construction de logements sur quatre parcelles situées à l'avenue Soret et à la rue Edouard-Rod, feuille 33 du cadastre de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 08.11.2005
- PR-438 (163) Proposition du Conseil administratif du 5 octobre 2005, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29468-203, situé à l'angle de la rue Maurice-Braillard et de la rue de Moillebeau, au Petit-Saconnex.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 08.11.2005
- PR-439 (163) Proposition du Conseil administratif du 5 octobre 2005, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan de site N° 29400-208-540 «Cités-Jardins d'Aire», situé sur les communes de Vernier et de Genève, section Petit-Saconnex.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 08.11.2005

PR-440 (163) Proposition du Conseil administratif du 5 octobre 2005, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29482-220, situé entre le chemin Sous-Bois, la route de Ferney et le chemin du Petit-Sacconnex.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 08.11.2005

### **Résolutions**

R-68 (161) Résolution de MM. Jacques Mino et François Sottas: «Vous circulez en zone 30 km/h».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CAE)
- ❖ Vote commission: 01.02.2005

**Commission de l'informatique et de la communication****Motions**

M-488 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une capitale des télécommunications à la pointe du sans-fil».

- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
- ❖ Renvoi en commission: 01.12.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (CICO)

**Commission des arts et de la culture**

**Motions**

- M-376 (156) Motion de MM. Pascal Holenweg et Alain Marquet: «Passeport culturel et sportif de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 13.04.1999
- M-381 (156) Motion de M<sup>me</sup> Marie Vanek, MM. Jean-Pierre Lyon, Bernard Paillard, Didier Burkhardt et Guy Valance: «Annulation des licenciements du personnel technique et administratif du Théâtre de la Comédie».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 20.04.1999
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Tristan Cerf (CARTS)
  - ❖ Vote commission: 27.05.1999
- M-293 (159) Motion de M<sup>me</sup> Renate Cornu, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Bernard Paillard, Jean-Charles Lathion et Olivier Coste: «Une place digne pour *Broken Chair*».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 07.10.2002
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CARTS)
  - ❖ Vote commission: 04.03.2004
- M-310 (160) Motion de M<sup>me</sup> Michèle Ducret, MM. Michel Ducret, Alain Fischer et Pierre Maudet: «Pour un musée des transports à Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 20.11.2002
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Coste (CARTS)
  - ❖ Vote commission: 10.04.2003
- M-563 (163) Motion du 9 novembre 2005 de M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Marie-France Spielmann, Vera Figurek, MM. Jean-Marc Froidevaux, Vincent Schaller, Alexis Barbey, Armand Schweingruber et

Jean-Charles Lathion: «Pour un soutien à l'Espace Rousseau et son rattachement à la BPU».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 30.11.2005

M-564 (163) Motion du 9 novembre 2005 de M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Marie-France Spielmann, Vera Figurek, Nelly Hartlieb, MM. Jean-Marc Froidevaux, Vincent Schaller, Alexis Barbey, Armand Schweingruber, Olivier Norer, Pierre Losio, Jean-Charles Lathion, François Gillioz, Olivier Coste et Pierre Maudet: «Pour honorer la mémoire de Pierre Segond à Genève».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 30.11.2005

### Pétitions

P-57 (159) Pétition: «Pour une augmentation des crédits de la Ville de Genève à la création cinématographique».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 14.11.2001 (CP)
- ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004 (CARTS)
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CARTS)

P-131 (162) Pétition: «Pour le maintien de la Compagnie de 1602 aux Casemates».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CARTS)

P-159 (163) Pétition: «Pour le soutien de la Ville de Genève au Théâtre de Carouge».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 17.12.2005

### Propositions CA au CM

PR-263 (155) Projet de résolution du Conseil administratif en vue du transfert de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) à l'Etat ou à l'Université de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 25.06.1997 (ER)
- ❖ Renvoi en commission: 01.09.2005 (CARTS)
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (CARTS)

### Résolutions

R-71 (161) Résolution de MM. Pierre Maudet, Michel Ducret, Alain Fischer, René Winet, M<sup>mes</sup> Claudine Gachet et Catherine Hämmerli-Lang: «Compagnie de 1602 aux Casemates: ne tirons pas l'échelle sans discuter!»

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 11.05.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CARTS)

**Commission des finances****Propositions CA au CM**

- PR-277 (160) Proposition du Conseil administratif du 5 mars 2003 en vue de l'octroi d'une subvention unique de 757 400 francs à l'Association pour la construction et la mise en exploitation du «Bateau-Lavoir» pour la réalisation d'un établissement public flottant au quai des Moulins.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 08.04.2003
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Losio (CF)
- PR-432 (163) Proposition du Conseil administratif du 14 septembre 2005 en vue de l'octroi à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social d'un droit de superficie distinct et permanent sur une partie des parcelles N<sup>os</sup> 2129 et 5191, feuille 12, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève, d'une surface d'environ 1891 m<sup>2</sup>, sises avenue Blanc/avenue de France, en vue de la construction de deux immeubles et d'un parking souterrain.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 11.10.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CF)
  - ❖ Vote commission: 07.12.2005
- PR-435 (163) Proposition du Conseil administratif du 28 septembre 2005 en vue de la radiation de la servitude de passage grevant la parcelle 4255, feuille 11, section Genève-Cité, au profit de la parcelle 4257 propriété de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 08.11.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CF)
  - ❖ Vote commission: 07.12.2005
- PR-446 (163) Proposition du Conseil administratif du 30 novembre 2005 en vue du bouclage de 19 crédits extraordinaires votés entre 1990 et 2003 et gérés par le Service des écoles et institutions pour l'enfance.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006

- PR-447 (163) Proposition du Conseil administratif du 7 décembre 2005 en vue du bouclage d'un crédit destiné à l'acquisition d'arbres et à la conclusion de contrats de culture (OTP I470006101).
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006
- PR-448 (163) Proposition du Conseil administratif du 7 décembre 2005 en vue:
- du bouclage d'un crédit de 770 000 francs destiné à la récupération des déchets compostables générés par six services de l'administration municipale et à l'acquisition d'un camion multibenne (OTP I470007101);
  - de l'ouverture d'un crédit complémentaire de 115 098,31 francs.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006

**Commission des pétitions****Pétitions**

- P-14 (157) Pétition: «Demande de locaux par l'Académie de musique de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 08.12.1999
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Alain Fischer (CP)
  - ❖ Vote commission: 06.03.2000
- P-15 (157) Pétition: «Nuisances suscitées par les «after hours» du Havana Bar».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 18.12.1999
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Liliane Johner (CP)
  - ❖ Vote commission: 06.05.2002
- P-54 (159) Pétition: «Pour que l'Etat construise un bâtiment artisanal à Sécheron en lieu et place de Mouille-Galland».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 26.06.2001
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Linda de Coulon (CP)
  - ❖ Vote commission: 03.02.2003
- P-61 (159) Pétition: «Des bureaux ou des logements et non une zone industrielle dans le périmètre entre le chemin Frank-Thomas et le chemin de Grange-Canal».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 17.04.2002
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Charles Rielle (CP)
- P-87 (161) Pétition: «Contre la fermeture des offices de poste de la Servette et du Grand-Pré».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 04.06.2003
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Annina Pfund (CP)
  - ❖ Vote commission: 27.10.2003
- P-100 (161) Pétition: «Le parc Voltaire se dégrade».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 11.02.2004

- P-101 (161) Pétition: «Avenir de l'immeuble Clarté».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 10.02.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (CP)
- P-102 (161) Pétition: «La population défend sa police».
- ❖ Renvoi en commission: 23.02.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Charles Lathion (CP)
  - ❖ Remis au secrétariat: 26.11.2005
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006
- P-108 (162) Pétition: «Contre la construction de deux immeubles à la rue Marie-Brechbuhl».
- ❖ Renvoi en commission: 09.06.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. René Grand (CP)
  - ❖ Remis au secrétariat: 16.12.2005
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006
- P-115 (162) Pétition: «Trafic de drogue, bruit, insécurité et saleté dans les environs de la rue Voltaire».
- ❖ Renvoi en commission: 13.09.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (CP)
  - ❖ Remis au secrétariat: 10.01.2006
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006
- P-117 (162) Pétition: «En faveur de la conservation du statut de restaurant de l'établissement Restaurant de l'île Rousseau».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 06.10.2004
- P-120 (162) Pétition: «Halte au bruit au boulevard Saint-Georges!»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 06.10.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Charles Lathion (CP)
- P-123 (162) Pétition: «Fêtes et manifestations dans le parc des Bastions».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004

- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (CP)
- P-125 (162) Pétition: «Parcage sur la plaine de Plainpalais lors du Grand Chapiteau de la brocante et de l'antiquité».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
- ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
- P-134 (162) Pétition: «Contre l'aménagement et l'utilisation de la place de jeux de l'école des Genêts».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
- ❖ Renvoi en commission: 16.02.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CP)
- P-136 (162) Pétition: «Nuisances sonores dues aux manèges forains sur la plaine de Plainpalais».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
- ❖ Renvoi en commission: 16.03.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CP)
- P-137 (162) Pétition: «Fermeture définitive de toute la rue Vignier à la circulation».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
- ❖ Renvoi en commission: 16.03.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (CP)
- P-138 (162) Pétition: «Oui au maintien des attractions foraines sur les quais pour les Fêtes de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
- ❖ Renvoi en commission: 20.04.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Charles Lathion (CP)
- P-141 (162) Pétition: «Parcage sauvage, insalubrité, insécurité et bruit à la rue de la Coulouvrenière».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
- ❖ Renvoi en commission: 17.05.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CP)
- P-145 (163) Pétition: «Trop, c'est trop; la place du Rhône n'est pas la plaine de Plainpalais».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions

- ❖ Renvoi en commission: 14.09.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (CP)
- P-146 (163) Pétition: «Contre la suppression de places de stationnement à la rue de Bourgogne».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 12.10.2005
- P-148 (163) Pétition: «Pour la fermeture de la salle du Môle après 22 h».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 12.10.2005
- P-149 (163) Pétition: «Buvette toute l'année au parc Bertrand»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 12.10.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (CP)
- P-151 (163) Pétition: «Contre la fermeture de la poste des Acacias».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 12.10.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CP)
- P-152 (163) Pétition: «Plus de plage».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 24.10.2005
- P-153 (163) Pétition: «Pour l'entretien, la rénovation et l'agrandissement du parc Gourgas».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 09.11.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. René Grand (CP)
- P-154 (163) Pétition: «Pour un passage pour piétons sur le chemin de Beau-Soleil».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 09.11.2005
- P-157 (163) Pétition: «Pour un îlot de sécurité au milieu de la rue de Vermont, à la hauteur de la rue Chandieu».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 30.11.2005

- P-158 (163) Pétition: «Pour un kiosque des Bastions ouvert toute l'année».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 17.12.2005
- P-160 (163) Pétition: «Non à des conditions de travail inacceptables à l'Ecole de formation préprofessionnelle de Saint-Gervais»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 18.01.2006
- P-161 (163) Pétition: «Saleté dans le quartier des rues des Asters, Hoffmann et de la Servette».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 18.01.2006

### Commission des sports et de la sécurité

#### Motions

M-507 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Béatrice Graf Lateo, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Virginie Keller Lopez, Annina Pfund, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, David Metzger, Jean-Charles Rielle et Gilles Thorel: «Pour une actualisation du concept de sécurité lié aux interventions du SIS».

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 21.02.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CSS)

M-549 (163) Motion de M<sup>mes</sup> Béatrice Graf Lateo, Martine Sumi-Viret, MM. Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, Jean-Charles Rielle, David Carrillo, Roman Juon, Jacques Mino et Pierre Rumo: «Nouvelles compétences pour les agents de sécurité municipaux (ASM)».

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 24.10.2005

#### Résolutions

R-17 (157) Résolution de M. Guy Dossan, M<sup>me</sup> Michèle Ducret, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang, MM. Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Guerre du feu: pour enterrer la hache, il faut être deux».

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 15.01.2003
- ❖ Rapporteur[se]: M. Robert Pattaroni (CSS)

### Commission des travaux

#### Motions

- M-167 (158) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon, Daniel Sormanni, René Grand, Olivier Coste, Sami Kanaan, Roger Deneys, Jean-Louis Fazio, M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Diana de la Rosa et Virginie Keller Lopez: «... 4, 5, 6, nous colleurons nos affiches!». (Rapport M-167 A.)
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 15.05.2002
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Alain Marquet (CT)
  - ❖ Vote commission: 25.02.2004
- M-204 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Virginie Keller Lopez, Hélène Ecuier, MM. Damien Sidler, Paul Oberson, Jacques François, Bernard Paillard et Guy Jousson: «La guerre des affiches n'aura pas lieu».
- ❖ Renvoi en commission: 13.11.2001
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Roman Juon (CT)
  - ❖ Vote commission: 27.03.2002
  - ❖ Remis au secrétariat: 28.11.2003
- M-300 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Roberto Broggin, Damien Sidler, Alain Marquet, Didier Bonny, Alain Dupraz, François Sottas, Gérard Deshusses, Roger Deneys, M<sup>mes</sup> Christina Matthey, Liliane Johner, Marie Vanek et Sandrine Salerno: «A tort et en travers (panneaux d'affichage publicitaires)».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 19.11.2002
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Robert Pattaroni (CT)
  - ❖ Vote commission: 10.12.2003
- M-450 (161) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno et M. Roberto Broggin: «Pour du long terme et des trottoirs recyclables».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 09.06.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Robert Pattaroni (CT)
  - ❖ Vote commission: 02.02.2005
- M-458 (161) Motion de MM. Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud, Armand Schweingruber, Jean-

Marc Froidevaux et M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet: «Sous les pavés, pas de plage».

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CT)
- ❖ Vote commission: 02.02.2005

M-520 (162) Motion de MM. Roman Juon, Gilles Thorel et M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Greuccio: «Atelier pour personnes sans emploi et état des lieux du patrimoine bâti».

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 17.05.2005

### **Pétitions**

P-75 (160) Pétition: «Non à une nouvelle scène flottante aux bains des Pâquis!»

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 03.12.2002
- ❖ Rapporteur[se]: M. Roberto Broggin (CT)

P-144 (163) Pétition: «Opposition au projet de réaménagement du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie».

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 14.09.2005

### **Propositions CA au CM**

PR-237 (160) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 296 000 francs destiné à la construction d'une scène flottante aux bains des Pâquis, à usage multiple, et à l'aménagement du bain des enfants, situé au quai du Mont-Blanc 30, Genève (jetée des Pâquis).

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 03.12.2002
- ❖ Rapporteur[se]: M. Roman Juon (CT)

PR-338 (161) Proposition du Conseil administratif du 3 mars 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 275 000 francs destiné aux travaux d'assainissement des bétons du mur de soutènement aval, du mur de soutènement amont et du dispositif des contreforts situés au pied des falaises du bois de la Bâtie.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux

- ❖ Renvoi en commission: 23.05.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CT)
- PR-364 (162) Proposition du Conseil administratif du 20 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 726 000 francs destiné à la première étape du remplacement des pavillons de glaciers ou de billetteries et des toilettes publiques installés sur le pourtour de la rade.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 02.11.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Frédy Savioz (CAE)  
M. Roberto Broggin (CT)
  - ❖ Vote commission: 09.03.2005 (CAE)
  - ❖ Remis au secrétariat: 24.08.2005 (CT)
  - ❖ Remis au secrétariat: 31.05.2005 (CAE)
- PR-374 (162) Proposition du Conseil administratif du 1<sup>er</sup> décembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 540 000 francs destiné à la rénovation partielle de l'auberge de jeunesse, située au 28-30, rue Rothschild, sur les parcelles 81, 82 et 85, feuille 3 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 18.01.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Louis Fazio (CT)
- PR-387 (162) Proposition du Conseil administratif du 19 janvier 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 975 000 francs destiné à l'étude d'un élargissement du pont du Mont-Blanc pour l'aménagement de pistes cyclables et des raccords aux rives.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 16.02.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Alain Dupraz (CT)
- PR-409 (162) Proposition du Conseil administratif du 20 avril 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 11 716 000 francs destiné:
- pour un montant de 6 506 000 francs, au réaménagement de l'avenue de la Paix, entre les places Albert-Thomas et des Nations;
  - pour un montant net de 2 632 000 francs, à la réalisation du réseau public d'assainissement de l'avenue de la Paix, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de

231 000 francs représentant la part de subvention cantonale au réseau d'assainissement de la Ville de Genève, soit un montant brut de 2 863 000 francs;

- pour un montant net de 2 578 000 francs, à la reconstruction du tablier ainsi qu'au renforcement et à la réhabilitation des culées du passage supérieur de l'avenue de la Paix, déduction faite de la participation des Chemins de fer fédéraux de 485 000 francs représentant la quote-part leur revenant en fonction de la convention existante, soit un montant brut de 3 063 000 francs,

soit un montant brut total de 12 432 000 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 18.05.2005

PR-417 (163) Proposition du Conseil administratif du 8 juin 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 934 000 francs destiné à la transformation du Restaurant Le Lacustre, situé 5, quai du Général-Guisan, parcelle N° 7177, feuille N° 6, commune de Genève, section Cité.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 27.06.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (CT)

PR-419 (163) Proposition du Conseil administratif du 8 juin 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 11 930 000 francs destiné à la deuxième étape de la réfection de la plaine de Plainpalais.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 27.06.2005

PR-429 (163) Proposition du Conseil administratif du 24 août 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 746 000 francs destiné:

- pour un montant net de 603 000 francs à la réalisation du réseau public d'assainissement du chemin William-Lescaze, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 78 000 francs représentant la part de la subvention cantonale au réseau d'assainissement de la Ville de Genève, soit un montant brut de 681 000 francs;
- pour un montant de 1 143 000 francs au réaménagement du chemin William-Lescaze, entre la rue du Contrat-Social et le chemin du Nant-Cayla,

soit un montant brut total de 1 824 000 francs.

- ❖ Renvoi en commission: 13.09.2005

- ❖ Rapporteur[se]: M. Roberto Brogini (CT)
- ❖ Vote commission: 02.11.2005
- ❖ Remis au secrétariat: 14.12.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 14.02.2006

PR-430 (163) Proposition du Conseil administratif du 7 septembre 2005, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29412-307, qui prévoit la construction de logements pour étudiants sur trois parcelles situées au chemin Edouard-Tavan, feuille 80 du cadastre de la ville de Genève, de l'ouverture d'un crédit de 220 200 francs destiné à l'étude d'aménagement d'une crèche et de l'ouverture d'un crédit de 210 000 francs pour l'étude de réaménagement du chemin Edouard-Tavan et de l'aménagement des espaces publics ainsi que l'étude du réseau d'assainissement en système séparatif.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 11.10.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CT)

PR-431 (163) Proposition du Conseil administratif du 14 septembre 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 422 000 francs destiné à la restauration de la salle Ami-Lullin de la Bibliothèque publique et universitaire, à la mise en valeur et à la sécurisation de ses collections, située à la promenade des Bastions, parcelle N° 6159, feuille 18, commune de Genève, section Cité.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 11.10.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Louis Fazio (CT)
- ❖ Vote commission: 07.12.2005

PR-433 (163) Proposition du Conseil administratif du 21 septembre 2005 en vue de l'ouverture de deux crédits, pour un montant total de 3 384 300 francs, soit:

- un crédit de 3 318 200 francs destiné à la rénovation, à la création de deux appartements dans les combles et à l'installation d'un ascenseur, de l'immeuble situé à la rue Jean-Jacques-De-Sellon 3, en 2<sup>e</sup> zone, sur les parcelles 3623 et 1739, de la commune de Genève, section Cité, propriété privée de la Ville de Genève;

- un crédit de 66 100 francs destiné à l’installation de panneaux solaires thermiques en toiture de l’immeuble situé à la rue Jean-Jacques-De-Sellon 3, en 2<sup>e</sup> zone, sur les parcelles 3623 et 1739, de la commune de Genève, section Cité, propriété privée de la Ville de Genève.
    - ❖ Commission(s): Commission des travaux
    - ❖ Renvoi en commission: 11.10.2005
    - ❖ Rapporteur[se]: M. Roman Juon (CT)
    - ❖ Vote commission: 07.12.2005
- PR-436 (163) Proposition du Conseil administratif du 28 septembre 2005 en vue de l’ouverture de trois crédits pour un montant de 4 558 280 francs, soit:
- un crédit de 3 922 760 francs destiné à la rénovation de l’Orangerie-Théâtre, de ses deux serres attenantes et de la nouvelle buvette, situées au parc La Grange, route de Frontenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2, commune de Genève, section Eaux-Vives;
  - un crédit de 552 300 francs destiné à l’équipement scénique et au mobilier d’exploitation pour le Théâtre de l’Orangerie;
  - un crédit de 83 220 francs destiné à l’équipement d’exploitation pour la buvette.
    - ❖ Commission(s): Commission des travaux
    - ❖ Renvoi en commission: 08.11.2005
- PR-442 (163) Proposition du Conseil administratif du 2 novembre 2005 en vue de l’ouverture d’un crédit de 2 578 400 francs destiné à la rénovation de 15 places de jeux, réalisées entre 1981 et 1989, présentant des problèmes de fonctionnalité, vétusté et sécurité.
  - ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 29.11.2005
- PR-444 (163) Proposition du Conseil administratif du 22 novembre 2005 en vue de l’ouverture de deux crédits pour un montant total de 5 645 000 francs destiné:
- aux travaux de réaménagement des chaussées attenantes au parc des Chaumettes, à savoir: le boulevard de la Cluse, la rue Lombard, la démolition de l’ouvrage d’art du pont Micheli-du-Crest, le remblaiement de la rue Sautter, ainsi que le carrefour Sautter/Lombard, pour un montant de 3 465 000 francs;

- à la reconstruction du réseau d’assainissement public en système séparatif, pour un montant de 2 180 000 francs, déduction faite de la participation de l’Etat de Genève pour un montant estimé de 350 000 francs représentant la part de la subvention cantonale au réseau d’assainissement public de la Ville de Genève, soit un montant brut de 2 530 000 francs.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006

PR-445 (163) Proposition du Conseil administratif du 30 novembre 2005 en vue de l’ouverture de deux crédits, pour un montant total de 1 340 000 francs, soit:

- un crédit de 1 150 000 francs destiné aux travaux de transformation de la brasserie dans l’aile sud des Halles de l’Ile, située place de l’Ile 1, sur la parcelle N° 5080, feuille 35 du cadastre de la commune de Genève, section Cité;
- un crédit de 190 000 francs destiné à l’équipement d’exploitation et au mobilier d’exploitation pour la brasserie dans l’aile sud des Halles de l’Ile, située place de l’Ile 1, sur la parcelle N° 5080, feuille 35 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006

### Commission du logement

#### Motions

- M-208 (154) Motion de M<sup>me</sup> Jacqueline Normand et M. Sacha Pfister: «Etude des besoins en logements de la population et plus particulièrement des squatters».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 05.06.1996
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (CL)
  - ❖ Vote commission: 22.06.1998
- M-304 (155) Motion de M. Alain Marquet et M<sup>me</sup> Michèle Künzler: «L'eau a un coût».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 19.05.1998
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Coste (CL)
- M-448 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Béatrice Graf Lateo, Virginie Keller Lopez, Annina Pfund, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, David Metzger, Jean-Charles Rielle et Gilles Thorel: «Pour l'adaptation des logements existants aux handicapés».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 17.05.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Eric Rossiaud (CL)
  - ❖ Vote commission: 28.02.2005
- M-497 (162) Motion de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Guillaume Barazzone, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Lionel Ricou: «Rénovation de bâtiments et fixation des loyers: assez de subventions! Pour la vérité des coûts!»
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 15.02.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Armand Schweingruber (CL)
- M-530 (162) Motion de M. Jean-Charles Lathion, M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Robert Pattaroni, Lionel Ricou, Guillaume Barazzone et Didier Bonny: «Pour des étages familiaux intergénérationnels dans les immeubles de la Ville de Genève».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 12.10.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Annina Pfund (CL)

### Pétitions

- P-143 (163) Pétition: «Habitat seniors (pour la construction de logements pour les aînés)».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 28.06.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (CL)

### Propositions CA au CM

- PR-353 (162) Proposition du Conseil administratif du 16 juin 2004 en vue de l'ouverture de trois crédits d'étude pour un montant total de 290 000 francs:
- un crédit de 100 000 francs, destiné à l'étude de la rénovation de l'immeuble d'habitation situé rue de l'Industrie 8, sur la parcelle 42, feuille 71 du cadastre de la commune de Genève, section Cité;
  - un crédit de 80 000 francs, destiné à l'étude de la rénovation de l'immeuble d'habitation situé rue de l'Industrie 11, sur la parcelle 7738, feuille 72 du cadastre de la commune de Genève, section Cité;
  - un crédit de 110 000 francs, destiné à l'étude de la rénovation de l'immeuble d'habitation situé rue de l'Industrie 12, sur la parcelle 44, feuille 71 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.
- ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Armand Schweingruber (CL)
  - ❖ Remis au secrétariat: 15.12.2005
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006
- PR-377 (162) Proposition du Conseil administratif du 8 décembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 20 millions de francs destiné à soutenir la construction de logements sociaux pour la Fondation HLM de la Ville de Genève, respectivement la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2005

- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (CL)
- ❖ Remis au secrétariat: 11.10.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 08.11.2005
  - 14.02.2006

PR-381 (162) Proposition du Conseil administratif du 15 décembre 2004 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 258 000 francs, soit:

- un crédit de 81 000 francs (accepté par le Conseil municipal le 19 janvier 2005) destiné à couvrir, dans le cadre du droit de préemption de l'immeuble situé rue de Lausanne 79, les droits d'enregistrement et autres frais, sur le crédit initial (projet d'arrêté PA-50) de 1 585 000 francs voté le 19 avril 2004;
- un crédit d'étude de 177 000 francs destiné à la rénovation légère du bâtiment et à la mise en conformité des installations techniques.

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission de l'arrêté II: 19.01.2005
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Vera Figurek (CL)

## Résolutions

R-536 (155) Résolution de M<sup>mes</sup> Esther Alder, Caroline Dallèves Romaneschi, Michèle Künzler, MM. Roberto Broggin, Robert Cramer, Jean-Pascal Perler et Antonio Soragni: «Transfert des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Genève à une fondation».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 25.06.1997
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Coste (CL)
- ❖ Vote commission: 07.06.2004

**Commission du règlement****Motions**

- M-468 (161) Motion de MM. René Grand, Olivier Coste, Jean-Pierre Oetiker, M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Catherine Gaillard-Iungmann, Gisèle Thiévent, Liliane Johner, Marie-Thérèse Bovier, Nelly Hartlieb et Claudine Gachet: «Informons mieux les candidats à la naturalisation».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 05.10.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Armand Schweingruber (CR)
- M-484 (162) Motion de MM. Lionel Ricou, Didier Bonny, Guillaume Barazzone, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et M<sup>me</sup> Alexandra Rys: «Résoudre les différends entre les administrés et l'administration par la médiation: pour un ombudsman parlementaire».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CR)
- M-562 (163) Motion du 9 novembre 2005 de M. Roberto Broggin, M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz, MM. Pierre Losio, Olivier Norer, Marc Dalphin, François Gillioz, Yves de Matteis, Eric Rossiaud, Mathias Buschbeck, M<sup>mes</sup> Sarah Klopmann et Marguerite Contat Hickel: «Pour la transparence des séances du Conseil administratif».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 30.11.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CR)

**Projets d'arrêtés**

- PA-467 (156) Projet d'arrêté de MM. Jean-Pierre Oberholzer, Didier Bonny, Jean-Pascal Perler, René Rieder, M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier et Marie Vanek: «Procédure de désignation des délégués du Conseil municipal dans les commissions consultatives des CASS».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 14.09.1999
  - ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CR)
  - ❖ Vote commission: 19.03.2002

- PA-29 (160)    Projet d'arrêté de MM. Pierre Maudet et Jean-Marc Froidevaux:  
«Respect de la légalité en matière de recours dans l'adjudication  
des marchés publics».
- ❖ Commission(s):                    Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission:        09.04.2003
  - ❖ Rapporteur[se]:                M. Eric Rossiaud (CR)
  - ❖ Vote commission:              07.02.2003
- PA-51 (161)    Projet d'arrêté de MM. Eric Fourcade, Patrice Reynaud, Sylvain  
Clavel, Pascal Rubeli, Marc-André Rudaz, Pierre Maudet et Guy  
Mettan: «Questions et réponses pour tous».
- ❖ Commission(s):                    Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission:        05.10.2004
  - ❖ Rapporteur[se]:                M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (CR)
  - ❖ Vote commission:              12.11.2004
- PA-54 (162)    Projet d'arrêté de MM. Damien Sidler, Roberto Brogini,  
Sébastien Bertrand, David Metzger, Pierre Rumo, M<sup>mes</sup> Ruth  
Lanz Aoued et Sandrine Salerno: «Prestations audiovisuelles du  
Conseil municipal à toutes fins utiles».
- ❖ Commission(s):                    Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission:        30.11.2004
  - ❖ Rapporteur[se]:                M. Simon Brandt (CR)

### **Propositions CA au CM**

- PR-47 (149)    Proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption d'un  
règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol de la Ville  
de Genève. (Rapport PR-47 A1.)
- ❖ Commission(s):                    Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission:        20.04.2005

### Commission sociale et de la jeunesse

#### Motions

- M-477 (162) Motion de MM. Jacques Mino, Lionel Ricou, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Hélène Ecuyer et Frédérique Perler-Isaaz: «Une assistance digne pour toutes et pour tous (requérants d'asile)».
- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 22.06.2004
  - ❖ Rapporteur[se]: M. René Grand (CSJ)
  - ❖ Vote commission: 01.12.2005
- M-535 (162) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno et M. Didier Bonny: «De l'opportunité d'élargir les heures d'ouverture des maisons de quartier».
- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 12.10.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (CSJ)
- M-540 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Anne Moratti Jung, Hélène Ecuyer, Gisèle Thiévent, Liliane Johner, Catherine Gaillard-Iungmann, Marie-France Spielmann, Caroline Schum, Marguerite Contat Hickel, Virginie Keller Lopez, Claudine Gachet, Nicole Valiquer Grecuccio, Béatrice Graf Lateo, Sarah Klopmann, Monique Cahannes, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Mathias Buschbeck, Didier Bonny, Alpha Dramé et Eric Rossiaud: «Pour une campagne de sensibilisation à l'égalité entre hommes et femmes destinée à l'âge préscolaire».
- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 24.10.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Martine Sumi-Viret (CSJ)
- M-556 (163) Motion de MM. Guy Dossan, Michel Ducret, M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Pierre Maudet et René Winet: «Pour une unification et une simplification de ses critères financiers en matière d'aide sociale, la Ville doit se joindre au RDU!»

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 09.11.2005
- M-560 (163) Motion du 9 novembre 2005 de MM. Marc-André Rudaz, Sylvain Clavel, Eric Ischi, Roland Crot, Pascal Rubeli et M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb: «Mineurs à la rue».
- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 30.11.2005
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (CSJ)
- M-576 (163) Motion du 30 novembre 2005 de MM. René Grand, Sébastien Bertrand, Alain Dupraz, M<sup>mes</sup> Frédérique Perler-Isaaz et Alexandra Rys: «Précarité et mendicité à Genève».
- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 18.01.2006

**Grand Conseil****Motions**

- M-345 (160) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, Didier Bonny, Pierre Losio, Gérard Deshusses, René Grand, Christian Zaugg et Guy Jousson, à l'intention du Grand Conseil: «Pour une équipe d'assistant(e)s sociaux(ales) à la disposition de l'enseignement primaire».
- ❖ Commission(s): Grand Conseil
  - ❖ Renvoi en commission: 12.02.2003
- M-348 (160) Motion de MM. Gérard Deshusses et Daniel Sormanni, à l'intention du Grand Conseil: «Pour la création d'un fonds cantonal de compensation pour les charges communales exceptionnelles résultat de décisions cantonales en matière d'aménagement du territoire».
- ❖ Commission(s): Grand Conseil
  - ❖ Renvoi en commission: 12.04.2003

**Département N° 1 Finances et administration générale – M. Pierre Muller**

**Motions**

- M-1215 (152) Motion de M. Roberto Brogгинi: «Rue Lissignol et cour à Théo: du balai!»  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 12.10.1994
- M-104 (153) Motion de M<sup>mes</sup> Véronique Pürro, Anne-Marie Bisetti et Robert Cramer: «Villa Freundler». (Rapport N° 76 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 13.02.1996
- M-165 (153) Motion de MM. Hubert Launay, Jean-Pierre Lyon, Pierre Losio, Robert Pattaroni, Gilbert Mouron et M<sup>me</sup> Esther Alder Garcia: «Réduire les intérêts de la dette». (Rapport N° 161 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 12.11.1996
- M-179 (153) Motion de MM. Daniel Sormanni, François Sottas et M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon: «Tavaro SA: après la faillite, quelle stratégie pour la Ville de Genève?»  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- M-271 (155) Motion de M<sup>mes</sup> Isabelle Brunier, Caroline Dallèves Romaneschi, MM. Robert Cramer, Sami Kanaan, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare et Guy Valance: «A propos des plans localisés de quartier: pour un respect des engagements des différents partenaires et une promotion des intérêts économiques et sociaux de la Ville».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.10.1997
- M-280 (155) Motion de M<sup>mes</sup> Isabelle Brunier et Véronique Pürro: «Pour une plus juste répartition des baux et fermages de la Ville de Genève». (Rapport M-280 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 27.06.2005

- M-330 (155) Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «La Ville peut encore davantage montrer l'exemple en matière de compostage». (Rapport M-330 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur[se])  
M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 28.05.2001
- M-350 (156) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Rochat, Marie-Thérèse Bovier, Arielle Wagenknecht, MM. Alphonse Paratte et Guy Dossan: «Suppression à terme des locations chez les propriétaires privés».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 11.11.1998
- M-18 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Ruth Lanz et M. Alain Marquet: «Un lieu pour le Centre international de percussion».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur[se])  
M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 15.09.1999
- M-106 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Sophie Christen, Diane Demierre, MM. Jean-Marc Froidevaux et Mark Muller: «SIP: un investissement pour l'emploi?»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 16.01.2002
- M-109 (158) Motion de la commission des finances: «Banque cantonale de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 06.06.2000
- M-129 (158) Motion de la commission des finances: «Concertation entre le Conseil administratif et le Conseil municipal avant que les comptes soient bouclés».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 14.11.2000

- M-133 (158) Motion de M. Alain Marquet: «La Ville de Genève s'assure de l'origine de ses achats». (Rapport M-133 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 08.11.2005
- M-152 (158) Motion de MM. Gérard Deshusses, Roman Juon et Alain Marquet: «Soutien à l'Académie de musique».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 29.04.2002
- M-201 (158) Motion de MM. Alain Fischer, René Winet, Alain Comte, François Sottas, Alain-Georges Sandoz, Jean-Pierre Lyon, Gérard Deshusses, Damien Sidler, M<sup>mes</sup> Monique Guignard, Linda de Coulon, Alexandra Rys et Virginie Keller Lopez: «Egalité de traitement des fermages». (Rapport M-201 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 27.06.2005
- M-234 (159) Motion de MM. Jean-Pascal Perler, Georges Breguet, Damien Sidler, Roberto Broggin, Alain Marquet, Marc Dalphin, M<sup>mes</sup> Vanessa Ischi Kaplan et Christina Matthey: «Pour une GIM écomobile».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 03.06.2003
- M-279 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Gérard Deshusses, Jean-Pierre Oberholzer, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys et Liliane Johner: «Pour la paix cathodique et le retour en eaux calmes à TV Léman bleu». (Rapport M-279 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-292 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Odette Saez, Alice Ecuivillon et M. André Fischer: «Pour un lieu convivial dans les immeubles de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 07.10.2002

- M-351 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Damien Sidler, Alain Dupraz, Jacques Mino et Marc Dalphin: «Audit de fonctionnement de la Gérance immobilière municipale (GIM)». (Rapport M-351 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 06.10.2004
- M-404 (161) Motion de MM. Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Blaise Hatt-Arnold, Olivier Norer, Christian Zaugg, David Carrillo, Gilles Thorel, Marc-André Rudaz, Jean-Pierre Oetiker, M<sup>mes</sup> Caroline Schum, Alexandra Rys et Hélène Ecuyer: «Sans papier au Conseil municipal».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003
- M-410 (161) Motion de MM. Alexis Barbey, Blaise Hatt-Arnold, Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud, Armand Schweingruber, Georges Queloz, Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Linda de Coulon, Bérengère Rosset et Marie-Thérèse Bovier: «Pour la transparence des coûts lors de manifestations». (Rapport M-410 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 02.11.2004
- M-425 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Nelly Hartlieb, Florence Kraft-Babel, Hélène Ecuyer, Marguerite Contat Hickel, Nicole Bobillier, MM. Guy Mettan et Pierre Maudet: «Et si on faisait de Genève une ville attrayante à Noël!»  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 11.05.2004
- M-439 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Anne Moratti Jung, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Caroline Schum, Marguerite Contat Hickel, MM. Roberto Broggin, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Pierre Losio, Alain Marquet, Olivier Norer, Eric Rossiaud et Damien Sidler: «Loyers libres et GIM».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 29.11.2005

- M-457 (161) Motion de MM. Roberto Broggin, Jacques Mino, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Dépenses liées».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 06.04.2004
- M-539 (162) Motion de MM. Roberto Broggin, Sébastien Bertrand, M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez et Marie-France Spielmann: «Pas de publicité sur les portiers téléphoniques».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 08.11.2005
- M-558 (163) Motion de M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann, Nicole Valiquer Grecuccio, Florence Kraft-Babel, Frédérique Perler-Isaaz, MM. Pierre Rumo, Roman Juon, François Sottas, Jean-Marc Froidevaux, Roland Crot, Eric Ischi, Pierre Maudet, Michel Ducret et Eric Rossiard: «Sauvons le kiosque des Bastions».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 09.11.2005
  - ❖ Date de la réponse: 19.12.2005
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006

### **Pétitions**

- P-60 (159) Pétition: «Pour la sauvegarde de la boulangerie Péclard».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003
- P-63 (159) Pétition: «Retrait de l'autorisation d'agrandir le restaurant L'Eléphant».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2002

### **Postulats**

- PO-310 (145) Postulat de la commission des beaux-arts: «Ateliers d'artistes et d'artisans». (Rapport N° 194 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 20.06.1989
- PO-3003 (150) Postulat de M. Bernard Paillard: «Transparence patrimoniale de la Ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 20.01.1993

**Questions écrites**

- QE-2083 (152) Question écrite de M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann, MM. Pierre Losio et Marco Ziegler: «Parking place des Trois-Perdrix».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 11.04.1995
- QE-132 (161) Question écrite de M. David Carrillo: «Que faire de «www.genève.ch»?»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004
- QE-156 (162) Question écrite de M. Pierre Maudet, du 13 septembre 2004: «E3: large bilan après un an d'activité».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004
- QE-199 (163) Question écrite du 9 novembre 2005 de M. Pierre Maudet: «Skype : bientôt en Ville de Genève aussi?»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 09.11.2005
- QE-204 (163) Question écrite du 30 novembre 2005 de MM. Sylvain Clavel, Roland Crot, M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb, MM. Eric Ischi, Jean-Pierre Oetiker, Pascal Rubeli, Marc-André Rudaz et Frédy Savioz: «Restaurant La Potinière».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005
- QE-207 (163) Question écrite QE-207 du 30 novembre 2005, de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno et M. Gérard Deshusses, intitulée : «La Potinière à la fête?»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005

**Département N° 2 Aménagement, constructions et voirie –  
M. Christian Ferrazino**

**Interpellations**

- I-418 (144) Interpellation de M. Jean-Jacques Monney: «Gaine technique: refus de payer par les TPG, ampleur des dépassements de crédit de ce chantier».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 03.12.1986
- I-7104 (152) Interpellation de M. Guy Savary: «Salles de gymnastique de l'école Hugo-de-Senger: prison blanche?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 17.01.1995
- I-745 (154) Interpellation de M. Pierre Johner: «Que sont devenus les crédits votés pour l'entretien du bâtiment du Grand Théâtre?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 04.12.1996
- I-800 (156) Interpellation de MM. Pierre-André Torrent, David Brolliet et Guy Valance: «Pour une véritable sécurité sur le chemin de Beau-Soleil».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 13.01.1999
- I-30 (157) Interpellation de M. Roberto Broggin: «Les «oreilles de Mickey» à Rousseau et le Picsou de l'Hôtel de Ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- I-43 (158) Interpellation de M. Roman Juon: «Déjections équinés en Vieille-Ville durant les fêtes de l'Escalade».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 15.05.2001

**Motions**

- M-290 (147) Motion de M. Jean-Jacques Monney: «Enquête sur les réalisations de la galerie technique des Rues-Basses».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 17.11.1989

- M-1046 (149) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Prospective et construction économiques des crèches en ville de Genève». (Rapport N° 114 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.06.1992
- M-1200 (152) Motion de M. Bernard Paillard: «Ramenons la pollution sonore de notre ville au-dessous de la cote d'alerte!» (Rapport M-1200 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.02.2005
- M-120 (153) Motion de MM. Hubert Launay, François Sottas, Guy Valance et Roberto Broggin: «Ex-villa Blanc et arbres plantés sur sa parcelle».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 10.10.1995
- M-181 (153) Motion de MM. Guy Valance, François Sottas et Pierre Rumo: «Echange foncier Ville-Etat». (Rapport M-181 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 05.10.2004
- M-271 (155) Motion de M<sup>mes</sup> Isabelle Brunier, Caroline Dallèves Romaneschi, MM. Robert Cramer, Sami Kanaan, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare et Guy Valance: «A propos des plans localisés de quartier: pour un respect des engagements des différents partenaires et une promotion des intérêts économiques et sociaux de la Ville».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.10.1997
- M-314 (155) Motion de la commission des travaux: «Supprimons le fonctionnement nocturne des engins de balayage/nettoyage urbain!» (Rapport M-314 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- M-330 (155) Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «La Ville peut encore davantage montrer l'exemple en matière de compostage». (Rapport M-330 A.)

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur[se])  
M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 28.05.2001
- M-364 (156) Motion de M<sup>mes</sup> Maria Beatriz de Candolle, Alice Ecuivillon et M. Bernard Lescaze: «A bas la sourdine». (Rapport M-364 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2002
- M-18 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Ruth Lanz et M. Alain Marquet: «Un lieu pour le Centre international de percussion».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur[se])  
M. Pierre Muller
  - ❖ Renvoi au CA: 15.09.1999
- M-27 (157) Motion de MM. Pierre Maudet, Mark Muller et Alain Fischer: «Graffiti: halte au laisser-faire!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 24.01.2000
- M-37 (157) Motion de MM. Michel Ducret et Bernard Lescaze: «Agrandissons le parc des Eaux-Vives».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 15.02.2000
- M-39 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques François, Jacques Mino et Guy Savary: «Hommage à un défenseur émérite des droits de l'homme».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 28.02.2000
- M-80 (157) Motion de MM. Jean-Pascal Perler et Pierre Reichenbach: «Restitution des eaux de surface dans le sous-sol géologique de la ville de Genève». (Rapport M-80 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 14.11.2001
- M-92 (157) Motion de M. Alain Marquet: «Affectation des locaux de Landis et Gyr».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 19.04.2000

- M-106 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Sophie Christen, Diane Demierre, MM. Jean-Marc Froidevaux et Mark Muller: «SIP: un investissement pour l'emploi?» (Rapport M-106 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 16.01.2002
- M-110 (158) Motion de M. René Winet: «Pour une ville plus propre». (Rapport M-110 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- M-115 (158) Motion de M<sup>mes</sup> Michèle Künzler, Monica Huber Fontaine, Vanessa Ischi, Christina Matthey, MM. Roberto Broggin, Pierre Losio, Alain Marquet, Paul Oberson, Jean-Pascal Perler et Damien Sidler: «Manifestations: concept de valorisation des déchets».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 05.12.2000
- M-202 (159) Motion de MM. Daniel Künzi, Alain Marquet, Jacques Mino, Olivier Coste, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann, Marie Vanek, Ruth Lanz et Virginie Keller Lopez: «Armée XXI: quelles conséquences pour la Ville de Genève?» (Rapport M-202 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2004
- M-226 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Jean-Pierre Oberholzer, Didier Bonny, Roberto Broggin, Gérard Deshusses, Bernard Paillard et François Sottas: «Protégeons les petites reines des vols et des intempéries!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 20.02.2002
- M-241 (159) Motion: «Suspension du délai légal pour le préavis concernant la proposition PR-154».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 05.12.2001
- M-255 (159) Motion de MM. Sami Kanaan, Roger Deneys, Roman Juon et Olivier Coste: «Véhicules tout terrain en milieu urbain: protégeons les piétons et les cyclistes».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 13.03.2002
- M-256 (159) Motion de MM. Sami Kanaan, Roger Deneys, Roman Juon et Olivier Coste: «Invasion des scooters en milieu urbain: protégeons les piétons et les cyclistes».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 13.03.2002
- M-261 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Marc Dalphin, Roger Deneys, Gérard Deshusses, Bernard Paillard, Michel Ducret et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Motos: motus et bouche cousue».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- M-287 (159) Motion de MM. Roman Juon et Roger Deneys: «Aussi des vélos électriques pour les fonctionnaires!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 07.10.2002
- M-290 (159) Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Un urbanisme tourné vers la satisfaction des besoins légitimes du citoyen». (Rapport M-290 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004
- M-292 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Odette Saez, Alice Ecuivillon et M. André Fischer: «Pour un lieu convivial dans les immeubles de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 07.10.2002
- M-298 (159) Motion de MM. Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour un système de récupération des déchets organisé et cohérent au service des usagers». (Rapport M-298 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 08.10.2003
- M-305 (159) Motion de MM. François Sottas, Alain Marquet, Jean-Pierre Lyon et M<sup>me</sup> Nicole Bobillier: «ASM aux rues de la Corraterie, de Coutance et du Rhône».

- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
(rapporteur[se])  
M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 04.06.2002
- M-309 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Michèle Ducret, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Guy Dossan, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une gestion objective de la propreté urbaine».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 20.11.2002
- M-318 (160) Motion de MM. Jean-Marc Guscetti, Pierre Reichenbach et Jean-Pierre Oberholzer: «Pour une gestion dynamique de la propreté en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 20.11.2002
- M-341 (160) Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «Pour la désimperméabilisation des surfaces dotées de revêtements imperméables (asphalte, béton, etc.)».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 08.04.2003
- M-356 (160) Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses, René Grand, Olivier Coste, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Annina Pfund, Monique Cahannes et Christiane Olivier: «Pour un concept d'aménagement de la zone des Vernets». (Rapport M-356 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 27.06.2005
- M-377 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Monique Cahannes et M. Gérard Deshusses: «La pointe de la Jonction : cahier des charges pour un projet urbain en partenariat entre la Ville et l'Etat». (Rapport M-377 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 23.05.2005
  - ❖ Date de la réponse: 18.01.2006
- M-386 (161) Motion de M. Roberto Brogгинi: «L'Unireso aussi pour les conseillers municipaux». (Rapport M-386 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004

- M-387 (161) Motion de MM. Olivier Norer, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Alain Marquet, Eric Rossiaud, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz et Caroline Schum: «Création d'une structure chargée de gérer le stationnement des vélos sur le domaine public». (Rapport M-387 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 28.06.2005
- M-397 (161) Motion de MM. Jacques Mino, David Metzger, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel et Liliane Johner: «Un espace consacré à la paix et à la mémoire».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 05.11.2003
- M-405 (161) Motion de MM. Michel Ducret, David Carrillo, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Caroline Schum, Liliane Johner et Alexandra Rys: «Rénovation du Musée d'art et d'histoire». (Rapport M-405 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 17.05.2004
- M-414 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti Jung, Catherine Gaillard-Iungmann, Alexandra Rys, Hélène Ecuyer, MM. François Sottas, Alain Comte et Pierre Maudet: «Pour la sauvegarde de l'immeuble Clarté».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 10.02.2004
- M-418 (161) Motion de MM. Alain Marquet, Damien Sidler, Pierre Losio, Alpha Dramé, Olivier Norer, Mathias Buschbeck, Roberto Broggin, Eric Rossiaud, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel, Frédérique Perler-Isaaz, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung et Caroline Schum: «Pour le respect et l'application du droit supérieur en matière d'affichage commercial sur le domaine public».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 23.02.2004
- M-431 (161) Motion de MM. Gilles Thorel, Sébastien Bertrand, Didier Bonny, Olivier Norer, Pierre Maudet et M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer: «Pour la remise sur le métier du projet de consigne à bicyclettes près de la gare Cornavin».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 11.05.2004
- M-436 (161) Motion de MM. Olivier Norer, Roberto Broggin, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Pierre Losio, Alain Marquet, Eric Rossiaud, Damien Sidler, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz et Caroline Schum: «Pour une réelle interface train-vélo à Cornavin».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 11.05.2004
- M-442 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Sarah Klopmann, Virginie Keller Lopez et Frédérique Perler-Isaaz: «Des espaces de rencontre, oui; mais sans voitures!» (Rapport M-442 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 08.06.2005
- M-444 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Gisèle Thiévent, Marie-France Spielmann et M. Roman Juon: «Pour des abonnements TPG à des prix populaires et incitatifs».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 17.05.2004
- M-449 (161) Motion de M. Damien Sidler et M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez: «Quand Baby-Plage deviendra grande?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 17.05.2004
- M-459 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, Béatrice Graf Lateo, Nicole Bobillier, MM. Gérard Deshusses, David Carrillo, Gilles Thorel, René Grand, Jean-Charles Rielle, Jean-Louis Fazio, David Metzger, Roman Juon et Olivier Coste: «Plaisirs des sens y compris gustatifs (buvette du Jardin botanique)».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 07.09.2004
- M-464 (161) Motion de MM. François Sottas, Christian Zaugg, Alain Comte, Alain Dupraz, Olivier Norer, Roberto Broggin, M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio et Sandrine Salerno: «Pour la présentation des futurs plans de lignes de trams au Conseil municipal». (Rapport M-464 A.)

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 28.06.2005
- M-465 (161) Motion de MM. François Sottas, Christian Zaugg, Alain Comte, Alain Dupraz, Olivier Norer, Roberto Broggin, M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio et Sandrine Salerno: «Amélioration de la circulation des trams et des vélos à la rue de Lausanne». (Rapport M-465 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 28.06.2005
- M-470 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Monique Cahannes, Sarah Klopmann, MM. Mathias Buschbeck et Pierre Rumo: «L'aménagement du triangle de Villereuse avant la fin du troisième millénaire». (Rapport M-470 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 08.11.2005
- M-474 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard-Iungmann, Alexandra Rys, MM. François Sottas, Alain Comte et Pierre Maudet: «Pour la création d'une fondation Clarté».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
- M-478 (162) Motion de MM. Guillaume Barazzone, Lionel Ricou, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Guy Mettan et M<sup>me</sup> Alexandra Rys: «Transparence en matière de marchés publics».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
- M-479 (162) Motion de M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, MM. David Carrillo, Jean-Louis Fazio et Jean-Charles Rielle: «Améliorons la desserte des sites sportifs par les TPG».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
- M-490 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Béatrice Graf Lateo, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Olivier Coste, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, David Metzger et Gilles Thorel: «Politique en matière d'espaces publics: état des lieux de la mise en œuvre». (Rapport M-490 A.)

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 16.02.2005
- M-495 (162) Motion de M. Jean-Louis Fazio et M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour que le quai du Seujet retrouve sa qualité d'espace public!» (Rapport M-495 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 14.09.2005
- M-496 (162) Motion de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Pierre Maudet et Patrice Reynaud: «Consultation du SIS avant tout aménagement de la voirie».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 13.11.2004
- M-500 (162) Motion de M. Christian Zaugg et M<sup>me</sup> Sarah Klopmann: «Une véritable piste cyclable à l'avenue Louis-Aubert».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 15.02.2005
- M-504 (162) Motion de MM. Roman Juon, Jean-Louis Fazio, Jean-Charles Rielle, M<sup>mes</sup> Monique Cahannes, Nicole Valiquer Grecuccio et Sandrine Salerno: «Terminons le site de l'Alhambra».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 16.02.2005
- M-506 (162) Motion de MM. Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Guillaume Barazzone, Lionel Ricou et M<sup>me</sup> Alexandra Rys: «En route pour le dimanche (journée sans voitures)!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 21.02.2005
- M-512 (162) Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Pour le respect des limitations de vitesse en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004
- M-516 (162) Motion de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Guillaume Barazzone, Robert Pattaroni, Lionel Ricou, Jean-Charles Lathion et Didier Bonny: «Construisons du logement sur le site d'Artamis».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 19.04.2005

M-523 (162) Motion de MM. Patrice Reynaud, Jean-Pierre Oberholzer, Blaise Hatt-Arnold, Pascal Rubeli, Pierre Maudet, Gérard Deshusses, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys, Nicole Valiquer Grecuccio et Monique Cahannes, acceptée par le Conseil municipal le 8 juin 2005, intitulée : «Pour tout savoir des zones de rencontre en ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 08.06.2005

M-527 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Nelly Hartlieb, Hélène Ecuyer, MM. Pascal Rubeli, Pierre Maudet, Didier Bonny, Vincent Schaller, Eric Ischi et Jean-Pierre Oetiker: «Augmentons le nombre de places pour les deux-roues motorisés dans le périmètre de la gare de Cornavin».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 11.10.2005  
❖ Date de la réponse: 14.12.2005  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 14.02.2006

M-534 (162) Motion de MM. Patrice Reynaud, Blaise Hatt-Arnold, Jean-Marie Hainaut, Georges Queloz et Alexis Barbey: «Parquer à Genève: vœu pieux ou besoin réalisable?»

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 12.10.2005

M-568 (163) Motion du 13 décembre 2005 de M<sup>mes</sup> Hélène Ecuyer, Gisèle Thiévent, Sandrine Salerno, Nelly Hartlieb, MM. Christian Zaugg, David Carrillo, Gérard Deshusses, Roberto Brogginì, Alpha Dramé, Didier Bonny, Pierre Maudet, Patrice Reynaud, Alexis Barbey et André Kaplun, intitulée: «Mesures à prendre à la suite de l'affaire de l'immeuble de la rue du Stand 25».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 13.12.2005

### Pétitions

P-63 (155) Pétition: «Pour un aménagement du périmètre Châteaubriand soucieux des besoins des habitants».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.10.1997

- P-96 (156) Pétition de soutien aux habitants du 2, rue Jean-Jacquet.  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.11.2003
- P-2 (157) Pétition: «Sous-dimensionnement du collecteur d'eaux de la rue du Contrat-Social».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 07.04.2004
- P-6 (157) Pétition: «Charges de chauffage facturées par la GIM aux locataires du 1, rue de Villereuse».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 11.10.2000
- P-10 (157) Pétition: «Sauvez la maison Blardone et le petit parc des Plantaporrêts».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- P-32 (158) Pétition: «Détritus et dépôt d'objets sur le trottoir à l'angle des rues du Jura et Tronchin».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 29.11.2005
- P-35 (158) Pétition: «N'oubliez pas les entreprises, les artisans et les artistes du site industriel de Sécheron».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 01.10.2001
- P-52 (159) Pétition: «Flâner à Saint-Gervais».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.01.2002
- P-59 (159) Pétition: «Quartier de l'Europe: oui à un échange de parcelles afin que le parc public, initialement prévu au stade des Charmilles, soit créé à la place de la zone industrielle».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 08.04.2003
- P-70 (160) Pétition: «Pour une climatisation au Victoria Hall».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.11.2003

- P-74 (160) Pétition: «Des locaux au Clos Voltaire pour les habitants du quartier Délices-Voltaire».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 12.05.2003
- P-80 (160) Pétition: «Pour la démolition-reconstruction de l'immeuble de la route des Franchises 28».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- P-82 (160) Pétition: «Assainissement du 40-42, quai Ernest-Ansermet, contre le bruit».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 20.01.2004
- P-99 (161) Pétition: «Pour 700 nouvelles places de parc pour les habitants et les commerçants du quartier des Eaux-Vives».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005
- P-104 (161) Pétition: «Pour le ralentissement et la réduction du trafic à l'avenue Krieg».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005
- P-114 (162) Pétition: «Halte au ghetto dans le secteur de la gare!»  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 23.05.2005
- P-124 (162) Pétition: «Pour la fermeture définitive de la rue des Voisins et de la rue Jean-Violette (périmètre place Saint-François)».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 27.06.2005
- P-129 (162) Pétition: «Des toilettes pour le public du Théâtre de l'Orange-rie».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 27.06.2005

**Postulats**

- PO-3007 (151) Postulat de MM. Christian Zaugg et Marco Ziegler: «Vers un concept de communauté urbaine».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 18.11.1993

**Questions écrites**

- QE-1216 (148) Question écrite de M. Guy Savary: «Salles communales et conte-neurs à verres».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 11.09.1990
- QE-1220 (148) Question écrite de M. Bernard Lescaze: «Containers aux abords des stades».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 03.10.1990
- QE-9 (153) Question écrite de M. Roman Juon: «Coût final de la galerie technique».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 12.09.1995
- QE-55 (154) Question écrite de M. Michel Ducret: «Suite des travaux de raccordement du collecteur d'eaux pluviales du secteur Châtelaine-Charmilles au Rhône: où en est-on?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 06.05.1997
- QE-65 (155) Question écrite de M. Roman Juon: «Sécurité des ascenseurs de la Vieille-Ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 11.02.1998
- QE-68 (155) Question écrite de M. Michel Mermillod: «Musée d'art et d'histoire: évaluation financière du plan directeur».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-5 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Initiative 300 logements».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 29.06.1999

- QE-13 (157) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Egouts en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 08.12.1999
- QE-43 (158) Question écrite de M. Michel Ducret: «Etat des trottoirs à la rue Pedro-Meylan».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 06.12.2000
- QE-44 (158) Question écrite de M. Roman Juon: «Passage piétons sous la route à Genève-Plage».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 16.12.2000
- QE-56 (159) Question écrite de M. Roberto Brogгинi: «La Ville envisage-t-elle d'acheter le 5, rue Jean-Jacques-Rousseau?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 26.06.2001
- QE-62 (159) Question écrite de MM. Jean-Pierre Lyon et Pierre Reichenbach: «Monument des brigadistes de la guerre d'Espagne ou parking municipal pour vélos!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur[se])  
M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 14.11.2001
- QE-74 (159) Question écrite de M<sup>me</sup> Melissa Rebetez et M. Roman Juon: «Une rue en souvenir de la lutte des habitants de Saint-Jean pour sauver la poste du Beulet».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 17.04.2002
- QE-76 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Fontaine de la rue Beauregard».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 15.05.2002
- QE-79 (160) Question écrite de M. Daniel Künzi: «Feux de circulation à l'angle du boulevard Carl-Vogt et de la rue de l'Ecole de Médecine».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 05.06.2002

- QE-89 (160) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Souffleuses à feuilles et Agenda 21».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 06.11.2002
- QE-123 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «Soutien aux artisans et commerçants du quai du Cheval-Blanc».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 03.12.2003
- QE-127 (161) Question écrite de M. Jean-Marc Froidevaux: «Borne rétractable à la rue Lissignol».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 11.02.2004
- QE-148 (161) Question écrite de M. Pierre Losio: «Respectera-t-on le legs Plantamour?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2004
- QE-160 (162) Question écrite de M. Roman Juon, du 13 septembre 2004: «Zone bleue à la rue Beauregard?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004
- QE-179 (162) Question écrite de M. Roberto Broggin, du 24 janvier 2005: «Neige: peut-on nettoyer en priorité les passages piétons et les arrêts de bus?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 24.01.2005
- QE-186 (162) Question écrite de M. Blaise Hatt-Arnold, du 20 avril 2005: «Insalubrité du passage des Barrières».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 20.04.2005
  - ❖ Date de la réponse: 18.01.2006
- QE-192 (163) Question écrite de M. Roman Juon, du 28 juin 2005: «Sculptures et fontaines monumentales en ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 28.06.2005

- QE-195 (163) Question écrite de M. Olivier Norer et M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz, du 12 octobre 2005: «Réaménagement de la rue du Rhône».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
  - ❖ Date de la réponse: 18.01.2006
- QE-200 (163) Question écrite du 9 novembre 2005 de M. Roman Juon: «Rampe inconnue?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 09.11.2005
- QE-201 (163) Question écrite du 9 novembre 2005 de M. Roman Juon: «Types de chauffage».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 09.11.2005
- QE-203 (163) Question écrite du 30 novembre 2005 de M. David Carrillo: «Affichage des numéros de rue: parfois une loterie».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005
  - ❖ Date de la réponse: 11.01.2006
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006
- QE-205 (163) Question écrite du 30 novembre 2005 de M. Simon Brandt: «Insécurité dans la cour de la rue Saint-Laurent».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005

**Département N° 3 Affaires culturelles – M. Patrice Mugny****Motions**

- M-407 (156) Motion de MM. Georges Breguet et Roger Deneys: «Pour une gestion plus dynamique des produits de savoir et du patrimoine immatériel de la Ville de Genève». (Rapport M-407 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 12.02.2003
- M-78 (157) Motion de M. Sami Kanaan: «Création d'une fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie». (Rapport M-78 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 21.02.2001
- M-279 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Gérard Deshusses, Jean-Pierre Oberholzer, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys et Liliane Johner: «Pour la paix cathodique et le retour en eaux calmes à TV Léman bleu». (Rapport M-279 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-286 (159) Motion de MM. Daniel Künzi, Georges Breguet, Jean-Charles Lathion, Bernard Lescaze, Bernard Paillard, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann et Virginie Keller Lopez: «Pour une augmentation des crédits de la Ville de Genève à la création cinématographique». (Rapport M-286 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003
- M-367 (161) Motion de MM. Damien Sidler, David Metzger, Roberto Broggin, Mathias Buschbeck, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel, Virginie Keller Lopez et Marie-France Spielmann: «Cinémur: encourageons la projection de films sur des murs adéquats en ville». (Rapport M-367 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2004
- M-545 (162) Motion de MM. David Carrillo, Robin Dumuid, Jean-Marc Froidevaux, Robert Pattaroni, M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio,

Annina Pfund, Marie-France Spielmann, Catherine Gaillard-  
Lungmann et Claudine Gachet: «Pour des musées polyglottes».

- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
- ❖ Renvoi au CA: 24.10.2005

M-550 (163) Motion de M<sup>mes</sup> Sarah Klopmann, Virginie Keller Lopez,  
Marguerite Contat Hickel, MM. Marc Dalphin, Robin Dumuid  
et Eric Rossiaud: «La culture à la rencontre des citoyen-ne-s».

- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
- ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005

M-565 (163) Motion du 9 novembre 2005 de M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel,  
Marie-France Spielmann, Vera Figurek, Nelly Hartlieb,  
MM. Jean-Marc Froidevaux, Vincent Schaller, Alexis Barbey,  
Armand Schweingruber, Jean-Charles Lathion, François Gillioz,  
Olivier Coste et Pierre Maudet: «Pour la mise en application du  
plan directeur de 1997 relatif à l'exposition des collections d'in-  
struments anciens de musique propriété de la Ville de Genève  
ainsi que de ceux de la Fondation La Ménestrandie».

- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
- ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005

### Questions écrites

QE-194 (163) Question écrite de M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel, du 12 octobre  
2005: «CJB et Muséum: qui finance quoi?»

- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
- ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005

**Département N° 4 Sports et sécurité – M. André Hediger****Interpellations**

- I-422 (144) Interpellation de M. Gilbert Mouron: «Sécurité, toujours de la sécurité, encore de la sécurité».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 17.12.1986
- I-7045 (150) Interpellation de M. Roberto Brogгинi: «Parcs: au pas!»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 04.11.1992
- I-716 (153) Interpellation de M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang: «Respect de la volonté du Conseil municipal et de ses commissions» (naturalisations).
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 14.12.1996
- I-752 (154) Interpellation de M. Roman Juon: «Canal+-Servette: est-ce que la commune de Genève a encore un rôle à jouer?»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 11.03.1997
- I-779 (155) Interpellation de M. Pascal Holenweg: «Eloge du régicide».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 21.04.1998

**Motions**

- M-306 (147) Motion de MM. Bernard Lescaze et Jacques Hämmerli: «Statut du SIS et loi nouvelle sur les sinistres et catastrophes: vers une renégociation de la convention Etat-communes».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 24.04.1990
- M-1174 (151) Motion de M. Jean-Pierre Lyon: «Contractuels sous la responsabilité de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 13.04.1994
- M-1180 (151) Motion de MM. Albert Chauffat et Jean-Louis Reber: «La Ville subventionnerait-elle les assurances-accidents?»

- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 10.05.1994
- M-1224 (152) Motion de MM. Alain Comte, Daniel Sormanni et Pierre Losio: «Stade des Charmilles».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 15.02.1995
- M-148 (153) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole RoCHAT, Catherine Hämmerli-Lang, MM. André Kaplun et Guy Savary: «Responsabilité de la Ville de Genève en matière d'agents de ville». (Rapport N° 474 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 19.05.1999
- M-184 (153) Motion de MM. Hubert Launay, Robert Cramer, Michel Mermillod, Daniel Sormanni, Pierre Rumo, M<sup>mes</sup> Anne-Marie Bisetti et Alice Ecuivillon : «Aides d'urgence».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
  - ❖ Date de la réponse: 11.01.2006
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006
- M-359 (156) Motion de M<sup>mes</sup> Christiane Olivier, Nicole Bobillier, Isabelle Brunier, MM. Manuel Tornare, Roger Deneys, Roman Juon, Olivier Coste, Jean-Louis Fazio, René Grand, Philip Grant, Pascal Holenweg, Sami Kanaan, Albert Knechtli, Michel Mermillod, Daniel Pilly, Jean-Charles Rielle, Daniel Sormanni et Marco Ziegler: «Soutien au respect de la dignité humaine, soutien aux requérants».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 14.10.1998
- M-373 (156) Motion de M. Roger Deneys et M<sup>me</sup> Isabelle Brunier: «Sport et dopage: pour une politique de prévention en Ville de Genève». (Rapport M-373 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 19.01.2000
- M-389 (156) Motion de MM. Roman Juon, Jean-Charles Rielle, Daniel Sormanni, M<sup>me</sup> Nicole Bobillier, MM. Michel Mermillod, Jean-Louis Fazio, Sami Kanaan, Olivier Coste, Pascal Holenweg,

René Grand, Manuel Tornare, Marco Ziegler, Albert Knechtli, Roger Deneys, Daniel Pilly, Philip Grant et M<sup>me</sup> Christiane Olivier: «Pour une Genève encore plus conviviale».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger

❖ Renvoi au CA: 17.05.1999

M-240 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, Gérard Deshusses et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Contre le démantèlement du service postal et pour un contre-projet communal».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur[se])

M. André Hediger

❖ Renvoi au CA: 04.12.2001

M-264 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Améliorons la qualité de vie à la place des Volontaires et dans le périmètre du Bâtiment des Forces-Motrices».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur[se])

M. André Hediger

❖ Renvoi au CA: 12.03.2002

M-305 (159) Motion de MM. François Sottas, Alain Marquet, Jean-Pierre Lyon et M<sup>me</sup> Nicole Bobillier: «ASM aux rues de la Corraterie, de Coutance et du Rhône».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
(rapporteur[se])

M. Christian Ferrazino

Renvoi au CA: 04.06.2002

M-361 (160) Motion de M<sup>me</sup> Bérengère Rosset, MM. Jean-Pierre Oberholzer et Jean-Marie Hainaut: «Des terrasses accueillantes et sûres».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger

❖ Renvoi au CA: 12.05.2003

M-402 (161) Motion de MM. Michel Chevrolet, Patrice Reynaud, Alain Dupraz, Alain Fischer, Guillaume Barazzone, Blaise Hatt-Arnold, Alpha Dramé, Alain Marquet, Pierre Losio et M<sup>me</sup> Sandrine Salerno: «Pour une fois, n'oublions pas les petits commerces de Genève». (Rapport M-402 A.)

❖ Renvoyé à: M. André Hediger

❖ Renvoi au CA: 01.12.2004

- M-475 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez et M. Jean-Louis Fazio: «Plan des espaces de liberté pour chiens ou plan des espaces publics ?» (Rapport M-475 A.)  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 11.10.2005
- M-489 (162) Motion de MM. Georges Queloz, Jean-Marie Hainaut, Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud, René Winet, Pierre Maudet, Roland Crot et Pascal Rubeli: «Terrasses: le juste prix».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 13.11.2004
- M-514 (162) Motion de MM. Pierre Maudet, Robert Pattaroni, Jean-Louis Fazio, Eric Ischi, Christian Zaugg et Pierre Rumo: «Année internationale du sport: pour que la Ville reste dans la course!» (Rapport M-514 A.)  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 28.06.2005
- M-521 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Marie-Thérèse Bovier, Nathalie Fontanet, Nelly Hartlieb, Sarah Klopmann, MM. Mathias Buschbeck, David Carrillo, Jean-Louis Fazio, Eric Ischi, Pierre Maudet, Robert Pattaroni, Georges Queloz, Jean-Charles Rielle, Pierre Rumo, François Sottas et Christian Zaugg: «Rénovation des courts du Tennis Club Drizia-Miremont».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 18.05.2005
- M-532 (162) Motion de la commission du règlement: «Pour un règlement municipal pour les agents de sécurité municipaux de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 27.06.2005

### **Pétitions**

- P-79 (160) Pétition: «Pour l'installation de caissettes à journaux gratuits sur les trottoirs».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 07.04.2004

4910 SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2006 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

P-83 (160) Pétition: «Contre les abus en matière d'affichage public».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 09.03.2004

P-111 (162) Pétition: «Afin que soient augmentées et améliorées les possibilités d'escalade en salle, sportive et tout public, au centre sportif de la Queue-d'Arve».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 29.11.2005

### Postulats

PO-3001 (149) Postulat de MM. René Winet et Norbert-Max Blauenstein: «En faveur de terrasses parisiennes en ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 18.09.1991

### Questions écrites

QE-1170 (147) Question écrite de M<sup>me</sup> Alexandra Gobet: «Egalité des droits: gendarmerie et SIS, même combat».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 17.01.1990

QE-2009 (149) Question écrite de M. Michel Ducret: «Contrôle du stationnement».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 01.10.1991

QE-2029 (150) Question écrite de M. Gérald Crettenand: «Lois sur la nationalité suisse».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 02.06.1992

QE-2054 (150) Question écrite de M. Guy Dossan: «Etalement excessif du marché Liotard».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 21.04.1993

QE-2076 (152) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Casino de Genève: taux de redistribution».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 17.01.1995

- QE-1 (153) Question écrite de M. Jean-Luc Persoz: «Service du domaine public: recours téméraire».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 13.06.1995
- QE-4 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Stade des Charmilles».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 29.06.1999

**Département N° 5 Affaires sociales, écoles et environnement –  
M. Manuel Tornare****Motions**

- M-1045 (149) Motion de MM. Ueli Leuenberger et André Waldis: «Manifestations publiques respectueuses de l'environnement».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 18.03.1992
- M-1171 (151) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour la création de lignes de transports publics nocturnes». (Rapports N°s 2 A et 2 A bis)
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 07.11.1995
- M-155 (153) Motion de l'Alternative: «Participation de la Ville de Genève au programme de Léman Bleu Télévision».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 16.12.1995
- M-291 (155) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Mieux cibler les aides sociales de la Ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 15.12.1997
- M-295 (155) Motion de M. Pascal Holenweg et M<sup>me</sup> Isabelle Brunier «Pour l'égalité des citoyens genevois devant la mort». (Rapport 394 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 13.10.1998
- M-306 (155) Motion de MM. Guy Valance et Hubert Launay: «Une municipalité alternative solidaire des peuples les plus pauvres» (salle du Faubourg pour la conférence de l'Association pour le mouvement populaire et contre la mondialisation).
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 11.02.1998
- M-311 (155) Motion de M<sup>mes</sup> Corinne Billaud, Nicole Bobillier, Marie Vanek, MM. Didier Bonny, Jean-Pierre Oberholzer et Jean-Pascal Perler: «Aides sociales de la Ville de Genève: quelle(s) solution(s) pour l'avenir?»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 10.10.2000
- M-318 (155) Motion de M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon et M. Didier Bonny: «Recyclons les réponses du Conseil administratif».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 16.06.1998
- M-383 (156) Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des médiateurs de quartier».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 17.05.1999
- M-394 (156) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon, Didier Burkhardt, M<sup>mes</sup> Catherine Gonzalez-Charvet et Marie Vanek: «Pour l'automatisation du versement des prestations municipales aux personnes âgées». (Rapport M-394 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 10.10.2000
- M-38 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Alice Ecuivillon, Catherine Hämmerli-Lang, Marianne Husser, Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Alain Fischer, Daniel Künzi, Jacques Mino, Jean-Pascal Perler, Pierre Reichenbach et Guy Savary: «Pour le maintien de la poste de la rue du Beulet».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 10.11.1999
- M-52 (157) Motion de M<sup>me</sup> Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, M<sup>me</sup> Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, M<sup>me</sup> Isabel Nerny, M. Bernard Paillard, M<sup>me</sup> Marie Vanek et M. Christian Zaugg: «Contribuons à la réouverture de la poste de Saint-Jean!»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 19.01.2000
- M-54 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Marianne Husser, Virginie Keller Lopez, Liliane Johner, MM. Jean-Pascal Perler, Guy Jousson et Roman Juon: «Médiation et prévention dans les quartiers». (Rapport M-54 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 05.12.2000

- M-63 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Alice Ecuillon et Alexandra Rys: «Télévision de proximité et malentendants». (Rapport M-63 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- M-71 (157) Motion de M<sup>me</sup> Monique Guignard, MM. Alain Comte, Guy Jousson et Alain-Georges Sandoz: «Genève, ville internationale de bien-être et de prospérité, que fais-tu de tes démunis?» (Rapport M-71 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- M-82 (157) Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie de la population du quartier des Charmilles». (Rapport M-82 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 16.02.2005
- M-101 (157) Motion de MM. Michel Ducret et Pierre Maudet: «Pour favoriser l'hébergement en chambres d'hôtes à Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- M-108 (157) Motion de MM. Jacques Mino, François Sottas, M<sup>mes</sup> Michèle Künzler, Anne-Marie von Arx-Vernon et Sandrine Salerno: «Modification de l'arrêté N° 372 du 19 mai 1998 «Soyons justes aujourd'hui... pas dans 50 ans!» (réfugiés bosniaques).  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 11.10.2000
- M-146 (158) Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «022 Télégenève SA: à l'avenir, quelle participation de la Ville de Genève à son capital-actions?» (Rapport M-146 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-214 (159) Motion de M<sup>me</sup> Isabel Nerny: «Changeons le système du décor floral des Rues-Basses».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2001

- M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno et Liliane Johnner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur[se])  
Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-240 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, Gérard Deshusses et M<sup>me</sup> Liliane Johnner: «Contre le démantèlement du service postal et pour un contre-projet communal».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur[se])  
M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-259 (159) Motion de MM. Damien Sidler et Roger Deneys: «Voie express au parc des Eaux-Vives».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- M-264 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Améliorons la qualité de vie à la place des Volontaires et dans le périmètre du Bâtiment des Forces-Motrices».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur[se])  
M. André Hediger
  - ❖ Renvoi au CA: 12.03.2002
- M-265 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Alice Ecuillon, Alexandra Rys, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, André Fischer et Jacques Finet: «Un parc accueillant pour chacun».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 25.05.2002
- M-268 (159) Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses, Olivier Coste et Roger Deneys: «Régulation scientifique de la population des pigeons». (Rapport M-268 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 23.05.2005

- M-281 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Alice Ecuivillon, Sophie Fischer, MM. Alain Fischer, André Fischer, Alain Gallet, M<sup>mes</sup> Aline Gualeni, Catherine Hämmerli-Lang, M. François Harmann, M<sup>me</sup> Liliane Johner, M. Guy Jousson, M<sup>me</sup> Christina Matthey, M. Jacques Mino, M<sup>me</sup> Melissa Rebetez, M. Armand Schweingruber: «Réseaux de solidarité internationale: que fait la Ville de Genève?»  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 29.04.2002
- M-283 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Gallet, Didier Bonny, Pierre Maudet, M<sup>mes</sup> Sophie Fischer, Micheline Gioiosa, Marie-France Spielmann et Sandrine Salerno: «Améliorer l'accueil et l'intégration des habitants de la ville».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 12.09.2002
- M-289 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Bernard Lescaze, René Grand, Robert Pattaroni et M<sup>me</sup> Renate Cornu: «En quoi doit-on s'en mêler?» (Expo.02).  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 12.09.2002
- M-308 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Alice Ecuivillon, Liliane Johner, Catherine Hämmerli-Lang, Sophie Fischer, Nicole Bobillier, MM. Olivier Coste, Christian Zaugg et André Fischer: «Maison de vacances pour personnes âgées La Nouvelle Roseraie». (Rapport M-308 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 06.05.2003
- M-312 (160) Motion de M. Georges Breguet et M<sup>me</sup> Vanessa Ischi Kaplan: «Notre ville abrite une faune sauvage, celle-ci mérite notre protection!» (Rapport M-312 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 04.06.2003
- M-314 (160) Motion de M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon: «99, rue de Lyon».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 15.01.2003

- M-315 (160) Motion de MM. Damien Sidler, Christian Zaugg, Pierre Reichenbach, Guy Dossan, Gérard Deshusses, Didier Bonny et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Sous-Cayla».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 24.06.2002
- M-336 (160) Motion de MM. Jacques Finet, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Didier Bonny, M<sup>mes</sup> Alice Ecuivillon, Alexandra Rys et Odette Saez: «Trouvons un emplacement convenable pour le manège construit par Copyrart».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.03.2003
- M-337 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Monique Cahannes, Annina Pfund, Sandrine Salerno, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon, Olivier Coste, René Grand et Jean-Louis Fazio: «Sous le bitume les jardins».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 08.04.2003
- M-362 (160) Motion de M<sup>me</sup> Isabel Nerny: «Il est urgent de renforcer les contrôles des débits de nourriture».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2003
- M-363 (160) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, M<sup>mes</sup> Liliane Johner et Sandrine Salerno: «Enquêter sur les modes de prise en charge à domicile des enfants et des personnes âgées de la ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 23.06.2003
- M-417 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Vera Figurek, Liliane Johner, M. Christian Zaugg, Alain Marquet, Pierre Losio, Didier Bonny, Alain Dupraz, Olivier Coste et Roman Juon: «Conseil des enfants». (Rapport M-417 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 24.01.2005
- M-455 (161) Motion de MM. Lionel Ricou, Blaise Hatt-Arnold, Jacques Mino, Marc-André Rudaz, M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Anne Moratti Jung, Catherine Hämmerli-Lang et Liliane Johner: «Sectorisation de la petite enfance: où en est-on?» (Rapport M-455 A.)

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 27.06.2005
- M-471 (161) Motion de MM. Lionel Ricou, Guy Mettan, Jean-Charles Lathion, Didier Bonny, Guillaume Barazzone et M<sup>me</sup> Alexandra Rys: «Parc des Acacias: à quand un parc propre et accueillant?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 05.10.2004
- M-518 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Catherine Hämmerli-Lang, Liliane Johner, MM. Sébastien Bertrand, Didier Bonny, Eric Fourcade, René Grand et Marc-André Rudaz: «La Nouvelle Roseraie en main de la Ville de Genève: une priorité pour le Conseil municipal».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 17.05.2005
- M-531 (162) Motion de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Guillaume Barazzone, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Lionel Ricou et Robert Pattaroni: «La sécurité des préaux n'est pas incompatible avec la création de liens sociaux».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
- M-536 (162) Motion de MM. Pierre Losio, Bruno Martinelli, M<sup>mes</sup> Hélène Ecuyer et Sandrine Salerno: «Relations Ville-Etat: le Conseil municipal doit être informé des intentions du Conseil administratif».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
- M-537 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Marguerite Contat Hickel, MM. Christian Zaugg et Pierre Rumo: «Rhino: la Ville doit soutenir les habitant-e-s!»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
- M-538 (162) Motion de MM. Lionel Ricou, Guillaume Barazzone, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et M<sup>me</sup> Alexandra Rys: «Absentéisme dans la fonction publique: pour un point de situation».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005

- M-543 (162) Motion de MM. Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, Eric Ischi, Didier Bonny et Pierre Losio: «Un peu de transparence à la FASE».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 18.05.2005
- M-546 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz, Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques Mino, Eric Rossiaud, Sébastien Bertrand, Didier Bonny et René Grand: «Pour une prise en compte des besoins socioculturels du quartier de la Servette/Grand-Pré».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 19.09.2005
- M-548 (162) Motion de M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Alexandra Rys, MM. Jean-Marie Hainaut et Eric Ischi: «Concept des Fêtes de Genève 2006; qu'en est-il?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 24.10.2005
- M-551 (163) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Nuisances liées à la consommation et au trafic de drogue: faisons face à nos responsabilités».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 14.09.2005
- M-567 (163) Motion du 29 novembre 2005 de MM. Alexis Barbey, Didier Bonny, Roberto Brogginì, David Carrillo, Gérard Deshusses, Alpha Dramé, M<sup>mes</sup> Hélène Ecuyer, Nelly Hartlieb, MM. Eric Ischi, André Kaplun, Pierre Maudet, Patrice Reynaud, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Gisèle Thiévent et M. Christian Zaugg: «Pour la reconnaissance de la commission du personnel de la Ville de Genève comme un véritable partenaire de négociation».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 29.11.2005

### Pétitions

- P-23 (149) Pétition des promeneurs et sportifs demandant la réouverture du petit chemin du Bois-de-la-Bâtie.
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 14.05.1997

- P-29 (153) Pétition des locataires de la rue des Epinettes: «Contre le bruit que font les plancheurs et patineurs à roulettes, la nuit, dans le parc des Acacias».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 03.12.1996
- P-47 (154) Pétition demandant de réinstaller les paniers de basket de l'école de Pré-Picot.  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 05.05.1997
- P-66 (155) Pétition de l'Association pour l'animation des quartiers des Grottes, des Cropettes et de Montbrillant, intitulée: «Un centre de loisirs ou une maison de quartier dans le secteur Grottes - Cropettes - Montbrillant».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 16.09.1998
- P-69 (155) Pétition de l'Ondine genevoise concernant son déménagement de l'école des Casemates.  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.03.1998
- P-83 (156) Pétition: «Pour l'enregistrement et le classement des arbres des parcs publics, promenades et autres voies publiques et ceux des propriétés privées».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 18.05.1999
- P-94 (156) Pétition de la Maison populaire de Genève: «Soutien à un projet de centre multiculturel et populaire turc et kurde».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 18.05.1999
- P-101 (156) Pétition de la Société genevoise pour la protection des animaux en faveur des propriétaires de chiens.  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 15.06.1999
- P-3 (157) Pétition: «Nuisances du marché couvert et de la Maison de quartier de Saint-Jean».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002

- P-23 (157) Pétition d'Artamis: «Création d'un poste d'éducateur de rue à la Jonction».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- P-29 (158) Pétition: «Nuisances dans le quartier de Plainpalais depuis qu'il y a le Jackfil (Nouveau Palais/Uni-Mail».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- P-30 (158) Pétition: «Nuisances dans la cour de l'école des Charmilles».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 27.06.2000
- P-33 (158) Pétition: «Mesures d'économies prises contre les maisons de vacances de l'Hospice général et de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 20.02.2002
- P-38 (158) Pétition: «Pour la survie du Palais».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- P-86 (160) Pétition: «Problèmes causés par le regroupement de bandes de jeunes dans le quartier des Grottes».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 09.03.2004
- P-122 (162) Pétition: «Pour la rémunération des stagiaires dans les institutions de la petite enfance».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 16.02.2005

### Postulats

- PO-3016 (152) Postulat de MM. Jean-Marc Froidevaux, Claude Miffon et M<sup>me</sup> Brigitte Polonovski: «Vers un parlement transfrontalier».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.05.1995

### Questions écrites

- QE-46 (154) Question écrite de M<sup>me</sup> Renée Vernet-Baud: «Agression dans le Noctambus».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.03.1997
- QE-73 (155) Question écrite de M<sup>me</sup> Renée Vernet-Baud: «Agressions dans les Noctambus».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 20.05.1998
- QE-82 (156) Question écrite de M. Pierre Rumo: «Bilan des bennes à sable pour les animaux de compagnie».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 16.09.1998
- QE-95 (156) Question écrite de M<sup>me</sup> Nicole Bobillier: «Nettoyage de la Maison de quartier de Saint-Jean».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 14.04.1999
- QE-11 (157) Question écrite de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Démocratie de quartier: où en sommes-nous?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 13.10.1999
- QE-14 (157) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Végétalisation en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 08.12.1999
- QE-33 (158) Question écrite de M. Roman Juon: «Commerces de première nécessité à Sécheron».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 27.06.2000
- QE-36 (158) Question écrite de M<sup>me</sup> Isabel Nerny: «Combien coûte l'entretien du bord des pelouses et est-ce vraiment indispensable?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- QE-52 (158) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Parc au-dessus du Théâtre Am Stram Gram».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 16.05.2001

- QE-59 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Création d'un bassin digne du Palais Eynard».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 26.06.2001
- QE-60 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Bassin du Mur des réformateurs: la sécurité est-elle suffisante?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 26.06.2001
- QE-62 (159) Question écrite de MM. Jean-Pierre Lyon et Pierre Reichenbach: «Monument des brigadistes de la guerre d'Espagne ou parking municipal pour vélos!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur[se])  
M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 14.11.2001
- QE-77 (160) Question écrite de M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang: «Cimetières de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 05.06.2002
- QE-162 (162) Question écrite de M. Roman Juon, du 13 septembre 2004: «Place des Grottes: des arbres, s.v.p.!»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004
- QE-172 (162) Question écrite de M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang, du 1<sup>er</sup> décembre 2004: «Commission consultative des espaces verts et de l'environnement».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004
- QE-184 (162) Question écrite de M. Vincent Schaller, du 16 mars 2005: «Prix de pension des crèches pour les indépendants».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 16.03.2005
- QE-189 (162) Question écrite de M. Pierre Maudet, du 18 mai 2005: «Pataugeoire du parc Bertrand: faudra-t-il attendre les «saintes glaces» pour voir l'eau jaillir?»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 18.05.2005
- QE-196 (163) Question écrite de M. Roman Juon, du 12 octobre 2005: «Crématoires pollueurs?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
- QE-197 (163) Question écrite de M. Roman Juon, du 12 octobre 2005: «La couverture des voies CFF de Saint-Jean manque de jeux».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
- QE-198 (163) Question écrite de M. Pierre Maudet, du 24 octobre 2005: «Conseil administratif: après l'agence de voyages, l'agence de placement?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 24.10.2005
- QE-202 (163) Question écrite du 30 novembre 2005 de M. Thierry Piguet: «Moins de marketing et plus d'actions (solidarité)».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
  - ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005

### Conseil administratif

#### Motions

- M-414 (141) Motion des Partis libéral, démocrate-chrétien et radical:  
«Définition d'une politique en matière d'attribution des subventions».
- ❖ Renvoyé à: Conseil administratif
  - ❖ Renvoi au CA: 21.12.1983
- M-494 (143) Motion de la commission des finances: «Règlement concernant l'utilisation des subventions».
- ❖ Renvoyé à: Conseil administratif
  - ❖ Renvoi au CA: 16.12.1985
- M-319 (155) Motion de M<sup>me</sup> Hélène Cretignier et M. Jean-Pascal Perler:  
«Places de stationnement à l'intention des employés municipaux».
- ❖ Renvoyé à: Conseil administratif
  - ❖ Renvoi au CA: 16.06.1998
- M-384 (161) Motion de MM. Michel Ducret, Christian Zaugg, Roman Juon, Jean-Marie Hainaut, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys et Marie-France Spielmann: «Stop à la démolition du *Valais!*»
- ❖ Renvoyé à: Conseil administratif
  - ❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-570 (163) Motion du 30 novembre 2005 de MM. Michel Ducret, Philippe Herminjard, Olivier Norer, Christian Zaugg, Thierry Piguët, Robert Pattaroni, Pascal Rubeli, René Winet, Alain Dupraz, M<sup>mes</sup> Frédérique Perler-Isaaz, Nicole Valiquer Grecuccio et Marie-France Spielmann: «Desserte par les transports publics du secteur Saint-Paul/Grange-Canal».
- ❖ Renvoyé à: Conseil administratif
  - ❖ Renvoi au CA: 18.01.2006

#### Pétitions

- P-27 (158) Pétition: «La Vieille-Ville devient inhabitable en raison du vandalisme».
- ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006
  - ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Linda de Coulon (CP)

- ❖ Vote commission: 18.06.2001
- ❖ Remis au secrétariat: 12.12.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 17.01.2006

P-103 (161) Pétition: «Pour le calme et la propreté sur la place Saint-François et contre les aménagements estivaux».

- ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Linda de Coulon (CP)
- ❖ Remis au secrétariat: 09.11.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 17.01.2006

P-118 (162) Pétition: «Pour le maintien de la fermeture de la rue des Gares au trafic automobile».

- ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent (CP)
- ❖ Remis au secrétariat: 18.11.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 17.01.2006

P-126 (162) Pétition: «Pour une route en descente barrée pendant un laps de temps défini et de manière hebdomadaire pour pratiquer le long-board».

- ❖ Renvoi en commission: 18.01.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CP)
- ❖ Remis au secrétariat: 22.10.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 17.01.2006

P-135 (162) Pétition: «Horaire 2006 de la Compagnie générale de navigation».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 27.06.2005
- ❖ Date de la réponse: 14.12.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 14.02.2006

P-142 (163) Pétition: «Subventionnement des foyers de jour pour personnes âgées du canton».

- ❖ Renvoi en commission: 18.01.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M<sup>me</sup> Martine Sumi-Viret (CSJ)

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2006 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

4927

- ❖ Vote commission: 24.11.2005
- ❖ Remis au secrétariat: 12.12.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 17.01.2006

**Délégation à l'Agenda 21****Interpellations**

- I-817 (148) Interpellation de M. Gilbert Mouron: «Pour une information compréhensible relative à la pollution en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Délégation à l'Agenda 21
  - ❖ Renvoi au CA: 05.12.1990

### **Délégation au développement et à la coopération**

#### **Motions**

- M-209 (159) Motion de M. Guy Mettan, M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, M. Guy Savary et M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon: «Solidarité avec le chef Raoni et sa lutte pour préserver la forêt amazonienne».
- ❖ Renvoyé à: Délégation au développement et à la coopération
  - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003

#### **Questions écrites**

- QE-90 (160) Question écrite de M. Daniel Künzi: «Aide au développement, que fait la Ville de Genève?»
- ❖ Renvoyé à: Délégation au développement et à la coopération
  - ❖ Renvoi au CA: 23.11.2002

**Délégation au mobilier urbain****Propositions CA au CM**

PR-174 (159) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 444 400 francs destiné à l'étude des quais marchands de la rade et des édicules. (Rapport PR-174 A.)

- ❖ Renvoyé à: Délégation au mobilier urbain
- ❖ Renvoi au CA: 19.11.2002

### **Délégation aux fêtes et quartiers**

#### **Pétitions**

P-77 (160)

Pétition: «Pour des Fêtes de Genève plus conviviales».

- ❖ Renvoyé à: Délégation aux fêtes  
et quartiers
- ❖ Renvoi au CA: 04.11.2003

**Direction générale****Interpellations**

- I-37 (158) Interpellation de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon: «Remettons l'église au milieu du village».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 20.02.2001

**Motions**

- M-283 (147) Motion de la commission du règlement: «Pour la création d'un règlement relatif aux subventions et allocations». (Rapport N° 341 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 26.06.1994
- M-292 (147) Motion de M. Michel Ducret: «Pour une politique volontariste de parcage favorable aux habitants». (Rapport N° 362 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 04.12.1990
- M-330 (147) Motion de MM. Pierre Marti, Albert Chauffat, Olivier Moreillon, Raoul Baehler, Gilbert Mouron, Fabrice Jucker et M<sup>me</sup> Suzanne-Sophie Hurter: «Plan localisé de quartier N° 27965-C-221 de Sécheron».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 23.05.1990
- M-373 (148) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon, Bertrand de Weck, Pierre Marti, Manuel Tornare, Roger Bourquin et Michel Ducret: «Espace de verdure et de détente à la Cité Carl-Vogt: tenir les promesses faites aux habitants!»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 16.01.1991
- M-1096 (150) Motion de MM. Jean-Jacques Monney, Claude Miffon, Olivier Cingria, M<sup>me</sup> Michèle Martin, M. Robert Pattaroni et M<sup>me</sup> Brigitte Polonovski Vauclair: «Développement du partenariat privé-public pour le financement des activités».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 07.10.1992

- M-1121 (150) Motion de M<sup>mes</sup> Isabelle Mili, Caroline Dallèves Romaneschi, Marie-France Spielmann, Brigitte Polonovski, MM. Michel Ducret et Marco Ziegler: «Pour une possibilité de remplacement des conseillers municipaux». (Rapport N° 72 A.)  
❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 17.01.1996
- M-102 (153) Motion de M<sup>mes</sup> Véronique Pürro, Esther Alder Garcia, MM. Daniel Pilly, Hubert Launay, Jean-Pierre Lyon et Ueli Leuenberger: «Réduction du temps de travail dans l'administration de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 13.09.1995
- M-177 (153) Motion de M. Jean-Pierre Lyon: «Statut du personnel et exercice d'un mandat électif: il faut uniformiser!»  
❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- M-215 (154) Motion de M. Claude Miffon et M<sup>me</sup> Linda de Coulon: «Favoriser la réintégration professionnelle des femmes dans l'administration municipale».  
❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 07.10.1996
- M-226 (154) Motion de M. Manuel Tornare: «Rémunération des commissaires au sein des diverses commissions extra-parlementaires et autres conseils d'institutions».  
❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 04.12.1996
- M-231 (154) Motion de M. Roman Juon, M<sup>me</sup> Nicole Bobillier et M. Jean-Charles Rielle: «Aide de la Ville de Genève à la création de places d'apprentissage». (Rapport N° 265 A.)  
❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 25.06.1997
- M-245 (154) Motion de M<sup>me</sup> Isabelle Brunier, MM. Robert Cramer, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare, Guy Valance et Marco Ziegler: «L'entreprise Elvia Assurances nous quitte-t-elle?»  
❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 06.05.1997

- M-247 (154) Motion de MM. Pierre de Freudenreich et Jean-Marc Froidevaux: «Occupations illicites: toutes les mesures préventives sont-elles prises pour éviter un drame?»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 06.05.1997
- M-283 (155) Motion de la commission des finances: «Examen des pièces relatives aux centimes additionnels».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 14.10.1997
- M-292 (155) Motion de M. Daniel Sormanni: «Les 32 heures en 4 jours, pour concilier souplesse, compétitivité du service public et bien-être social».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 05.10.2004
- M-313 (155) Motion de MM. Sami Kanaan et Marco Ziegler: «Répartition des compétences entre Etat et communes en matière de circulation».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur[se])
  - ❖ Renvoi au CA: 03.09.1998
- M-341 (156) Motion de MM. Antonio Soragni, Georges Breguet et Albert Knechtli: «Bilan d'activité de la Ville au sein de l'Association des communes genevoises».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 21.10.1998
- M-344 (156) Motion de M. Pascal Holenweg: «Affranchir la Ville».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 11.11.1998
- M-390 (156) Motion de la commission du règlement: «Information à la population sur l'exercice des droits populaires».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 17.03.1999
- M-11 (157) Motion de M. Guy Mettan et M<sup>me</sup> Christina Matthey: «Pour commémorer la mort de François Le Fort».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 29.06.1999

- M-13 (157) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon et Souhail Mouhanna: «Pour un projet de préretraite pour le personnel de la Ville».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 07.12.1999
- M-14 (157) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon et Souhail Mouhanna: «Non aux salaires bloqués – Oui à des négociations avec les représentants du personnel pour d’autres solutions».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 07.12.1999
- M-41 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, Sandrine Salerno, Marie-France Spielmann, MM. Olivier Coste, Jacques François, Alain Marquet, Pierre Maudet, Jacques Mino et Robert Pattaroni: «Une autre vision de la Genève internationale: reconnaissance des ONG et de leurs délégués».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 28.02.2000
- M-43 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Catherine Hämmerli-Lang, Michèle Wavre-Ducret, MM. Guy Dossan, Michel Ducret, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une mention claire et transparente des soutiens financiers de la Ville».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 28.02.2000
- M-45 (157) Motion de M<sup>me</sup> Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, M<sup>me</sup> Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, Souhail Mouhanna, M<sup>mes</sup> Isabel Nerny, Evelyne Strubin, Marie Vanek et M. Christian Zaugg: «OMC: face à la mondialisation, nous ne pouvons faire que ce que nous ferons, alors faisons-le!»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 18.04.2000
- M-74 (157) Motion de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon et M. Guy Savary: «Mur commémoratif au Palais Wilson». (Rapport M-74 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 13.03.2001
- M-95 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Sophie Christen, M. Alain Dupraz, M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer, MM. Jacques François, François Henry, M<sup>me</sup> Christina Matthey, MM. Pierre Maudet, Robert

Pattaroni, Pierre Reichenbach, Jean-Charles Rielle, M<sup>me</sup> Alexandra Rys, M. Damien Sidler, M<sup>me</sup> Evelyne Strubin et M. René Winet: «Pour un concept global de communication de la Ville de Genève». (Rapport M-95 A.)

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 04.03.2002

M-96 (157) Motion de M. Jean-Pierre Lyon, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann et Marie Vanek: «Faux temporaires: quel avenir, quelle durée?»

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 30.09.2000

M-130 (158) Motion de MM. Paul Oberson, Jean-Pascal Perler, Jacques François, Jacques Mino, François Sottas, Daniel Künzi, Roman Juon, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno et Eustacia Cortorreal: «Favorisons les échanges entre municipalités sur la problématique de la démocratie locale et de la participation politique».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 15.11.2000

M-150 (158) Motion de M<sup>me</sup> Nicole Bobillier, M. Olivier Coste, M<sup>me</sup> Diana de la Rosa, MM. Roger Deneys, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, Sami Kanaan, M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Sandrine Salerno et M. Daniel Sormanni: «Pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 16.12.2000

M-160 (158) Motion de MM. Roman Juon, Sami Kanaan, Alain Marquet et Roger Deneys: «Pour un tunnel du Mont-Blanc conforme aux normes de sécurité et du développement durable».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 10.04.2001

M-182 (158) Motion de MM. Souhail Mouhanna, Alain Comte, Sami Kanaan et Jean-Pascal Perler: «Pour une régularisation de tous les faux temporaires».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 10.04.2001

- M-183 (158) Motion de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon, MM. Robert Pattaroni, Guy Savary, Jean-Pierre Oberholzer et Georges Queloz: «Affichage des délibérations, actes et avis officiels du Conseil municipal: qu'en est-il?» (Rapport M-183 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 23.05.2005
- M-189 (158) Motion de MM. Roman Juon et Gérard Deshusses: «Un Prix du mérite social de la Ville de Genève». (Rapport M-189 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 30.11.2004
  - ❖ Date de la réponse: 19.12.2005
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006
- M-195 (158) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, MM. Jean-Pascal Perler, Jean-Pierre Oberholzer et Bernard Lescaze: «Pour un développement de l'évaluation des politiques publiques».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 15.01.2003
- M-200 (158) Motion de M<sup>mes</sup> Fatiha Eberle, Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Robert Pattaroni, Michel Ducret, Jean-Pierre Oberholzer et Damien Sidler: «Palais Eynard: mairie de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 09.10.2001
- M-207 (159) Motion de MM. Jean-Louis Fazio, Sami Kanaan, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Nicole Bobillier et Virginie Keller Lopez: «Pour une politique active d'intégration professionnelle des personnes handicapées en Ville». (Rapport M-207 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2002
- M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur[se])  
Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001

- M-242 (159) Motion de MM. Gérard Deshusses, Michel Ducret, Alain Dupraz, Sami Kanaan, Alain Marquet, Bernard Paillard et Christian Zaugg: «Tunnel du Mont-Blanc: contre une réouverture irresponsable au trafic des poids lourds».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 05.12.2001
- M-254 (159) Motion de MM. Bernard Paillard, Gérard Deshusses, Damien Sidler et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Intégration des indemnités salariales du personnel municipal dans le salaire de base».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 15.12.2001
- M-262 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Gérard Deshusses, Bernard Paillard et M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann: «Pour la participation de la Ville de Genève aux mouvements Slow Food et Slow Cities». (Rapport M-262 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-266 (159) Motion de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Olivier Coste, Pierre Maudet, Pierre Reichenbach, Jacques François, Damien Sidler et Alain Dupraz: «Pour une véritable information du Conseil administratif au Conseil municipal».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 25.05.2002
- M-296 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Alexandra Rys, Alice Ecuillon, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jacques Finet, André Fischer, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Guy Savary: «Pour la création d'un poste de délégué communal à la prévention». (Rapport M-296 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004
- M-327 (160) Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «Comment avait-on dit qu'on ferait? (Fondetec)» (Rapport M-327 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 09.09.2003
- M-331 (160) Motion de M. Jacques François, M<sup>me</sup> Marie Vanek, MM. Jacques Mino, Bernard Paillard, Daniel Künzi, Christian Zaugg, Patrice

Zurcher, Bruno Martinelli, M<sup>mes</sup> Isabel Nerny, Ruth Lanz et Fatiha Eberle: «Pour une égalité de traitement».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 24.02.2003

M-334 (160) Motion de MM. Michel Ducret, Pierre Maudet, Didier Bonny, Robert Pattaroni, Daniel Sormanni, M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, M. Jacques Mino, M<sup>me</sup> Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Georges Breguet, Georges Queloz, Jean-Marie Hainaut, M<sup>me</sup> Micheline Gioiosa et M. Jacques François: «La Ville de Genève doit se porter partie civile dans l'affaire du Casino».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 06.11.2002

M-346 (160) Motion de MM. Jacques François, Gérard Deshusses, Alain Marquet, Didier Bonny et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Affichons notre opposition à la guerre».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 11.02.2003

M-366 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Pierre Maudet et René Winet: «Branchons le décodeur pour les séances du Conseil municipal retransmises sur TV Léman bleu!» (Rapport M-366 A.)

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005

M-381 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Hélène Ecuyer, Sandrine Salerno, MM. Jacques François, Alain Comte, Pierre Losio, Jean-Pascal Perler et Daniel Sormanni: «Soutenir les activités internationales de Genève».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 09.09.2003

M-396 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques Mino et Roberto Broggin: «Sauvons aussi la poste du Grand-Pré».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 08.10.2003

M-415 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Gisèle Thiévent, Catherine Gaillard-Iungmann, Hélène Ecuyer, MM. Roman Juon et François Sottas: «Pour une brasserie au pont de la Machine».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 23.02.2004
- M-416 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Sandrine Salerno, Marie-France Spielmann, Liliane Johner, Gisèle Thiévent, MM. Damien Sidler, Jacques François et Pierre Losio: «Pour la transparence des conventions signées par le Conseil administratif».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 23.02.2004
- M-425 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Nelly Hartlieb, Florence Kraft-Babel, Hélène Ecuyer, Marguerite Contat Hickel, Nicole Bobillier, MM. Guy Mettan et Pierre Maudet: «Et si on faisait de Genève une ville attrayante à Noël!»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
(rapporteur[se])  
Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 11.05.2004
- M-437 (161) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, MM. Alexis Barbey, Didier Bonny, Alpha Dramé, M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer, M. Jean-Marie Hainaut, M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb, MM. Eric Ischi, André Kaplun, M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez, MM. Pierre Losio, Pierre Maudet, David Metzger et M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent: «Promotion de Genève dans d'autres villes».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 10.02.2004
- M-443 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Pierre Maudet et René Winet: «Pour des salaires municipaux généralement indemnes, mais sans indemnités généralisées».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 09.06.2004
- M-463 (161) Motion de M<sup>me</sup> Caroline Schum, MM. Roberto Broggin, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Pierre Losio, Alain Marquet, Olivier Norer, Eric Rossiaud, Damien Sidler, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung et Frédérique Perler-Isaaz: «Agenda 21 en Ville de Genève: où en est-on?»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale  
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005

- ❖ Date de la réponse: 22.12.2004
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 18.01.2005

M-542 (162) Motion de MM. Michel Ducret, Alain Fischer, M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Pierre Maudet et René Winet: «Pour que Léman bleu prenne le large sans vision étroite!» (Rapport M-542 A/B.)

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 08.06.2005

M-544 (162) Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «Pour que Léman bleu prenne le large».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 18.05.2005

### Pétitions

P-97 (156) Pétition: «Pour que vive «Chez Gaby!»

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 15.06.1999

P-24 (157) Pétition: «Ne touchez pas au mur du silence du boulevard Saint-Georges».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 14.11.2000

### Questions écrites

QE-1162 (147) Question écrite de M. Gilbert Mouron: «Quid d'un fonctionnaire qui exerce deux activités rémunérées?»

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 19.01.1989

QE-1226 (148) Question écrite de M<sup>me</sup> Alexandra Gobet: «Si ce n'est la Ville, ce serait donc l'Etat?» (Logements inoccupés de l'Etat).

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 04.12.1990

QE-37 (154) Question écrite de M. Roman Juon: «Soutien au *Courrier* par l'administration municipale de la Ville de Genève».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 18.09.1996

- QE-45 (154) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Places de stationnement sur les propriétés Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 12.03.1997
- QE-52 (154) Question écrite de M. René Grand: «Conseil de quartier de la Jonction».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 06.05.1997
- QE-62 (155) Question écrite de M. Roman Juon: «Plus d'engagements d'apprentis à la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 20.10.1997
- QE-69 (155) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Fonctionnaires de l'administration municipale et commissions extraparlimentaires».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-70 (155) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Fonctionnaires de l'administration municipale et jetons de présence».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-80 (156) Question écrite de M. Pascal Holenweg: «Impact d'une réduction du temps de travail sur la masse salariale».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 16.09.1998
- QE-81 (156) Question écrite de M. Jean-Louis Fazio : «Vacances à la charge du personnel».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 16.09.1998
  - ❖ Date de la réponse: 14.12.2005
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 14.02.2006
- QE-12 (157) Question écrite de M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez et M. Roger Deneys: «Produits genevois «bio» lors des réceptions et autres vins d'honneur organisés par la Ville de Genève».

- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 13.10.1999
- QE-46 (158) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Les différents règlements de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 11.04.2001
- QE-66 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «TV Léman bleu: le programme du Conseil municipal, s.v.p.».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 05.12.2001
- QE-78 (160) Question écrite de M. Roman Juon: «Organiser des journées portes ouvertes de l'administration municipale»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 05.06.2002
- QE-88 (160) Question écrite de M. Daniel Sormanni: «Le Fonds chômage a-t-il été augmenté à 3 millions?»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 09.10.2002
- QE-94 (160) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Palais Eynard «trouillard».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 12.02.2003
- QE-100 (160) Question écrite de M. Jacques Mino: «Liste des liens de la Ville avec les associations internationales».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 09.04.2003
- QE-133 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «Questions du public?»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004
- QE-152 (162) Question écrite de M. Jean-Louis Fazio: «A quand le rapport annuel sur l'engagement de personnes handicapées demandé par la motion M-207?»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 22.06.2004

- QE-154 (162) Question écrite de MM. Pierre Maudet, Lionel Ricou, Eric Ischi et Jean-Marie Hainaut: «Taxe professionnelle de la BCGe: transparence, s.v.p.!»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 22.06.2004
- QE-178 (162) Question écrite de M. Pierre Maudet, du 19 janvier 2005: «Communication d'émissions ou démission de la communication?»
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 19.01.2005
- QE-206 (163) Question écrite du 30 novembre 2005 de M. Roman Juon, intitulée : «Trombinoscope des élu-e-s de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
  - ❖ Renvoi au CA: 30.11.2005

### **3. Election de deux représentants du Conseil municipal pour faire partie du conseil d'administration de la Banque cantonale de Genève SA (Constitution de la République et canton de Genève, art. 80A et 177) (RCM, art. 129, lettre A).**

**La présidente.** Je demande aux partis de bien vouloir présenter leur candidat.

**M. Jacques Mino** (AdG/SI). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le groupe de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) a le plaisir de vous proposer de maintenir le mandat de Bernard Clerc à la Banque cantonale de Genève. Tout le monde ou presque sait que ce député, lorsqu'il siégeait au Grand Conseil, était bien connu pour ses positions mesurées et éclairées, ainsi que pour son travail sérieux, notamment concernant le budget du Canton. M. Bernard Clerc est donc quelqu'un de très compétent, que nous souhaitons voir continuer à faire son travail, pour le bien de la collectivité, au sein du conseil d'administration de la Banque cantonale de Genève.

**M. Guy Dossan** (R). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Parti radical propose à vos suffrages la candidature de M. Mourad Sekkiou. Agé de 49 ans, cet avocat au barreau de Genève est associé d'une étude d'avocat située en ville. Il a obtenu son brevet d'avocat après avoir décroché successivement une licence de droit français à l'Université de Lausanne et une licence de droit suisse dans notre alma mater. Il est également titulaire d'un *master* en droit international bancaire et financier de l'Université de Boston. Parmi ses diverses appartenances à des associations politiques et professionnelles, il est membre de l'Association genevoise du droit des affaires.

Par conséquent, le cursus professionnel de M. Sekkiou nous paraît parfaitement en adéquation avec les exigences requises pour représenter de manière active le Conseil municipal au sein de la Banque cantonale de Genève, et nous ne pouvons que vous recommander d'approuver sa candidature.

**La présidente.** Je désigne comme scrutateurs M<sup>m</sup>c Hartlieb, M. Hatt-Arnold, M. Dossan, M<sup>m</sup>c Saez, M. Rossiaud, M. Metzger, M. Zaugg et M<sup>m</sup>c Ecuver. Je les invite à venir chercher auprès du bureau les bulletins à distribuer.

J'attire votre attention sur le fait que vous ne devez inscrire que deux noms sur votre bulletin et que l'élection a lieu à la majorité absolue.

Les bulletins ayant été distribués, j'invite M. l'huissier à les recueillir. Je prie les secrétaires et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret, afin de procéder au dépouillement du scrutin.

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	71
Bulletins retrouvés:	68
Bulletin blanc:	1
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	68
Majorité absolue:	35

**La présidente.** *M. Bernard Clerc* est élu par 41 voix.

*M. Mourad Sekkiou* obtient 28 voix.

Quelqu'un demande-t-il la vérification de ce scrutin? Ce n'est pas le cas.

Conformément à l'article 107 du règlement du Conseil municipal, nous devrions procéder à un second tour de scrutin à la majorité relative. Mais le nombre de candidats étant égal à celui des sièges à pourvoir, je déclare que *M. Sekkiou* est élu tacitement...

**M. Georges Queloz** (L). Madame la présidente, je suis désolé de vous signaler un vice de forme: vous devez d'abord demander s'il y a d'autres candidats, avant de confirmer l'élection tacite de *M. Sekkiou*. En effet, la donne pourrait changer après les résultats du premier tour...

**La présidente.** Je vous pose donc la question: avez-vous un autre candidat à proposer?

*M. Georges Queloz.* Madame la présidente, vous ne devez pas me le demander à moi! Je ne suis pas chef de groupe! N'importe qui dans cette salle peut déposer sa candidature, et vous devez interroger l'ensemble des conseillers municipaux.

**La présidente.** J'espère que tout le monde avait compris – à part *M. Queloz* – que j'adressais ma question à toute l'assemblée! Je la répète: y a-t-il d'autres

Election: Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale

candidats? (*Signes de dénégation dans la salle.*) Tel n'est pas le cas, l'élection peut donc être tacite.

*M. Mourad Sekkiou est élu.*

**4. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie de la Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale, en remplacement de M. Bruno Martinelli, décédé (loi générale sur les contributions publiques, collationnée suivant l'arrêté législatif du 20 octobre 1928, art. 312) (RCM, art. 129, lettre B).**

**La présidente.** Je demande le nom du ou des candidats – qui peuvent aussi être des candidates, bien entendu!

**M. Christian Zaugg** (AdG/SI). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j'ai le plaisir de vous présenter, pour remplacer notre regretté collègue Bruno Martinelli, la candidature de M<sup>me</sup> Marie-Eve Tejedor, qui est une syndicaliste très sensible aux problèmes des petites et moyennes entreprises.

**La présidente.** Il n'y a visiblement pas d'autre candidate ou candidat. On me demande de procéder à cette élection de manière tacite... Tout le monde est-il d'accord avec cette proposition? C'est le cas, il en est donc fait ainsi.

*M<sup>me</sup> Marie-Eve Tejedor est élue.*

Election: Fondation de la Ville de Genève pour le logement social

Election: Fondation de Saint-Gervais Genève

**5. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, en remplacement de M. Bao Tri Nguyen-Phuoc, démissionnaire (statuts de la fondation, art. 8) (RCM, art. 129, lettre B).**

**La présidente.** Le Conseil municipal étant représenté au sein du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social par un membre par parti, l'élection sera tacite. Je demande au Parti socialiste le nom de son candidat ou de sa candidate.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio** (S). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, le Parti socialiste a le plaisir de vous soumettre la candidature de M. Miltos Thomaïdès. Architecte de profession, il dirige un bureau d'étude indépendant depuis 1986. Il a lui-même participé à différentes études dans le domaine du paysage et, notamment, à un recensement des parcs et jardins historiques du canton de Genève. Par ailleurs, il a enseigné à l'Ecole d'ingénieurs HES de Lullier. Il saura donc – nous en sommes sûrs – contribuer à montrer que le logement est aussi affaire d'aménagements extérieurs, et qu'il s'agit de concilier la qualité des espaces intérieurs avec celle des espaces extérieurs. M. Thomaïdès a été membre de la Commission d'architecture au niveau cantonal, et nous avons la certitude qu'il fera profiter la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social des compétences qu'il a acquises au sein de cette commission.

*M. Miltos Thomaïdès est élu.*

**6. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève – Fondation pour les arts de la scène et de l'image, en remplacement de M. Simon Brandt, démissionnaire (statuts de la fondation du 12 avril 1995, art. 6) (RCM, art. 129, lettre B).**

**La présidente.** Le Conseil municipal étant représenté au sein du conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève par un membre par parti, l'élection sera tacite. Je demande au Parti radical le nom de son candidat.

## Désignation des membres de la commission de contrôle de gestion

**M. Guy Dossan** (R). Pour remplacer notre collègue Simon Brandt, le groupe radical a porté son choix sur M. Thierry Baeriswyl. Il a 38 ans et exerce la profession de gérant de fortune. Mais surtout, il s'adonne à la peinture pendant ses loisirs, et il est un grand connaisseur et un fervent admirateur de l'art contemporain. Nous pensons donc qu'il conviendra parfaitement en tant que membre du conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève.

*M. Thierry Baeriswyl est élu.*

## 7. Election de quinze membres de la commission de contrôle de gestion.

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous annonce que la commission sera composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M. David Metzger* (S), *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno* (S), *M. Blaise Hatt-Arnold* (L), *M. André Kaplun* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M. Roberto Brogini* (Ve), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Eric Ischi* (UDC), *M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent* (AdG/SI), *M. Zaugg Christian* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann* (T), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Philippe Herminjard* (R).

Par ailleurs, nous avons reçu trois motions d'ordre. La première demande d'ajouter à notre ordre du jour la nouvelle motion M-588, de *M<sup>me</sup> Alexandra Rys*, *MM. François Sottas*, *Pierre Rumo*, *M<sup>mes</sup> Ruth Lanz*, *Sarah Klopmann* et *Anne Moratti Jung*, intitulée: «Quel projet d'urbanisation pour les quartiers nord-ouest de la ville de Genève?» Cette motion serait liée au rapport PR-437 A.

La deuxième demande d'ajouter à notre ordre du jour la motion M-589, de *M<sup>me</sup> Vera Figurek*, *M. Christian Zaugg*, *M<sup>me</sup> Ariane Arlotti*, *M. Sébastien Bertrand*, *M<sup>mes</sup> Catherine Gaillard-lungmann*, *Ruth Lanz Aoued*, *M. Jacques Mino*, *M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent*, *MM. François Sottas* et *Alain Dupraz*, intitulée: «Limitation de la circulation pendant le pic de pollution».

La troisième motion d'ordre demandant d'ajouter à notre ordre du jour la motion M-590, de *M. Jacques Mino*, *M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio*, *M. Alain Dupraz* et *M<sup>me</sup> Frédérique Perler Isaaz*, intitulée: «Soutien aux travailleuses et aux travailleurs de Reconvilier».

Les textes de ces objets urgents vont vous être distribués et nous traiterons ces motions d'ordre après les questions orales.

## 8. Questions orales.

**M. René Grand (S).** Ma question s'adresse à M. Christian Ferrazino. J'ai été interpellé par la Coordination enfants de la Jonction concernant les aménagements pour la sécurité routière et les éclairages des passages pour piétons dans ce quartier, attendus depuis deux ou trois ans. La lettre mentionnée tout à l'heure par M<sup>me</sup> la présidente exprime l'inquiétude de la Coordination enfants et surtout de l'Association des parents d'élèves de la Jonction quant au retard pris dans la réalisation de ces travaux.

Monsieur Ferrazino, dans une lettre datée du 25 octobre 2005, vous écriviez que les travaux allaient débiter au mois de novembre. Or nous sommes au mois de février 2006, et rien ne se passe. Ma question est donc simple: quand ces travaux de sécurisation vont-ils pouvoir commencer?

**M. Christian Ferrazino, conseiller administratif.** Je peux vous répondre, Monsieur Grand, puisque j'ai envoyé ma réponse à l'Association des parents d'élèves de la Jonction pas plus tard qu'hier. Dans ce courrier, j'explique que les travaux ont pris quelque retard, car nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires à leur exécution. A présent, c'est le cas et nous avons également reçu les autorisations requises. Les trois seuils de ralentissement pourront donc être aménagés d'ici au printemps.

En revanche, il n'en va pas de même pour l'éclairage des passages pour piétons. Monsieur Grand, vous avez oublié de relever qu'au moins 15 ou 20 passages piétons sont concernés et qu'une telle intervention nécessite une réflexion d'ensemble sur l'éclairage du quartier. Le financement de l'opération devra ensuite être sollicité auprès du Conseil municipal, qui sera saisi d'une demande de crédit ad hoc pour cet objet. Les trois seuils de ralentissement, quant à eux, seront réalisés et financés dans le cadre du budget.

**M. Mathias Buschbeck (Ve).** Ma question s'adresse au conseiller administratif Hediger. Elle concerne le stade du Bout-du-Monde et plus précisément le bassin situé devant les vestiaires, qui est destiné au nettoyage des chaussures de football. Ce bassin comporte une quinzaine de robinets, mais un seul bouton presseur; par conséquent, quand une personne nettoie ses chaussures, les quinze robinets se mettent à fonctionner, ce qui occasionne une forte consommation d'eau parfaitement inutile. Ce stade est probablement le dernier du canton à fonctionner encore de la sorte, alors que tous les autres sont équipés de boutons presseurs individuels par robinet. Monsieur Hediger, je voudrais savoir si vous allez profiter

de la pause hivernale pour installer un tel dispositif au Bout-de-Monde. Si ce n'est pas le cas, dans quel délai cela sera-t-il réalisé?

**M. André Hediger, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, comme vous le savez, les aménagements que nous avons réalisés ces dernières années dans de nombreux vestiaires d'installations sportives ont permis de considérables économies d'eau dans les douches ainsi que d'énergie.

Je me suis rendu samedi dernier au stade du Bout-du-Monde, et j'avoue que je n'ai pas fait attention aux robinets du bassin pour nettoyer les chaussures de football. Mais vous avez entièrement raison de vouloir améliorer leur fonctionnement, Monsieur Buschbeck. Je vais demander au Service des sports d'installer un bouton presseur pour chaque robinet dans les semaines qui viennent, afin que nous fassions des économies d'eau.

**M. René Winet (R).** Ma question s'adresse, je crois, à M. Ferrazino. Dans la *Feuille d'avis officielle* du 16 novembre 2005, nous lisons que les places de parc sises dans le parc des Eaux-Vives, à la hauteur des courts de tennis, sont actuellement réglementées à quatre heures au maximum par arrêté du 12 mars 1998. Par son courrier du 30 mai 2005, le Conseil administratif de la Ville de Genève souhaite abroger cet arrêté et privatiser ces places de parc. Ma question est la suivante: que signifie «privatiser ces places de parc»? Les privatiser pour qui et à quel prix?

**La présidente.** Monsieur Winet, c'est M. Hediger qui vous répondra demain.

**M. Georges Queloz (L).** Ma question s'adresse à M. Hediger et concerne la plaine de Plainpalais, qui s'apprête à accueillir le Cirque du Soleil. Depuis le début du mois de février 2006, plus de la moitié de la plaine est fermée pour des travaux d'aménagement. J'aimerais savoir pour combien de temps les lieux sont mis à la disposition du Cirque du Soleil, à partir de quand il en paie l'occupation, et à hauteur de quel montant.

Je rappelle que l'installation de ce cirque entraîne des frais supplémentaires, car il faudra déplacer les forains de la plaine de Plainpalais pendant le mois de mars. En outre, les raccordements électriques engendrent eux aussi des coûts. Mais qui va les assumer? Le Cirque du Soleil, les forains ou la Ville de Genève?

**M. André Hediger, conseiller administratif.** Monsieur le conseiller municipal, je vous donnerai demain les dates exactes que vous demandez, car je ne les ai pas en tête à l'instant. Mais, si je ne m'abuse, le Cirque du Soleil doit rester sur place environ quatre semaines. L'aménagement de la plaine de Plainpalais en vue de son arrivée a déjà commencé la semaine dernière. Sachez, Monsieur Queloz, que la présence de ce cirque à Genève a des retombées économiques très importantes pour notre ville. En effet, son personnel ne loge pas dans des caravanes, comme les autres cirques, mais à l'hôtel, où il prend ses repas. Cela rapporte des sommes importantes à notre cité. Quant à la redevance due à la Ville par le Cirque du Soleil, je vous en indiquerai le montant demain.

Néanmoins, je peux d'ores et déjà affirmer que tous les frais d'installation sont assumés par le Cirque du Soleil: le revêtement en bitume, qui sera ôté après son départ, le déplacement d'un lampadaire, qui sera réinstallé par la suite, etc. Toutes les installations électriques nécessaires à l'alimentation du Cirque du Soleil sont prises en charge par lui et le Cirque du Soleil a également dédommagé les forains. J'ai organisé deux rencontres entre les foraines et M. Drieberg, pour le Cirque du Soleil, afin de régler les problèmes de nuisances et d'assurer une bonne entente entre les deux parties; un accord est intervenu, selon lequel le Cirque du Soleil prend à sa charge un certain nombre de dépenses concernant les forains. Voilà ce que je peux répondre pour l'instant, en attendant de donner des informations complémentaires lors de la séance plénière de demain.

**M. Olivier Coste (S).** Ma question s'adresse à M. Hediger. Elle concerne les naturalisations et l'intégration des nouveaux citoyens. Il y a quelques années, la municipalité offrait une information aux futurs citoyens, sous forme de conférences audiovisuelles données par un ancien enseignant, M. René Champion, chargé de communication à la Ville de Genève. Pourquoi cette information a-t-elle été supprimée? Par quoi le Conseil administratif compte-t-il la remplacer? D'autre part, pourquoi les conseillères municipales et les conseillers municipaux ne sont-ils plus tenus au courant et invités aux soirées d'accueil au Palais Eynard, moments pendant lesquels ils pouvaient rencontrer à nouveau les personnes qu'ils avaient visitées dans le cadre des travaux de la commission des naturalisations?

**M. André Hediger, conseiller administratif.** L'accueil des nouveaux naturalisés a eu lieu hier soir et il y avait 130 personnes présentes parmi lesquelles des conseillers municipaux; ceux-ci ont donc été informés de cette cérémonie, et je sais que tel est le cas des membres de la commission des naturalisations. Nous sommes la seule ville de Suisse à souhaiter la bienvenue à ceux qui ont choisi

notre pays, notre canton et notre ville. M. Jacques Moret, directeur général de l'administration municipale, signe la convocation adressée à tous les nouveaux naturalisés pour cette soirée au Palais Eynard, dont je fixe la date, et qui est donc programmée par le Conseil administratif. J'ignore toutefois si cette information figure sur les sites internet de la Ville de Genève et du Conseil municipal et je vais m'en assurer.

Il y a bien longtemps, nous avons tenté l'expérience d'une conférence donnée par M. René Champion; or nous nous sommes aperçus que son résultat n'était pas vraiment positif. Le Conseil administratif a donc décidé d'accueillir les nouveaux naturalisés en leur offrant un verre, comme nous l'avons fait hier soir, en leur fournissant quelques notions concernant l'organisation de notre pays, de notre canton et de notre ville. Pour ma part, sur le plan politique, je leur explique le fonctionnement du Conseil municipal et du Conseil administratif, je leur présente les cinq départements et je mentionne le nom des conseillers administratifs, leur parti, ainsi que les responsabilités qui leur incombent.

Monsieur Coste, puisque vous n'êtes pas venu à cette soirée au cours des dernières années, je vous invite à celle qui aura lieu jeudi prochain à 20 h au Palais Eynard. Nous y accueillerons 140 nouveaux naturalisés.

**M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve).** Ma question s'adresse à M. Patrice Mugny. J'ai lu dans un de mes journaux favoris une information concernant la collection de matériel photographique Auer: en effet, il est question que cette dernière quitte Genève pour une autre ville. Cependant, je sais que ses propriétaires ont pris langue avec M. Mugny et le département des affaires culturelles à propos de l'éventuelle installation de cette collection dans des locaux à trouver en ville de Genève. J'aimerais savoir où en sont ces négociations, et si nous pouvons espérer que la collection Auer reste à Genève.

**M. Patrice Mugny, conseiller administratif.** Tout d'abord, il faut savoir que, actuellement, il n'y a pas de négociations entre la Ville et les propriétaires de la collection Auer. Ce fut le cas à une certaine époque, mais le couple Auer – dont la collection est effectivement magnifique – posait de telles conditions liées à son legs à la Ville que cette éventualité n'était tout simplement pas envisageable. Je ne sais plus quel journaliste a prétendu que cette collection aurait pu trouver place au Musée d'art moderne et contemporain, mais la Ville n'a jamais prévu cela, c'est totalement faux!

En revanche, j'ai appris récemment qu'un privé – dont je tairai le nom, car je ne sais pas s'il souhaite être connu alors que l'information n'est pas encore

publique – était prêt à accueillir – et non à exposer – cette collection dans de bonnes conditions. Si tel était le cas, la Ville serait prête, par le biais du Musée d'art et d'histoire et d'autres institutions, à présenter régulièrement les photographies au public, car elles en valent vraiment la peine. Voilà le dernier état des lieux concernant cette affaire.

Mais soyons clairs. La Ville doit en permanence affronter le chantage des particuliers qui veulent traiter avec elle sous la menace de partir ailleurs. A un moment donné, on ne peut pas les en empêcher! Mais il est vrai que la collection Auer est magnifique et que, si l'arrangement dont j'ai entendu parler se concrétise, nous serons heureux de contribuer à la valoriser par la suite.

**M. Patrice Reynaud (L).** Ma question s'adresse à M. le magistrat Christian Ferrazino, et elle est fort simple. Il s'agit du projet Veprovige – soit l'étude des répercussions engendrées par l'introduction de véhicules propres au sein du parc de véhicules de la Ville – qui nous a été présenté il y a quelques semaines à la commission des finances. Les objectifs poursuivis tels qu'ils étaient formulés dans la proposition PR-317, qui est relativement ancienne, ont-ils été atteints? Ce qui a été fourni – à savoir un programme informatique et pratiquement rien d'autre – valait-il les 250 000 francs prévus? Les souhaits formulés par le Conseil administratif dans la proposition en question sont-ils aujourd'hui pleinement réalisés?

**M. Jacques Mino (AdG/SI).** Ma question s'adresse à M. Tornare. J'ai appris que, dans le règlement de certaines crèches – c'est-à-dire des associations que nous subventionnons – un article stipule que, si les parents ne paient pas régulièrement leur dû à la crèche, leur enfant n'y sera plus reçu. Cette disposition est contraire à la convention des droits de l'enfant. On ne peut pas se servir d'un enfant comme otage pour régler des problèmes d'adultes! Monsieur Tornare, estimez-vous que vous aurez une autorité suffisamment forte pour mettre au pas les comités de crèche qui ne veulent pas entendre raison?

**M. Manuel Tornare, maire.** Monsieur Mino, le jour où toutes les crèches seront municipalisées, la Ville sera l'employeur et ce problème ne se posera plus. Mais je vous rappelle que, pour le moment, juridiquement, ce sont les comités de crèche qui sont l'employeur. Vous avez néanmoins raison: la disposition réglementaire que vous déplorez est contraire au droit international. Nous allons donc nous renseigner – car je ne veux pas encourager la délation ce soir – pour savoir quels comités de crèche fonctionnent de la sorte.

**M. Philippe Herminjard (R).** Ma question s'adresse à M. le maire, Manuel Tornare. Elle concerne la sculpture *Broken Chair*, installée en 1997 sur la place des Nations à titre provisoire. Après sa première présentation, la chaise mutilée aurait dû trouver son emplacement définitif devant la Maison de la paix, offrant ainsi pleinement son pouvoir symbolique de figure de lutte contre les guerres inhumaines. Mais, comme d'habitude à Genève, les projets de construction ont été en butte à des contraintes et ont cumulé les retards. Ainsi, la chaise est restée à son emplacement provisoire initial durant huit longues années, avant d'être démontée et enlevée pour permettre le réaménagement de la place.

Je rappelle qu'à l'époque l'installation de la *Broken Chair* devant le Palais des Nations n'avait pas fait l'unanimité dans le landernau des Nations Unies, en particulier parmi les plus hauts dirigeants de cette institution et de la diplomatie helvétique. Le Conseil administratif entend-il remettre cette chaise à la place des Nations, alors que cet emplacement est contesté? Si oui, il s'agirait d'une méprise, voir d'une faute diplomatique. Si non, le groupe radical propose son installation dans le Jardin de la paix, haut lieu des activités internationales situé dans le quartier du Petit-Saconnex, en attendant qu'une hypothétique Maison de la paix voie le jour.

**M. Christian Ferrazino, conseiller administratif.** J'ai cru comprendre qu'il y avait une question, dans le discours de M. Herminjard... Apparemment, il s'agit du maintien ou non de la *Broken Chair* sur la place des Nations. Monsieur le conseiller municipal, je vous apporterai demain la brochure éditée par le département de l'aménagement, des constructions et de la voirie au sujet de cette chaise. Ce document, distribué à l'ensemble des conseillers municipaux juste avant votre arrivée parmi eux, explique les raisons pour lesquelles le Conseil administratif avait opté pour le maintien de la *Broken Chair* à son emplacement premier. Je me permets de les résumer très brièvement.

Monsieur Herminjard, il est vrai que nous avons évoqué plusieurs sites pouvant accueillir ce monument, dont celui que vous avez mentionné, devant la future Maison de la paix. Mais il faut savoir que cette construction – projet soutenu par le Département fédéral des affaires étrangères et le Conseil fédéral dans son ensemble – a du plomb dans l'aile en raison de l'état des finances fédérales. Apparemment, ce n'est pas demain que ce bâtiment verra le jour le long du chemin Rigot! En tout cas, pour l'instant, nous avons dû y renoncer.

Je vous rappelle également que le retour de la *Broken Chair*, œuvre de l'artiste genevois Daniel Berset, figure expressément dans l'autorisation de construire délivrée pour l'aménagement en cours de réalisation à la place des Nations. Après une longue discussion très ouverte entre ceux qui plaidaient pour la disparition de la chaise et ceux qui, au contraire, estimaient que nous avons

toutes les raisons de la maintenir à sa place, nous avons opté pour cette deuxième alternative. Pourquoi? Essentiellement en raison du message transmis par cette chaise à trois pieds et de la nécessité de continuer à lutter contre les mines antipersonnel. Malheureusement, ce message est encore aussi actuel aujourd'hui qu'à l'époque où la *Broken Chair* a été conçue. Par conséquent, nous souhaitons sa réinstallation sur la place des Nations, avec l'espoir qu'elle disparaîtra lorsque son message n'aura plus de raison d'être.

En octobre 2006, nous inaugurerons la place des Nations réaménagée – probablement en présence de M. Kofi Annan – et nous espérons que cette chaise aura été réinstallée afin de continuer à diffuser son important message dans la Genève internationale où nous vivons.

**M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve).** Ma question s'adresse à M. Hediger et concerne le Tennis Club Driza-Miremont. Il va penser que je suis monomaniaque... Pas du tout! Je teste maintenant la technique du harcèlement, pour avoir une vraie réponse – peut-être cela fonctionnera-t-il...

Je rappelle les faits. En mai 2005, nous avons refusé la proposition PR-355 du Conseil administratif prévoyant la rénovation de ce tennis club et nous avons adressé la motion M-521 au Conseil administratif pour que ce projet avance plus vite. En septembre 2005, M. Hediger nous a assurés, en commission, qu'un nouveau projet allait bientôt nous être soumis. A la fin 2005, je lui ai reposé la question, en lui rappelant que l'autorisation de construire serait échue le 13 janvier 2006. Il m'a alors répété que le projet allait bientôt arriver, mais nous n'avons toujours rien vu venir. Ce soir, j'aimerais vraiment savoir si quelque chose se prépare, ou si le projet est abandonné. Monsieur Hediger, cessez de nous dire que c'est pour bientôt, alors que rien ne se passe!

**M. Eric Fourcade (HP).** Ma question s'adresse au magistrat Hediger. J'aimerais savoir si le Conseil administratif a pensé à remplacer les places de stationnement éliminées à la rue Hoffmann en raison du tracé du nouveau tram Cornavin-Meyrin. En effet, il y a des gens qui ont payé leur macaron à l'année et qui aimeraient bien savoir où se garer!

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC).** Dans le rapport d'activités 2005 de l'Association pour les intérêts des cyclistes (Aspic), au point 7, je lis que la coordinatrice a des mandats de la Ville. Cette information est suivie de la précision: «Voir plus bas dans le rapport.» Or je n'y ai rien vu à ce sujet! Je me demande donc si le terme de «mandat» a été correctement employé, car il suppose en principe un travail

ou une mission donnant lieu à une rémunération. J'aimerais savoir si c'est bien de cela qu'il s'agit et, si oui, de quel mandat il est question et sur quels objets il porte.

**M. Pierre Rumo (T).** Ma question s'adresse au Conseil administratif, et plus précisément à M. le maire. Dans les médias de la semaine passée et de cette semaine, nous avons lu que le Conseil fédéral allait déposer un projet de loi apparemment extrêmement important consacré à la Genève internationale. J'ai eu l'impression que ce projet législatif concernait avant tout la Confédération et le Canton, et que la Ville était quelque peu ignorée. Ai-je mal lu ou certains, anticipant de quelques décennies, souhaitent-ils déjà raser la Ville sur les plans institutionnel et juridique, ignorant par la même occasion le rôle de notre municipalité sur le plan international?

**La présidente.** Monsieur Rumo, il vous sera répondu demain.

Mesdames et Messieurs, nous devons maintenant voter les trois motions d'ordre que j'ai annoncées tout à l'heure. La première demande d'ajouter à notre ordre du jour la nouvelle motion M-588 intitulée: «Quel projet d'urbanisation pour les quartiers nord-ouest de la ville de Genève?», à traiter avec le rapport PR-437 A. L'un ou l'autre des motionnaires veut-il s'exprimer sur l'urgence?

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC).** L'urgence est tout simplement due au fait que la motion M-588 est liée à un point très précis de notre ordre du jour que nous allons traiter tout à l'heure. Pour éviter de mener deux fois le même débat, étant donné que l'exposé des motifs des deux objets est identique, il nous paraît intelligent de réduire le temps de traitement de ces deux points en les abordant ensemble. Plus que d'une réelle urgence, il s'agit donc d'une question de commodité dans l'ergonomie de nos débats.

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 51 oui contre 14 non (1 abstention).**

**La présidente.** Nous passons à la deuxième motion d'ordre qui demande d'ajouter à notre ordre du jour la motion M-589: «Limitation de la circulation pendant le pic de pollution».

**M. Christian Zaugg (AdG/SI).** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, je m'exprimerai sur l'urgence. La situation

que nous connaissons en ce moment est sans précédent, car voilà une bonne dizaine d'années que Genève n'avait enregistré une telle pollution atmosphérique. Le seuil d'alerte, vous le savez, a été dépassé et un taux record de 150 microgrammes de particules PM10 par mètre cube a été atteint au début du mois de février, dans le canton et en ville de Genève en particulier.

Cette situation a affecté de nombreuses personnes dans leur santé et nous avons appris que le nombre d'admissions à l'Hôpital cantonal avait considérablement augmenté. Pris de court, le Conseil d'Etat a élaboré dans la précipitation un «plan azur», qui propose de mettre en place une circulation alternée dès le prochain pic de pollution. Nous nous permettons toutefois de douter de son efficacité et proposons, sur le modèle de Lausanne, une motion qui contient des mesures mieux ciblées et plus incitatives, telles que l'interdiction de la circulation automobile dans l'hypercentre et la gratuité des transports publics pendant toute la durée du prochain pic de pollution.

C'est la raison pour laquelle nous vous invitons, Mesdames et Messieurs, à ne pas refuser le débat sur la motion M-589 – il en va de la santé de la population – et donc à en voter l'urgence. Je vous en remercie.

**M. Didier Bonny (DC).** Le groupe démocrate-chrétien refusera l'urgence, puisqu'il entend s'opposer à la motion elle-même. Comme l'a dit M. Zaugg, le Conseil d'Etat a pris des mesures après ce qui s'est passé au début du mois de février – Conseil d'Etat qui, je le rappelle, est quand même à majorité de gauche, même s'il est vrai qu'il ne compte pas de représentant de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants). Pour ma part, je crains que ce groupe n'utilise le Conseil municipal pour faire sa politique – mais je ferme là cette parenthèse.

Attendons de voir ce qui va se passer avec les nouvelles mesures acceptées par le Conseil d'Etat, et laissons-le les appliquer lors du prochain pic de pollution – tout en espérant qu'il ne viendra pas de sitôt! Si ces mesures devaient effectivement s'avérer insuffisantes ou que le Conseil d'Etat ne les mette pas en pratique alors qu'il les a prévues, nous verrons comment agir. C'est peut-être sur ce plan que je puis comprendre les motionnaires: le Conseil d'Etat osera-t-il aller jusqu'au bout de ce qu'il propose, osera-t-il imposer la circulation alternée? C'est à voir. Mais enfin, attendons que se produise une nouvelle situation analogue à celle de début février pour juger des mesures prises par le Conseil d'Etat et annoncées il y a quelques jours par M. Robert Cramer. Pour cette raison, il ne nous paraît pas urgent d'accepter ce soir la motion M-589.

**M. Guy Dossan (R).** Le préopinant a très bien parlé. Et comme aime à le dire un de mes collègues, enfoncer une porte ouverte fait nettement moins mal...

Nous ne soutiendrons pas non plus l'urgence – ni la motion elle-même, d'ailleurs. Nous avons entendu un magistrat Vert du Canton dire que des mesures avaient été prises, alors laissons le Conseil d'Etat – de gauche, je vous le rappelle – les appliquer en cas de nouveau pic de pollution. Il faut peut-être lui faire confiance... Je suis étonné que l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) ne fasse pas confiance à un Conseil d'Etat qui, même si elle n'en fait pas partie, appartient quand même à sa mouvance. Nous refuserons bien évidemment l'urgence.

**M. Jean-Marie Hainaut (L).** Il est assez surprenant que certains fassent un procès d'intention au Conseil d'Etat et, en ce qui nous concerne, nous aurions de la peine à nous y associer. En occurrence, le Canton a édicté un certain nombre de mesures. Nous espérons bien qu'elles n'auront jamais à être appliquées et que les conditions qui gouvernent leur application ne se réaliseront plus. Mais prétendre aujourd'hui, d'ores et déjà, que ces mesures ne seront pas appliquées signifie tout simplement, à mon avis, faire peu de cas du Conseil d'Etat. C'est une appréciation que nous laissons à la liberté de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants). Pour notre part, nous ne voterons pas l'urgence.

**M. Pascal Rubeli (UDC).** Nous ne voterons pas non plus l'urgence, ni la motion, essentiellement pour toutes les raisons qui viennent d'être évoquées. Le Conseil d'Etat a décidé de prendre des mesures. Seront-elles bien appliquées ou pas? C'est un autre aspect du problème. Mais commençons déjà par observer ce qui se passera lors du prochain pic de pollution – s'il se produit un jour, ce que nous ne souhaitons évidemment pas. Sur la base de tous les arguments déjà énoncés à plusieurs reprises de manière très claire, je le répète, nous ne voterons pas l'urgence de cette motion.

*Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 36 non contre 27 oui (2 abstentions).*

**La présidente.** Nous allons à présent voter la motion d'ordre demandant d'ajouter à notre ordre du jour la motion M-590: «Soutien aux travailleuses et aux travailleurs de Reconvilier».

**M. Jacques Mino (AdG/SI).** C'est au nom de l'Alternative que je défends l'urgence de cette motion. La raison en est assez évidente: cela fait trois semaines que 320 travailleuses et travailleurs de Reconvilier sont en grève pour défendre leur poste de travail et leur usine. Toute la vallée, toute la région jusqu'à Soleure

les soutient, car il y a 4000 postes de travail en danger. A la fin de cette semaine, ces travailleurs se retrouveront chacun avec environ 2000 francs de moins sur leur salaire. Or ils défendent les postes de travail de tout le monde – il ne s’agit pas seulement des leurs, car le problème est général – ils luttent contre le chômage et la fermeture abusive d’entreprises, des entreprises rentables par ailleurs, puisque l’usine de Reconvilier fait des millions de francs de bénéfice par année! C’est pourquoi il faut les aider. Ces travailleurs doivent avoir un peu d’argent dans la caisse pour terminer leur lutte, comme nous le souhaitons. Indépendamment des démarches que chacun d’entre nous pourrait être amené à faire, nous aimerions que la Ville fasse un signe dans ce sens ce soir et que le Conseil administratif nous soumette une proposition d’aide financière.

Mise aux voix, la motion d’ordre est acceptée par 42 oui contre 4 non (17 abstentions).

**La présidente.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous vous proposons de traiter cet objet à 20 h 30. Puisque personne ne s’y oppose, il en sera fait ainsi.

**9. Proposition du Conseil administratif du 14 décembre 2005 en vue du bouclage d’un crédit extraordinaire d’un montant de 302 000 francs (proposition PR-119, votée le 25 juin 2001) destiné à financer une action durable marquant le 100<sup>e</sup> anniversaire de l’attribution du premier Prix Nobel de la paix à Henry Dunant le 10 décembre 1901 (PR-449).**

**Préambule**

Conformément aux règles de l’administration municipale relatives à la gestion et au bouclage des crédits extraordinaires, nous présentons à votre Conseil le bouclage du crédit suivant.

Le 25 juin 2001, le Conseil municipal a voté un crédit extraordinaire de 302 000 francs destiné à financer une action durable, en octobre et novembre 2001, puis en 2002, marquant le 100<sup>e</sup> anniversaire de l’attribution du premier Prix Nobel de la paix à Henry Dunant le 10 décembre 1901.

**Bref rappel historique**

Le 10 décembre 1901, Henry Dunant se vit décerner le premier Prix Nobel de la paix. A l’occasion de ce 100<sup>e</sup> anniversaire en 2001, un comité a été mis sur pied

sous la présidence de M. Roger Durand, également président de la Société Henry Dunant. Ce comité faitier de l'association «Genève, un lieu pour la paix» a élaboré un programme de manifestations parmi lesquelles la réalisation d'«Itinéraires de la paix» qui ont permis de visiter quelque 51 lieux de Genève ayant un lien direct avec le développement du droit international et de l'action humanitaire.

Par ailleurs, en 2002, pour le 100<sup>e</sup> anniversaire du Prix Nobel de la paix remis à Elie Ducommun, un buste a été érigé dans le parc de Saint-Jean.

Le crédit extraordinaire a permis le financement des «Itinéraires pour la paix» ainsi que du socle, y compris sa gravure, qui a reçu le buste d'Elie Ducommun.

<b>Boucllement du crédit sans demande de crédit supplémentaire</b>	Fr.
Genève, un lieu pour la paix (itinéraires)	187 000
Calas artisans (socle du buste)	36 549
Total des dépenses	223 549
Solde non dépensé	78 451

## **Conclusion**

Ce crédit d'investissement présente un solde positif de 78 451 francs.

Au bénéfice des explications qui précèdent, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à voter le projet d'arrêté suivant:

### *PROJET D'ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre f), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article unique.* – Le Conseil municipal approuve le boucllement du crédit de 302 000 francs destiné à financer une action durable marquant le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'attribution du premier Prix Nobel de la paix à Henry Dunant avec un solde positif de 78 451 francs.

**La proposition est renvoyée à la commission des finances sans débat de préconsultation.**

**10. Proposition du Conseil administratif du 14 décembre 2005 en vue du bouclement du crédit de 45 000 francs au titre de subvention complémentaire destinée à la participation à la couverture des frais d'agrandissement du Théâtre du Loup (proposition PR-410) (PR-450).**

**Préambule**

Conformément aux règles de l'administration municipale relative à la gestion et au bouclement des crédits d'investissement, nous présentons à votre Conseil le bouclement du crédit suivant.

Le 19 mai 2005, le Conseil municipal a voté un crédit de 45 000 francs, au titre de subvention de la Ville de Genève, pour participer à la couverture des frais d'agrandissement du Théâtre du Loup.

**Rappel historique**

En 1993, le Théâtre du Loup a inauguré la salle de spectacles du chemin de la Gravière. Bâtiment original et fonctionnel, son coût de fabrication a été particulièrement modeste grâce à l'engagement de la compagnie des architectes. Un don de la compagnie Matthias Langhoff avait permis d'amorcer le financement de ce chantier dont une grande part du coût total a été couverte par des contributions de membres et de sympathisants du Théâtre du Loup.

Pour sa part, la Ville de Genève a mis à disposition la parcelle sur laquelle est construite la salle. De plus, et depuis plusieurs années, elle accorde une subvention qui permet de participer à la couverture des frais de fonctionnement de la salle, d'une part, et à celle d'une production d'au moins un spectacle de la compagnie par année, d'autre part. Cette subvention est de 400 000 francs depuis l'année 2001.

En 2003, le Théâtre du Loup a souhaité regrouper ses activités autour de la salle en agrandissant ses bureaux par la surélévation du local actuel, et en construisant, sur le flanc sud-ouest du théâtre, sur la même parcelle, un nouveau bâtiment destiné à accueillir un atelier de décors et une salle de répétitions utilisés également pour les stages. Les objectifs étaient les suivants:

- économiser les charges locatives annuelles pour les locaux de répétitions, de cours et de stages;
- assurer au théâtre la pérennité de son travail et de son développement.

La construction a été réalisée par les architectes Loponte et Baillif, de la mi-juin à la fin août 2003.

Le 9 avril 2003, le Conseil municipal a voté un crédit de 200 000 francs, au titre de subvention de la Ville de Genève, pour participer à la couverture de ces frais d'agrandissement. Le solde du montant des travaux était annoncé comme étant couvert par la Fondation Wilsdorf, la Loterie romande et les Amis du Théâtre du Loup.

Sur la base des indications fournies le 2 décembre 2003 par les architectes précités, et après vérification et acceptation par le Service d'architecture, nous avons proposé à votre Conseil le bouclement de ce crédit en date du 9 juin 2004 (proposition PR-352), avec le récapitulatif suivant:

<b>Récapitulatif du coût des travaux</b>	Fr.	Fr.
1. Terrain		1 830
1.1 Honoraires	1 830	
2. Bâtiment		508 755
2.1 Gros oeuvre 1	308 001	
2.2 Gros oeuvre 2	82 530	
2.3 Installations électriques	18 500	
2.4 Chauffage, ventilation, conditionnement d'air (inst.)	22 058	
2.5 Installations sanitaires	15 444	
2.7 Aménagements intérieurs 1	41 813	
2.8 Aménagements intérieurs 2	409	
2.9 Honoraires	20 000	
5. Frais secondaires et comptes d'attente		63 350
5.1 Autorisations, taxes	6 020	
5.2 Echantillons, maquettes, reproductions, documents	330	
5.5 Prestations du maître d'ouvrage	57 000	
Total		<u>573 935</u>

Votre Conseil a accepté le bouclement de ce crédit de 200 000 francs en date du 7 septembre 2004.

### **Demande de subvention complémentaire**

Le 21 mars 2005, le Théâtre du Loup nous a informés qu'un dépassement de budget de 114 000 francs inhérent à l'agrandissement réalisé en 2003 grevait dangereusement son budget 2005.

En effet, le bilan 2004 indiquait que, si l'on soustrayait les dettes à court terme des actifs circulants, il n'existait aucun surplus pour le fonds de roulement. Ce dernier se présentait au contraire sous la forme négative de - 25 000 francs, témoignant de l'absence de liquidités à laquelle le théâtre était confronté.

Vu ces problèmes de trésorerie à un moment où le théâtre rencontrait un vif succès public mais avait besoin de financer ses productions, de participer aux charges des accueils et de garantir la permanence des salaires fixes, ce dernier a sollicité la Ville de Genève pour une subvention extraordinaire de 45 000 francs, équivalente au déficit des travaux d'agrandissement qu'il restait à résorber.

Le nouveau récapitulatif du coût des travaux fourni le 21 mars 2005 par le Théâtre du Loup était le suivant:

### Dépenses

<i>Récapitulatif du coût des travaux</i>	Fr.	Fr.
1. Terrain		2 141,25
1.1 Honoraires	2 141,25	
2. Bâtiment		521 336,34
2.1 Gros oeuvre 1	308 000.—	
2.2 Gros oeuvre 2	85 057,74	
2.3 Installations électriques	19 500.—	
2.4 Chauffage, ventilation, conditionnement d'air (inst.)	22 058.—	
2.5 Installations sanitaires	15 970,40	
2.7 Aménagements intérieurs	46 423,10	
2.8 Aménagements intérieurs	4 327,10	
2.9 Honoraires	20 000.—	
5. Frais secondaires et comptes d'attente		69 928,23
5.1 Autorisations, taxes	4 019,20	
5.2 Echantillons, maquettes, reproductions, documents	329,70	
5.5 Prestations du maître d'ouvrage	64 397,89	
5.6 Frais administratifs et divers	1 181,14	
Total dépenses		<u>593 405,52</u>

### Recettes

<i>Subventions et dons reçus</i>	Fr.
Ville de Genève	200 000.—
Loterie romande	130 000.—
Plan-les-Ouates	2 000.—
Fondation Baur	15 000.—
Fondation Sandoz	25 000.—
S & K Binding Stiftung	20 000.—
Migros Kulturprozent	5 000.—
Banque Pictet	5 000.—
Membres et amis du Loup	<u>31 837,65</u>
Total subventions	433 837,65

<i>Fonds propres</i>	Fr.
Provision Loup	45 500.—
Total subventions et fonds	479 337,65
Déficit	114 067,87

Les différences entre ce nouveau décompte et celui fourni en 2003 par les architectes proviennent du fait que les architectes avaient omis un certain nombre de postes (charges sociales des prestations du maître de l'ouvrage calculées en 2004), de l'arrivée tardive de factures, de la tenue de certains comptes d'aménagements intérieurs par le Théâtre du Loup et non par les architectes. Il est regrettable que ces informations n'aient pas été remises avant le bouclage du crédit de la subvention de 200 000 francs.

Le déficit de 114 000 francs a été réduit en 2004 par l'apport de 30 000 francs par la Loterie romande et de 10 000 francs par les Services industriels de Genève, ainsi que par deux ans d'amortissement (un peu plus de 30 000 francs en 2003 et 2004). Le solde à couvrir s'élevait donc à 45 000 francs, selon les indications données par le théâtre.

Le 18 mai 2005, le Conseil municipal a voté un crédit de 45 000 francs en faveur du Théâtre du Loup, au titre de subvention complémentaire aux 200 000 francs déjà alloués par le Conseil municipal, pour participer à la couverture des frais d'agrandissement du théâtre.

### **Bouclage des comptes**

Selon la proposition PR-410 du 13 avril 2005, le crédit de 45 000 francs était destiné à la participation à la couverture des frais d'agrandissement du Théâtre du Loup.

Ce montant a été versé en une fois le 14 juillet 2005.

### **Conclusion**

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) municipaux(ales), de bien vouloir approuver le projet d'arrêté suivant:

### *PROJET D'ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre f), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article unique.* – Le Conseil municipal approuve le boucllement du crédit de 45 000 francs au titre de subvention destinée à l'agrandissement du Théâtre du Loup.

La parole n'étant pas demandée en préconsultation, la prise en considération de la proposition et son renvoi à la commission des finances sont acceptés sans opposition (58 oui et 1 abstention).

**11. Proposition du Conseil administratif du 14 décembre 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 103 400 francs, au titre de subvention extraordinaire, afin de couvrir les frais relatifs à la mise à niveau d'équipements techniques du Théâtre du Loup (PR-451).**

**Rappel historique**

En 1993, le Théâtre du Loup a inauguré la salle de spectacles du chemin de la Gravière. Bâtiment original et fonctionnel, son coût de fabrication a été particulièrement modeste grâce à l'engagement de la compagnie des architectes. Un don de la compagnie Matthias Langhoff avait permis d'amorcer le financement de ce chantier dont une grande part du coût total a été couverte par des contributions de membres et de sympathisants du Théâtre du Loup.

Pour sa part, la Ville de Genève a mis à disposition la parcelle sur laquelle est construite la salle. De plus, et depuis plusieurs années, elle accorde une subvention qui permet de participer à la couverture des frais de fonctionnement de la salle, d'une part, et à celle d'une production d'au moins un spectacle de la compagnie par année, d'autre part. Cette subvention est de 400 000 francs depuis l'année 2001.

En 2003, le Théâtre du Loup a souhaité regrouper ses activités autour de la salle en agrandissant ses bureaux par la surélévation du local actuel, et en construisant, sur le flanc sud-ouest du théâtre, sur la même parcelle, un nouveau bâtiment destiné à accueillir un atelier de décors et une salle de répétitions utilisés également pour les stages. Les objectifs étaient les suivants:

- économiser les charges locatives annuelles pour les locaux de répétitions, de cours et de stages;
- assurer au théâtre la pérennité de son travail et son développement.

La construction a été réalisée par les architectes Loponte et Baillif, de la mi-juin à la fin août 2003.

Le 9 avril 2003, le Conseil municipal a voté un crédit de 200 000 francs, au titre de subvention de la Ville de Genève, pour participer à la couverture de ces frais d'agrandissement. Le solde du montant des travaux était annoncé comme étant couvert par la Fondation Wilsdorf, la Loterie romande et les Amis du Théâtre du Loup.

Sur la base des indications fournies le 2 décembre 2003 par les architectes précités, et après vérification et acceptation par le Service d'architecture, nous avons proposé à votre Conseil le bouclage de ce crédit le 9 juin 2004 (proposition PR-352). Votre Conseil a accepté ce bouclage le 7 septembre 2004.

Le 21 mars 2005, le Théâtre du Loup nous a informés qu'un dépassement de budget de 114 000 francs inhérent à l'agrandissement réalisé en 2003 grevait dangereusement son budget 2005. En effet, le bilan 2004 indiquait que, si l'on soustrayait les dettes à court terme des actifs circulants, il n'existait aucun surplus pour le fonds de roulement. Ce dernier se présentait au contraire sous la forme négative de – 25 000 francs, témoignant de l'absence de liquidités à laquelle le théâtre était confronté. Vu ces problèmes de trésorerie à un moment où le théâtre rencontrait un vif succès public mais avait besoin de financer ses productions, de participer aux charges des accueils et de garantir la permanence des salaires fixes, ce dernier a sollicité la Ville de Genève pour une subvention extraordinaire de 45 000 francs, équivalente au déficit des travaux d'agrandissement qu'il restait à résorber.

Le 18 mai 2005, le Conseil municipal a donc voté un crédit de 45 000 francs en faveur du Théâtre du Loup, au titre de subvention complémentaire aux 200 000 francs déjà alloués par le Conseil municipal, pour participer à la couverture des frais d'agrandissement du théâtre.

Grâce à cette subvention, le Théâtre du Loup termine l'année 2005 avec des comptes équilibrés et un fonds d'investissement amorti.

### **Demande de crédit extraordinaire**

En date du 28 octobre 2005, le Théâtre du Loup nous a fait part de la nécessité de procéder en 2006 à des investissements techniques sur son bâtiment, vieux de 15 ans. Ces investissements ne peuvent se faire dans le cadre de la subvention annuelle accordée par la Ville de Genève.

Il s'agit, d'une part, d'un équipement non adapté au lieu et, d'autre part, du remplacement et de l'amélioration du studio noir.

En 1993, le Théâtre du Loup s'est équipé en lumières, mais pas en son. Afin de faire face tant aux projets des compagnies en accueil qu'aux attentes du public genevois, le Théâtre du Loup a bénéficié depuis 1998 du prêt de l'ancien équipement son de la scène Ella-Fitzgerald. Cependant, celui-ci est obsolète et ne peut faire face aux évolutions de la pratique théâtrale. De même, les velours constituant le studio noir sont vieux de 13 ans et devront bientôt être en partie remplacés.

Le devis fourni par le Théâtre du Loup pour ces travaux est le suivant:

<i>Équipement son</i> (selon devis ACRpro)	Fr.
Système d'amplification	75 240,50
Table de mixage et multi	<u>17 047,10</u>
Total son	92 287,60
<i>Équipement studio noir</i> (selon devis Theatex sàrl)	Fr.
2 tapis velours noir, largeur env. 750 cm	3 550,80
4 pendrillons, velours noir, largeur env. 290 cm	2 905,20
4 pendrillons, velours noir (léger), largeur env. 415 cm (3,5 lés)	2 474,80
4 pendrillons, velours noir (léger), largeur env. 300 cm (2,5 lés)	1 786,15
Transport Bâle-Genève	<u>395,45</u>
Total studio noir	11 112,40
Total investissements TTC	<u>103 400,—</u>

Ces investissements permettront d'accompagner le Théâtre du Loup dans son développement et lui offriront la possibilité de rester à la hauteur des exigences actuelles en matière d'équipement technique.

### **Charge financière**

Compte tenu du montant, cette subvention d'investissement sera amortie en une année.

### **Conclusion**

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) municipaux(ales), de bien vouloir approuver le projet d'arrêté suivant:

*PROJET D'ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 103 400 francs, au titre de subvention extraordinaire, afin de couvrir les frais relatifs à la mise à niveau d'équipements techniques du Théâtre du Loup (équipement son et studio noir).

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la charge prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 103 400 francs.

*Art. 3.* – La charge prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2007 de la Ville de Genève.

**La parole n'étant pas demandée en préconsultation, la prise en considération de la proposition et son renvoi à la commission des finances sont acceptés par 52 oui contre 3 non (2 abstentions).**

- 12.a) Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 5 octobre 2005, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet du plan localisé de quartier N° 29462-231, qui prévoit la construction de logements sur quatre parcelles situées à l'avenue Soret et à la rue Edouard-Rod, feuille 33 du cadastre de la Ville de Genève (PR-437 A)<sup>1</sup>.**

**Rapporteur: M. Pascal Rubeli.**

La commission de l'aménagement et de l'environnement s'est réunie le 24 janvier 2006 sous la présidence de M<sup>me</sup> Monique Cahannes pour étudier cette proposition. Que M. Christophe Vuilleumier, qui a assuré la prise de notes de cette séance, soit remercié pour la précision de son travail.

**Audition de M. Browne, architecte au Service des plans d'affectation, Département du territoire, et de M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio, cheffe du Service d'urbanisme de la Ville de Genève**

M. Browne prend la parole et remarque que ce projet appartient au troisième train d'urbanisation. Il ajoute qu'il tient compte de plusieurs principes d'aménagement, notamment d'une densité de 1,2 et des moyens de déplacement. Il rappelle ensuite que ce périmètre est proche du plan d'extension des années 1950 abrogé dans les années 1980. Il explique qu'en 1992 un projet d'immeuble R+5 avait échoué, suivi de plusieurs variantes en 1994. Il ajoute que, l'année suivante, un plan localisé de quartier (PLQ) retenait des hauteurs de R+3. Il mentionne que la Ville de Genève acceptait ces principes en 1996 et acquérait une parcelle voisine afin d'en faire un parc. Il précise que ce projet de PLQ était finalement refusé en 1998 par un référendum. Il déclare ensuite que l'Etat possède la parcelle 1205 et que le reste appartient à des promoteurs-constructeurs. Il signale encore que le projet actuel est un R+3 qui envisage 50 logements dont les deux tiers sont destinés à des logements sociaux. Il déclare encore que l'indice est de 1,29 et que le nombre de places de parc s'élève à 63, en respect des normes. Il explique par ailleurs que des abattages doivent avoir lieu mais que certains arbres seront conservés. Il ajoute qu'une cession au domaine public est prévue pour les piétons ainsi qu'une servitude pour un accès au parking souterrain.

---

<sup>1</sup> Proposition, 2790.

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio répète que c'est la quatrième fois que le Conseil municipal doit se prononcer sur l'urbanisation de ce quartier qui a déjà beaucoup été sollicité pour le logement. Elle rappelle que le plan d'extension permettait un indice de 2,5 mais que, dans les années 1980, cet indice a été ramené à 1,8 au maximum. Elle ajoute qu'en 1996, suite à un futur projet d'école, le Conseil administratif avait déposé la résolution PR-100 afin d'urbaniser une partie de cette zone tout en créant un espace vert sur le reste. Elle ajoute que la proposition d'acquisition avait été refusée par le Conseil municipal qui avait par contre adopté la résolution. Elle précise que c'est sur cette base que le PLQ a été réalisé, un PLQ qui a été rejeté par un référendum. Elle remarque encore que certaines parcelles ont été achetées par des privés par la suite. Elle déclare ensuite qu'en 2003 une demande d'autorisation pour la construction de villas a été refusée et qu'en 2005 un nouveau projet proposait des R+3. Elle signale en outre qu'un architecte vient de déposer une demande sur une parcelle. Elle pense qu'il serait bon de développer une vision d'ensemble à l'égard de ce projet, qui établit un bâtiment trop important sur la parcelle concernée. Elle termine en déclarant que le projet proposé à la commission est acceptable au niveau des gabarits, dans un secteur bien équipé, un projet pouvant se développer par étapes.

M. Browne évoque ensuite les observations de l'association des habitants: soit un manque de concertation avec les riverains, le non-respect du plan directeur cantonal, ce qui est faux, et une absence de réflexion sur l'avenir du quartier, ce qui est au contraire le cas. Il ajoute que les autres remarques critiquent l'atteinte à la végétation alors que cette dernière est prise en compte dans le projet. Il mentionne que l'affectation à des logements sociaux a également été mise en doute.

Un commissaire remarque qu'il aurait été possible de réaliser un tel projet à l'époque. Il se demande pourquoi revenir à présent avec une nouvelle démarche.

M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio rappelle que, bien qu'il y ait eu un référendum, ce projet peut se réaliser par étapes.

Le commissaire se demande si ce projet ne serait pas l'occasion d'en augmenter la densité.

Un commissaire rappelle alors les projets votés par la commission et le Conseil municipal pour ce secteur, ainsi que sur l'éventuel changement de zone des anciennes usines Hispano. Il se demande s'il faut encore urbaniser cette région qui est déjà très dense.

M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio répond qu'il faut soit accepter des villas dans une zone urbanisée, soit accepter une zone de développement 3.

M. Browne rappelle que le chantier du tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC) a commencé et que cette zone sera particulièrement bien desservie.

Un commissaire demande quelle a été l'évolution de la prise en compte des remarques des habitants.

M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio répond que la Ville ne s'est pas occupée de la concertation avec les habitants puisque l'Etat a pris en charge cette dimension.

Ce commissaire se demande si cette démarche n'hypothèque pas l'avenir.

M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio répond par la négative et explique qu'il y a une géométrie du parcellaire qui impose cette implantation.

Un commissaire demande si le prix du mètre carré varie en fonction de la densité. Elle se demande en outre pourquoi ce projet propose 50 logements alors que sa densité est plus faible que celle du projet précédent, qui envisageait quant à lui 30 logements.

M. Browne remarque que le prix du mètre carré varie si le PLQ est adopté. Il ajoute que ce PLQ prévoit une emprise différente.

Un commissaire demande s'il y a des locataires sur ces parcelles.

M. Browne acquiesce.

Ce commissaire se demande s'il y aura des prolongations pour ces locataires.

M. Browne répond que c'est prématuré pour le définir.

Un commissaire se demande ce qu'il en est des PLQ voisins.

M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio mentionne qu'elle se renseignera. Elle précise qu'il y a eu une succession de requêtes.

La présidente remercie alors M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio et M. Browne.

### **Audition des représentants de l'Association des habitants Triangle Rod-Soret-Soubeyran, en les personnes de MM. Pascal Baudin et Philippe Gueninchault**

La présidente accueille ensuite M. Pascal Baudin et M. Philippe Gueninchault.

M. Gueninchault prend la parole et rappelle qu'en 1997 l'association avait organisé un référendum contre un PLQ. Il précise que son association est soutenue par les habitants qui entourent le périmètre concerné. Il ajoute que l'association a toujours voulu discuter avec les autorités de l'avenir de ce périmètre. Il remarque que si son association a été interpellée pour des projets hors du triangle, tel n'a

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

jamais été le cas pour ce dernier. Il déclare ensuite que les habitants sont d'accord avec une urbanisation au cœur de la Servette au vu de la pénurie de logements. Cela étant, il rappelle qu'il s'agit de l'un des derniers espaces de verdure dans ce quartier et l'association craint que ce projet soit le début d'un saucissonnage de toute cette zone. Il mentionne qu'il serait donc souhaitable que cette urbanisation soit projetée sur l'ensemble de ce périmètre. Il signale encore que le Canton a acquis un certain nombre de parcelles et que l'association craint de voir se développer des immeubles R+3 sur toutes les parcelles.

Un commissaire demande s'il est propriétaire.

M. Gueninchault acquiesce et remarque qu'il habite dans le triangle de Soret.

Ce commissaire demande ensuite si l'association souhaite conserver les témoignages des années 1930 que certains bâtiments de ce périmètre représentent.

M. Gueninchault répond qu'il ne faut effectivement pas détruire toutes les maisons actuelles. Il précise être propriétaire d'une maison se trouvant juste à côté des parcelles concernées par ce projet.

Le commissaire demande quelle est la dernière réponse du département cantonal.

M. Gueninchault lit la lettre et remarque qu'elle mentionne que le PLQ sera présenté aux habitants.

Un commissaire demande si le PLQ est conforme au plan directeur cantonal, selon l'association.

M. Gueninchault répond que l'association a demandé au département de prendre en compte l'urbanisation des alentours du périmètre concerné. Il ajoute qu'il est évident que le plan directeur est respecté si seule la zone faisant l'objet du PLQ est prise en compte.

Un commissaire demande alors quelle devrait être la zone prise en compte.

M. Baudin répond qu'il faudrait englober l'avenue Wendt, la rue de Lyon, la rue Edouard-Rod et la cité Vieussieux. Il rappelle en outre que plusieurs projets doivent également démarrer à proximité. Il répète que les locataires des immeubles de 16 étages voisins commencent à manquer de place et soutiennent donc l'association.

Une commissaire remarque que la Ville et l'Etat ont donc sollicité l'association pour des projets en périphérie.

M. Gueninchault acquiesce.

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

La commissaire mentionne que le Conseil municipal doit donc choisir entre des villas et des immeubles. Elle demande ce qu'en pense l'association.

M. Gueninchault répond que cette dernière n'est pas opposée à l'immeuble qui va être construit mais qu'elle aimerait savoir ce qui se passera par la suite.

La commissaire remarque que l'association ne déposera donc pas de référendum.

M. Gueninchault répond par la négative.

Un commissaire demande alors quel est le profil de cette association.

M. Gueninchault répond qu'elle est composée de propriétaires et de locataires habitant au sein du périmètre ainsi que d'habitants vivant hors de celui-ci. Il ajoute que l'association compte 40 membres et de nombreux sympathisants.

Ce commissaire se déclare alors étonné d'entendre que des villas devraient être maintenues.

M. Gueninchault répète que l'association n'a pas de plans et qu'elle aimerait discuter avec des urbanistes. Il signale ensuite que le périmètre permet aux habitants de s'immerger dans un poumon de verdure qui est très différent d'un simple parc.

Un commissaire remarque que l'association n'est donc pas opposée à des R+3. Il se demande ce que l'association penserait de plusieurs immeubles de ce type dans ce périmètre.

M. Gueninchault répond que, si les habitants sont mis au pied du mur, ils mettront un stop à ces projets. Il répète que l'association ne veut pas que tout le périmètre soit couvert d'immeubles.

M. Baudin ajoute qu'il est également nécessaire de savoir quelle est la valeur donnée au référendum de 1997.

Un commissaire demande alors comment les habitants ont vécu le manque de concertation. Il demande si l'association a été entendue par les différents services dans les années 1990.

M. Gueninchault répète qu'il n'y a plus eu de contacts en ce qui concerne le triangle de Soret depuis 1997.

Ce commissaire demande si la lettre qui a été lue est parvenue après la demande d'audition à la commission.

M. Gueninchault acquiesce.

La présidente remercie alors M. Gueninchault et M. Baudin, qui se retirent à 21 h.

Elle demande ensuite s'il est nécessaire de procéder à d'autres auditions. Faute de réponse, elle entame un tour de table.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre déclare que son groupe adoptera ce PLQ qui n'est que le début d'un processus d'urbanisation.

Un commissaire libéral acquiesce.

Un commissaire radical se déclare convaincu qu'il s'agit d'un saucissonnage de la zone. Il mentionne toutefois être en faveur de ce projet.

Une commissaire démocrate-chrétienne acquiesce et remarque que le souci de l'association par rapport à ce saucissonnage est légitime. Elle mentionne ensuite qu'il est agréable d'entendre pour une fois que des habitants ne sont pas opposés aux projets qui les touchent. Elle déplore en outre le manque de concertation.

Un commissaire du Parti du travail remarque que, si son groupe avait refusé le projet de 1997, la situation a maintenant changé et que ce nouveau projet semble acceptable. Il s'abstiendra cependant dans la mesure où un saucissonnage n'est pas une démarche judiciaire.

Une commissaire de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) mentionne, quant à elle, que les habitants n'étant pas opposés à ce PLQ, il ne semble pas opportun de le refuser. Elle signale par contre qu'il est nécessaire de résoudre le problème de la concertation qui n'a pas été menée.

Un commissaire du même groupe regrette également ce manque de concertation qui entraîne de tels projets. Il ajoute qu'il n'acceptera pas ce projet tant que le développement de ce quartier restera inconnu.

Un commissaire Vert déclare que son groupe est gêné par le manque de concertation autant que par le saucissonnage, qui risque d'aboutir à des immeubles de 21 mètres à la corniche. Il refusera donc ce projet.

Une commissaire du même groupe ajoute que ce projet se moque des habitants, qui ont déjà fait un référendum. Elle indique cependant qu'elle s'abstiendra au vu de la position de l'association.

Un commissaire socialiste mentionne que son groupe votera ce projet mais qu'il conviendra de rester attentif à la suite donnée à ce périmètre. Il signale en outre être choqué par le manque de concertation.

La présidente demande alors si la commission souhaite rédiger une motion ou une résolution.

Une commissaire démocrate-chrétienne se déclare en faveur d'une résolution.

Une commissaire libérale rappelle que le dernier PLQ concernant le quartier de la Forêt a fait l'objet d'un recours qui a été jusqu'au Tribunal fédéral.

Une commissaire de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) pense qu'une résolution est effectivement la meilleure solution pour encourager l'Etat à mener des concertations.

La présidente passe alors au vote de la proposition PR-437:

Le projet d'arrêté de la proposition PR-437 est accepté par 11 oui (3 S, 3 L, 2 UDC, 1 R, 1 DC, 1 AdG/SI) contre 2 non (1 Ve, 1 AdG/SI) et 2 abstentions (1 Ve, 1 T). (*Voir ci-après le texte de l'arrêté adopté sans modification.*)

**12.b) Motion du 14 février 2006 de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. François Sottas, Pierre Rumo, M<sup>mes</sup> Ruth Lanz Aoued, Sarah Klopmann et Anne Moratti Jung: «Quel projet d'urbanisation pour les quartiers nord-ouest de la ville de Genève?» (M-588)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que la commission de l'aménagement et de l'environnement est régulièrement saisie de projets d'aménagement à la demande des autorités cantonales, notamment les plans localisés de quartier «Liotard», «Soret»;
- que certaines zones des quartiers situés entre l'avenue Wendt, la rue de Lyon, la rue Edmond-Vaucher et la route de Meyrin n'ont pas d'attribution définitive;
- que l'avenir démographique de ces quartiers semble difficile à prévoir,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de présenter, sous forme de plan directeur de quartier, un projet de développement urbanistique pour ces quartiers ainsi que pour la zone industrielle située entre la rue de Lyon et la rue de Bourgogne.

**M. Pascal Rubeli, rapporteur** (UDC). Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, la commission de l'aménagement

<sup>1</sup> Annoncée, 4949. Motion d'ordre, 4957.

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

et de l'environnement s'est réunie le 24 janvier 2006 sous la présidence de M<sup>me</sup> Cahannes pour étudier la proposition PR-437, dont le titre vous a été rappelé tout à l'heure par la présidente. M. Christophe Vuilleumier a assuré la prise de notes de cette séance; qu'il en soit remercié.

Vous avez tous reçu mon rapport PR-437 A, et je vais simplement en citer quelques passages importants pour la compréhension du débat. Je commence par rappeler l'exposé des motifs du Conseil administratif et le paragraphe intitulé «Périmètre et données foncières». Je cite: «Ce périmètre d'une superficie de 4334 m<sup>2</sup>, situé en zone de développement 3, est constitué des parcelles privées N<sup>os</sup> 1203, 1204 et 1206, ainsi que de la parcelle N<sup>o</sup> 1205, propriété de l'Etat de Genève.»

Je passe au paragraphe intitulé «Objectif du projet de plan localisé de quartier (PLQ)»: «Situé dans la couronne suburbaine, le projet répond au concept de densification différenciée défini par le plan directeur cantonal. Afin d'utiliser au mieux les potentiels à bâtir, il tient compte de plusieurs principes d'aménagement permettant d'envisager une densité d'au moins 1,2: la proximité d'équipements existants, tant en ce qui concerne les transports collectifs que les équipements socio-éducatifs et sportifs; l'absence de contraintes patrimoniales et foncières; l'opportunité de renforcer une centralité.»

Je vous fais grâce de l'historique, chers collègues, et je passe aux caractéristiques du projet de PLQ, qui sont essentiellement, je cite: «L'édification d'un bâtiment d'une hauteur de R+3, la réalisation d'une cinquantaine de logements, dont les deux tiers au moins seront destinés à du logement social, la création d'un parking souterrain destiné aux habitants et aux visiteurs.»

Je passe aux commentaires du Conseil administratif, qui «considère que les conditions sont suffisamment réunies pour permettre la réalisation de ce projet, car il répond aux besoins prépondérants de la population par la réalisation de deux tiers de logements sociaux, ce qui est dûment indiqué dans la légende du plan; il englobe des parcelles maîtrisées par l'Etat et des constructeurs désireux de bâtir; il permet une réalisation en une seule étape et à court terme; il offre une cohabitation raisonnable entre les villas voisines et le projet, vu le gabarit restreint R+3; il implante tout le stationnement en sous-sol permettant le maintien des caractéristiques du lieu; il se situe dans un quartier de la ville bien équipé (école, crèche, transports, commerces)».

En commission, nous avons auditionné M. Browne, du Département du territoire, et M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio, cheffe du Service d'urbanisme de la Ville de Genève. Je cite mon rapport: «M. Browne prend la parole et remarque que ce projet appartient au troisième train d'urbanisation. Il ajoute qu'il tient compte de plusieurs principes d'aménagement, notamment d'une densité de 1,2 et des moyens de déplacement. Il rappelle ensuite que ce périmètre est proche du plan

d'extension des années 1950 abrogé dans les années 1980. Il explique que, en 1992, un projet R+5 avait échoué, suivi de plusieurs variantes en 1994. Il ajoute que, l'année suivante, un PLQ retenait des hauteurs de R+3. Il mentionne que la Ville de Genève acceptait ces principes en 1996 et acquérait une parcelle voisine afin d'en faire un parc. Il précise que le projet de PLQ était finalement refusé en 1998 par un référendum. Il déclare ensuite que l'Etat possède la parcelle 1205 et que le reste appartient à des promoteurs-constructeurs. Il signale encore que le projet actuel est un R+3 qui envisage 50 logements dont les deux tiers sont destinés à des logements sociaux. Il déclare encore que l'indice est de 1,29 et que le nombre de places de parc s'élève à 63, en respect des normes.

»M<sup>me</sup> Wiedmer-Dozio répète que c'est la quatrième fois que le Conseil municipal doit se prononcer sur l'organisation de ce quartier qui a déjà beaucoup été sollicité pour le logement. Elle termine en déclarant que le projet proposé à la commission est acceptable au niveau des gabarits, dans un secteur bien équipé, un projet pouvant se développer par étapes.

»M. Browne évoque ensuite les observations de l'association des habitants: soit un manque de concertation avec les riverains, le non-respect du plan directeur cantonal, ce qui est faux, et une absence de réflexion sur l'avenir du quartier, ce qui est au contraire le cas.

»Un commissaire rappelle alors les projets votés par la commission et le Conseil municipal pour ce secteur, ainsi que sur l'éventuel changement de zone des anciennes usines Hispano. Il se demande s'il faut encore urbaniser cette région qui est déjà très dense.»

Mais venons-en à l'audition des représentants de l'Association des habitants Triangle Rod-Soret-Soubeyran, en les personnes de MM. Baudin et Gueninchault. Je cite: «M. Gueninchault prend la parole et rappelle que, en 1997, l'association avait organisé un référendum contre un PLQ. Il précise que son association est soutenue par les habitants qui entourent le périmètre concerné. Il ajoute que l'association a toujours voulu discuter avec les autorités de l'avenir de ce périmètre. Il remarque que, si son association a été interpellée pour des projets hors du triangle, tel n'a jamais été le cas pour ce dernier. Il mentionne qu'il serait donc souhaitable que cette urbanisation soit projetée sur l'ensemble de ce périmètre.

»Une commissaire remarque que la Ville et l'Etat ont donc sollicité l'association pour des projets en périphérie. M. Gueninchault acquiesce. La commissaire mentionne que le Conseil municipal doit donc choisir entre des villas et des immeubles. Elle demande ce qu'en pense l'association. M. Gueninchault répond que cette dernière n'est pas opposée à l'immeuble qui va être construit, mais qu'elle aimerait savoir ce qui se passera par la suite. La commissaire remarque que l'association ne déposera pas de référendum.

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

»Un commissaire remarque que l'association n'est pas opposée à des R+3. Il se demande ce que l'association penserait de plusieurs immeubles de ce type dans ce périmètre. M. Gueninchault répond que, si les habitants sont mis au pied du mur, ils mettront un stop à ces projets. Il répète que l'association ne veut pas du tout que le périmètre soit couvert d'immeubles.

»Un commissaire demande alors comment les habitants ont vécu le manque de concertation. Il demande si l'association a été entendue par les différents services dans les années 1990. M. Gueninchault répète qu'il n'y a plus eu de contacts en ce qui concerne le triangle de Soret depuis 1997.»

Mesdames et Messieurs, je vous laisserai lire vous-mêmes dans le rapport – mais j'imagine que vous l'avez déjà fait – les prises de position des groupes. Finalement, le projet d'arrêté de la proposition PR-437 a été accepté à la majorité et la commission de l'aménagement et de l'environnement vous recommande donc d'accepter cet arrêté.

**La présidente.** Je donne la parole aux auteurs de la motion M-588.

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, comme vous l'aurez compris à la lecture du rapport PR-437 A, nous sommes face à un cas qui commence – hélas! – à devenir relativement fréquent.

Nous sommes saisis d'un plan localisé de quartier (PLQ) qui nous confronte à deux types de problème. Tout d'abord, nous constatons le manque de joie des habitants du quartier, qui ne sont pas forcément très heureux à l'idée d'avoir un immeuble sous leurs fenêtres. Je reviendrai sur ce point tout à l'heure car, dans ce cas précis, il y a une différence par rapport à d'autres PLQ que nous avons traités récemment.

Le deuxième problème que nous constatons dans le cadre de ce PLQ – mais nous en avons déjà connu d'autres, analogues, par le passé – c'est qu'il y a une différence de pratique très nette entre l'Etat et la Ville. En effet, le premier traite les PLQ uniquement sur dossier, c'est-à-dire en fonction de la phase d'étude technique, alors que la seconde se soucie de consulter – ou au moins d'informer – les habitants. L'aspect information-consultation et son rôle dans le domaine de l'aménagement feront l'objet d'un débat particulier, la commission de l'aménagement et de l'environnement étant en train d'y travailler.

Si nous avons déposé la motion M-588 en demandant son traitement ce soir même, c'est parce que le PLQ concerné nous paraît particulier. Pour une fois, les habitants, même s'ils ne sont pas très joyeux à l'idée d'avoir cet immeuble sous

leurs fenêtres, comprennent néanmoins la nécessité de construire du logement en ville de Genève. Ils nous le disent d'emblée: ils ne sont pas très contents, mais ils ne lanceront pas de référendum. Cette position est suffisamment rare pour que je la souligne et la salue, ce que je fais très volontiers.

Ensuite, le quartier concerné manque singulièrement de vision globale. Lors des auditions, les représentants des habitants ont exprimé leur préoccupation quant à ce qui va se passer après cette réalisation bien précise portant sur une petite portion du quartier. Cette interrogation nous paraît extrêmement pertinente. C'est la raison pour laquelle, par notre motion, nous souhaitons avoir une image globale du quartier dont nous puissions débattre, afin d'en informer les habitants. Nous avons proposé la forme du plan directeur de quartier, mais ce qui nous importe vraiment, c'est d'avoir une vision globale à court, moyen et long terme sur ce qui peut être raisonnablement fait à cet endroit. Il nous semble que, si nous ne faisons pas maintenant cet effort, tout projet concernant ce quartier ira de blocage en blocage.

En rédigeant la motion M-588, nous avons omis une petite précision, comme on me l'a fait remarquer tout à l'heure. Puisque nous ne votons que l'invite, il serait souhaitable d'y préciser de quel quartier il s'agit – nous l'avons fait dans les considérants, bien entendu, mais pas dans l'invite. C'est la raison pour laquelle je dépose un amendement visant à compléter l'invite de la motion M-588 comme suit:

#### *Projet d'amendement*

«Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de présenter, sous forme de plan directeur de quartier, un projet de développement urbanistique pour ces quartiers situés entre l'avenue Wendt, la rue de Lyon, la rue Edmond-Vaucher et la route de Meyrin ainsi que pour la zone industrielle située entre la rue de Lyon et la rue de Bourgogne.»

**M. François Sottas** (AdG/SI). En tant que motionnaire, je voudrais relever certains éléments complémentaires à ceux évoqués par M<sup>me</sup> Rys, qui ont poussé une majorité – malheureusement pas la totalité – de la commission de l'aménagement et de l'environnement à déposer cette motion.

Concernant le développement de ce quartier, il est vrai que la réflexion a peut-être évolué dans la tête des autorités – notamment cantonales, dans le cas présent – après le référendum de 1998 sur le triangle Rod-Soret-Soubeyran. Reste que les habitants n'ont pas vraiment été associés à la discussion, ce que nous déplorons aujourd'hui. Lors du dépôt du plan localisé de quartier qui a abouti au référendum de 1998, certaines questions avaient été posées non seulement par les

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

référendaires, mais également au sein du Conseil municipal, et en particulier à la commission de l'aménagement et de l'environnement. Or ces questions n'ont pas reçu de réponse de la part de l'Etat et des autorités en général.

En l'occurrence, les zones de friche industrielle, si je puis les appeler comme ça, soit la zone Hispano et, maintenant, la zone Fiat, sont toujours en attente. Nous ne savons pas ce qu'elles vont devenir, si elles vont être déclassées pour que l'on y construise des logements. Entre-temps, une bonne partie du quartier Soret-Soubeyran a été construite, et une partie des PLQ de l'avenue Ernest-Pictet ont été réalisés. Il reste encore deux PLQ en suspens, mais ils risquent bien d'être réalisés prochainement. Nous avons également voté récemment la proposition PR-424 concernant le PLQ de la rue Liotard, qui prévoit la construction d'un établissement médico-social au bord de la route de Meyrin. Enfin, le quartier de Vieusseux, à proximité, continue à se développer, avec la démolition de la fameuse maison rouge que certains appellent la «verruie rouge».

Nous aimerions donc avoir une vision globale de ce qui va se passer dans ce périmètre, et c'est ce que nous demandons dans la motion M-588. Certains diront sans doute que cette vision globale est nécessaire pour tous les quartiers de Genève, mais elle est en tout cas nécessaire pour le quartier concerné ce soir, qui est très densifié. Même s'il sera bientôt desservi par le moyen de transport très efficace que sera le TCMC, il faut veiller à ne pas surdensifier certains quartiers de notre ville.

*Premier débat sur la proposition et préconsultation sur la motion*

**M. Philippe Herminjard (R).** Construire la ville en ville reste l'objectif des radicaux. De nature, nous sommes démocrates et nous nous plions de bonne grâce à la *vox populi*. Nous avons compris que le message donné par la population, lors de la votation référendaire de 1998, excluait des constructions à haute densité et à grand gabarit dans ce quartier.

Le projet qui nous est soumis ce soir comprend une proposition raisonnée, voire raisonnable, de construction d'un petit immeuble R+3, qui s'intégrera parfaitement dans le contexte bâti, alternant entre les immeubles de haut gabarit et les villas. Ce projet respecte la volonté populaire et tient compte des préoccupations des habitants et de leur association. Nous nous en réjouissons, même si la crise immobilière récurrente à Genève, au grand dam des radicaux, ne risque pas de s'arranger rapidement avec des constructions d'un tel gabarit.

Compte tenu des circonstances historiques et des préoccupations citoyennes entourant ce dossier, par souci d'apaisement également, le groupe radical invite les membres du Conseil municipal à voter sans réserve ce projet d'arrêté.

**M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent** (AdG/SI). La majorité du groupe de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) votera le projet d'arrêté de la proposition PR-437, car nous désirons donner la priorité au logement. Je rappelle que le nouveau PLQ présente un taux d'utilisation du sol inférieur à celui demandé en 1998 par le référendum, ce qui nous pousse encore davantage à soutenir ce projet.

**M. Patrice Reynaud** (L). Mon intervention sera brève, chers collègues, et vous comprendrez qu'elle ne porte pas tant sur ce PLQ que sur d'autres. Lors de notre dernière session, j'avais exprimé les raisons justifiant, aux yeux des libéraux, le refus exceptionnel d'un plan de site et de trois PLQ au Mervelet. J'avais expliqué à cette occasion qu'il existait plusieurs types de PLQ et que l'on ne devait pas confondre PLQ et PLQ!

Quelle n'a pas été pas ma surprise, à la lecture du rapport PR-437 A, quand j'ai vu le résultat du vote de la commission de l'aménagement et de l'environnement! En effet, alors que je m'étais véritablement fait huer, quand j'avais osé dire qu'il pouvait exister plusieurs types de PLQ, ce vote me laisse croire que je n'avais peut-être pas totalement tort. Pour avoir lu attentivement ce rapport, j'ai constaté que les arguments justifiant le refus ou l'abstention de certains membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement auraient pu être les nôtres.

Les deux éléments principaux à souligner dans cette affaire sont les suivants. Tout d'abord, il n'y a pas eu d'information, ou très peu. Cela fait de nombreuses années que les libéraux stigmatisent cette absence ou ce manque quasiment chronique d'information de la part du département municipal concerné, à l'égard de la population tout aussi concernée. Eh bien, pour une fois que nous ne relevons pas ce défaut, d'autres l'ont fait pour nous! Je les en remercie.

Le deuxième problème, c'est le saucissonnage. Il en est question trois fois dans le rapport PR-437 A. Mais oui! C'est bien pour cela que je dis qu'il y a PLQ et PLQ! Sans vouloir considérer trop précisément la définition même des PLQ, je rappelle que, dans le cas présent, on essaie d'en créer trois ou quatre à partir d'un «PLQ d'ensemble», si je puis oser ce néologisme. C'est ainsi que l'on en arrive à certaines invraisemblances, que certains ont qualifiées de saucissonnage.

Cependant, il faut bien aller de l'avant – en tout cas, telle est la position des libéraux, qui a heureusement été majoritaire lors du vote de la commission de l'aménagement et de l'environnement. En outre, la population est demandeuse, ou tout au moins d'accord avec ce projet, comme le rappelait M<sup>me</sup> Thiévent tout à l'heure, dès lors qu'il ne s'agit pas d'un énorme complexe et qu'on n'est pas en train de construire Manhattan dans ce quartier. Nous ne pouvons donc qu'aller dans le sens de ce PLQ et voter la proposition PR-437.

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

Je dirai un dernier mot à propos de la motion urgente M-588. L'idée de ses auteurs est claire, et je la comprends fort bien: «Stop au saucissonnage ou, au moins, s'il faut saucissonner, essayons de comprendre la forme globale du saucisson avant de commencer à le découper en tranches.» Or il est évident que ni l'Etat ni la Ville n'ont la maîtrise foncière de l'ensemble de ce quartier, et accepter cette motion revient à tirer des plans sur la comète. Nous savons bien qu'en matière d'urbanisation on travaille actuellement à court ou à moyen terme – c'est dommage, et je ne peux que le déplorer – et non à long terme. Dépenser de l'argent pour élaborer un plan directeur de quartier n'est à mon avis pas nécessaire aujourd'hui – je le dis sans mettre en cause les compétences des fonctionnaires du Service de l'urbanisme.

En outre, dans le cas présent, il serait peut-être risqué de faire une différenciation entre les volontés d'aménagement de la Ville de Genève et celles du Canton. Mesdames et Messieurs, vous comprendrez aisément que, vis-à-vis du nouveau magistrat chargé de l'aménagement au niveau cantonal, je souhaiterais un minimum de cohésion entre la Ville et l'Etat. Je ne suis pas du tout convaincu que voter ce genre de motion nous permettra d'atteindre ce consensus, dont vous reconnaîtrez peut-être avec moi qu'il a fait cruellement défaut ces dernières années.

Par conséquent, le groupe libéral votera la proposition PR-437. Par contre, il refusera la motion défendue par une partie des membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Je pense nécessaire de rappeler ici qu'un PLQ est généralement un plan localisé «de quartier», mais que celui dont nous débattons en ce moment ne concerne qu'un seul immeuble. Comment en sommes-nous arrivés là? D'autres l'ont rappelé avant moi: en 1998, un premier projet de densification du secteur a été rejeté par un référendum populaire à plus de 80% des votants, car il prévoyait une évidente surdensification. Sept ans plus tard, le département cantonal revient nous proposer un seul immeuble, placé exactement au même endroit que dans le PLQ refusé par le peuple. Cette solution manque un peu d'imagination!

En l'occurrence, certains ont jugé plus simple de faire passer un projet en catimini par une technique bien connue: le saucissonnage! Je ne vois donc pas en quoi ce projet, contrairement à ce que prétend M. Herminjard, respecte la volonté populaire. M. Herminjard se vante de soutenir la construction de la ville en ville, alors même que les radicaux ont refusé trois PLQ au Mervelet lors de notre dernière séance plénière! M. Reynaud, quant à lui, salue ce plan qui ne concerne qu'un seul immeuble. C'est un nouveau concept... Je crois qu'il faudrait alors

parler de «PLI», plan localisé «d'immeuble», plutôt que de PLQ, censé être un instrument de planification d'un quartier.

Cette parenthèse fermée, revenons au projet lui-même. Il ne présente aucune idée directrice. Pour ce qui est des écoles, de la circulation, on nous dit qu'un seul immeuble n'a pas beaucoup d'impact – c'est probablement ce que le Conseil administratif nous répondra pour chacun des immeubles qui seront proposés séparément, bien sûr, dans ce secteur...

La cerise sur le gâteau, c'est que cela s'est fait sans aucune concertation avec les habitants. C'est grave, surtout quand on sait que ce sont eux qui ont lancé le référendum il y a sept ans. Un petit effort d'anticipation de la part de la Ville aurait été bienvenu. En effet, ce secteur est en zone de développement 3 et il sera tôt ou tard amené à se densifier. Pourtant, la Ville n'a rien fait pour prévoir un projet d'ensemble. Pourquoi? C'est pourtant ce qui a été réalisé en bonne intelligence dans le quartier voisin de la Forêt.

Genève connaît aujourd'hui une grave crise du logement, et les Verts sont fâchés que certains en profitent pour présenter n'importe quel projet. Nous sommes favorables à une densification du secteur concerné, ainsi que le prévoit la loi, mais pas à n'importe quelles conditions. En effet, les erreurs d'urbanisme commises aujourd'hui se paieront demain. Nous voterons bien sûr la motion M-588, car ce quartier en pleine transformation mérite une vue d'ensemble. En revanche, les Verts n'ayant pas l'habitude de construire d'abord et de réfléchir ensuite, ils refuseront le PLQ dans l'attente du plan directeur de quartier demandé. Nous refusons ainsi la politique du fait accompli.

**M. Pierre Rumo** (T). En 1998, comme l'a rappelé M. Buschbeck, le référendum soutenu par l'association des habitants du quartier, l'Alliance de gauche et les Verts, avait été largement gagné. Aujourd'hui, on ne nous propose qu'un modeste plan localisé de quartier – quelqu'un a même parlé de plan localisé d'un immeuble! Pour notre part, cela nous dérange, puisqu'il s'agit d'un quartier déjà très urbanisé, dans une ville ayant elle-même un taux d'urbanisation très élevé. Plutôt que de saucissonnage, je parlerai quant à moi d'effet domino: à force de voter des projets modestes, en plusieurs tranches, on arrivera finalement au même résultat que celui qui avait été refusé par la population en 1998.

Lors du vote, en commission de l'aménagement et de l'environnement, je m'étais abstenu. Cependant, après discussion en caucus, le Parti du travail a décidé d'accepter ce plan localisé de quartier, car il estime que le logement doit actuellement être favorisé au maximum. Même si ce projet ne nous convient pas absolument, il nous semble important de donner un signe positif en matière de construction de logements.

Le Parti du travail votera également la motion M-588. M. Reynaud, qui a quitté la commission de l'aménagement et de l'environnement il y a quelque temps, ne sait peut-être pas que le manque de concertation déploré est plutôt le fait du Canton que de la Ville. Or cette motion vise à donner un signe à la Ville, mais surtout au Canton, pour qui concertation signifie principalement enquête publique et envoi d'observations de la part des habitants du quartier. Nous pensons que la concertation implique d'aller vers les habitants. En tout cas, lors de l'établissement de certains PLQ précédents, c'est plutôt dans ce sens que la Ville a agi, alors que le Canton a manqué à cette démarche. Je répète donc que nous voterons la proposition PR-437 et la motion M-588.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio** (S). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j'aborderai plusieurs points, au nom du Parti socialiste. Nous nous trouvons aujourd'hui devant un paradoxe. L'ensemble des partis reconnaissent la crise du logement et admettent qu'il faut y répondre, chacun proposant bien sûr ses propres solutions – elles varient donc d'un parti à l'autre. Le thème du logement fait régulièrement l'objet de débats sur le plan cantonal; il a mobilisé les énergies durant les élections cantonales, et nous pouvons donc imaginer qu'il en sera de même au Conseil municipal.

Mais le paradoxe, c'est que, si tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il y a crise du logement et qu'il faut trouver une solution, dans bien des communes l'acte de construire est considéré comme étant presque contre nature. De manière générale, le Parti socialiste souhaite réhabiliter l'acte de construire et montrer qu'il est possible de réaliser des logements de qualité s'intégrant dans le tissu urbain existant et les quartiers.

Quant au PLQ qui nous est proposé aujourd'hui, il n'est pas inutile de rappeler qu'il se situe en zone de développement 3, laquelle a été votée – on l'a rappelé tout à l'heure – dans les années 1950 par le Grand Conseil. Ce dernier avait à l'époque une vision dynamique de ce qu'allait devenir notre ville, et il a envisagé des moyens de la développer peu à peu. Aujourd'hui, nous sommes donc obligés d'utiliser ces zones de développement pour construire. Or le paradoxe est le suivant: le Parti socialiste – comme d'autres, d'ailleurs – est opposé à la construction de la ville en ville, c'est-à-dire à une surdensification. Pourtant, cela ne signifie pas qu'il est impossible de construire dans les périmètres dévolus à la construction et qu'il est impossible de construire en ville. Mais il faut le faire en visant la qualité et en respectant les espaces publics.

Dans le cas qui nous occupe, la zone de développement 3 plaide évidemment en faveur de la réalisation du PLQ proposé, qui répond au concept de densification différenciée prôné par le plan directeur cantonal. En ce sens, nous ne pouvons

que suivre le Grand Conseil, qui nous invite constamment à appliquer le plan directeur cantonal nous régissant en matière de planification.

Par ailleurs, il s'agit d'examiner si ce potentiel à bâtir répond à des critères de qualité et de proximité. A cet égard, il y a en effet proximité des espaces publics, avec le parc des Franchises, comme le mentionne le rapport PR-437 A. Il y a proximité des infrastructures scolaires – on a cité l'école des Franchises et le collège Henry-Dunant. Il y a proximité des lignes de transports publics, déjà existantes, et le futur tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC), qui desservira la zone concernée. L'ensemble de ces critères plaident donc pour la construction de l'immeuble prévu, puisque ce projet concilie équipements, mobilité et logements.

Par ailleurs, il faut rappeler que le gabarit préconisé – R+3 – est bas. Il ne s'agit absolument pas, comme l'a prétendu un membre de la commission de l'aménagement et de l'environnement, d'un gabarit de 21 mètres à la corniche, ce qui correspondrait à six étages sur rez.

Evidemment se pose aussi la question de la faisabilité. Lorsque nous avons plaidé pour voter certains PLQ en vue de préparer l'avenir, certains nous ont opposé l'argument de la faisabilité. Dans le cas présent, il y a faisabilité immédiate, puisque l'une des parcelles est aux mains des collectivités publiques – soit l'Etat – et que les trois autres sont aux mains de promoteurs prêts à commencer les travaux. Comme l'a relevé le Service d'urbanisme de la Ville de Genève, ce projet peut être réalisé en une seule étape et à court terme.

Je passe à la motion M-588. Comme la préopinante du Parti démocrate-chrétien, M<sup>me</sup> Rys, nous ne pouvons que relever l'effort fait par les habitants concernés, qui n'ont pas manifesté d'opposition de principe à ce projet de construction – comme c'est malheureusement trop souvent le cas.

Cela dit, y a-t-il véritablement saucissonnage? Le Parti socialiste a effectivement plaidé pour une vision d'ensemble du secteur et le Service d'urbanisme municipal, corroborant en cela l'avis de l'Etat, nous a expliqué que la géométrie du parcellaire imposait cette implantation, laquelle n'hypothéquait en rien le développement futur du quartier. Par conséquent, on peut affirmer que, quels que soient les résultats de l'étude demandée par les motionnaires, nous ne sommes pas en train d'hypothéquer d'autres projets dans ce quartier, nous ne l'amputons pas de projets intéressants pour la suite.

C'est la raison pour laquelle nous adopterons ce PLQ sans entrer en matière sur la motion M-588. En effet, il nous semble que lier les deux objets empêchera le projet d'avancer, puisqu'un plan directeur de quartier suppose une nouvelle négociation avec l'Etat, qu'on établisse une vision d'ensemble négociée sur l'ensemble du secteur, qu'on recommence toutes les études qui ont déjà été menées sur ce périmètre, qu'on reparte de zéro. Compte tenu des nombreuses

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

études qui ont été menées tant par la Ville que par le Canton, voire même par des groupes qui, au fil de l'histoire de ce quartier, se sont opposés à divers PLQ, nous pensons qu'il serait plus opportun d'utiliser le plan directeur communal pour continuer à travailler sur l'image de ce secteur et de la zone industrielle, sachant que le plan directeur communal est, lui aussi, négocié avec l'Etat dans un accord bipartite. Ne multiplions donc pas les instruments d'aménagement qui retardent les processus de construction, mais utilisons plutôt ceux qui existent déjà.

De manière plus générale, le Parti socialiste voudrait insister très clairement sur le point suivant. Ne nous leurrions pas: soit nous utilisons les zones de développement comme cela a été prévu et nous y construisons du logement, soit nous avons le courage de dire que nous ne voulons plus les utiliser, que nous les rendons à la zone villas et que nous laissons les propriétaires agrandir leurs villas, les réaffecter ou que sais-je encore. Car nous ne pouvons pas tenir un double discours. Aujourd'hui, le Parti socialiste souhaite faire le pari d'oser la qualité et dire que l'on peut construire en respectant les espaces publics existants. Il est possible de concilier ces objectifs à première vue antagonistes. Agissons en tant que collectivité responsable et si, vraiment, nous n'avons pas envie de construire dans les zones de développement, demandons alors leur retour en zone villas. N'ayons pas de double discours, soyons cohérents avec la politique que prônent tous les partis siégeant au Conseil municipal et au Grand Conseil!

**M. François Sottas** (AdG/SI). J'interviens par rapport aux propos de certains préopinants concernant le petit gabarit de l'immeuble prévu – trois étages sur rez-de-chaussée, sûrement avec un attique. M. Reynaud dit que nous ne sommes pas en train de construire Manhattan, mais je crois qu'il n'a jamais mis les pieds dans ce quartier, car Manhattan, c'est juste à côté! Il y a en face six immeubles de douze à quinze étages, construits dans les années 1960-1970, sans parler des autres bâtiments de huit à dix étages. La densité est donc quand même assez importante à cet endroit. Les immeubles de douze à quinze étages sont rares en ville de Genève et ce quartier est l'un des seuls à supporter ce genre de constructions... (*Remarque.*) Je n'ai pas dit que c'était le seul, il ne faut pas me faire dire ce que je n'ai pas dit!

Certains estiment que l'ajout d'un petit immeuble de trois étages ne va pas changer grand-chose à la densité, et il est vrai que le nombre d'habitants n'augmentera pas de beaucoup. Mais, malgré tout, il ne faut pas dire qu'il s'agit d'un acte anodin!

**M. Philippe Herminjard** (R). Je voudrais revenir sur les propos de M. Buschbeck tout à l'heure, quand il essayait de laisser croire que les radicaux

étaient inconséquents avec eux-mêmes. Il est vrai qu'ils ont refusé trois PLQ lors de la dernière séance plénière, comme vous l'avez mentionné, Monsieur Buschbeck. Mais il s'agissait du quartier du Mervelet, où l'on nous proposait trois PLQ sans grande ambition, avec de petits immeubles à faible gabarit. Or je rappelle à M. Buschbeck – vous lui transmettez, Madame la présidente – que nous avons refusé ce projet parce qu'il s'agissait tout simplement d'un véritable gaspillage de terrain à bâtir. Alors que les possibilités de construire en ville sont de moins en moins nombreuses, dans le cas du Mervelet, nous pouvions attendre un projet ambitieux, de grande envergure, pour la Genève internationale. Or les PLQ proposés étaient vraiment à petite densité.

Les radicaux sont favorables à la construction, mais nous voulons rester dans la cohérence de l'action politique. A ce propos, j'ajoute qu'à nos yeux la campagne devrait rester en campagne!

**M. Mathias Buschbeck (Ve).** M. Herminjard et moi-même, nous ne parviendrons pas à nous mettre d'accord ce soir, mais ce n'est pas très grave... Ce qui me fait bondir en revanche, c'est ce que je viens d'entendre de la part de la préopinante socialiste, qui plaide pour une vision d'ensemble du quartier concerné, tout en refusant une motion visant justement cette vision d'ensemble, par le biais d'un instrument dont la Ville peut prendre l'initiative, à savoir le plan directeur de quartier. On croit rêver!

M<sup>me</sup> Valiquer Grecuccio avance l'argument selon lequel les habitants ne vont pas lancer de référendum et acceptent finalement de bon cœur la densification du quartier. Voilà le message qu'elle donne: «Ne criez pas trop fort, et on vous marchera dessus!» Pour ma part, en commission de l'aménagement et de l'environnement, j'ai entendu une association de quartier qui faisait preuve de bonne volonté, qui espérait une densification cohérente pour son quartier et qui attendait de la Ville qu'elle prenne l'initiative d'élaborer une vision d'ensemble du triangle Rod-Soret-Soubeyran.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous invite donc vraiment à voter la motion M-588, qui demande l'élaboration d'un plan directeur dans ce secteur.

**M. Christian Ferrazino, conseiller administratif.** Dans le peu de temps qui nous reste avant 19 h, je voudrais répondre surtout aux interventions liées à la motion M-588.

Les motionnaires ont peut-être eu l'impression, dans le cadre des travaux de la commission de l'aménagement et de l'environnement, que le Canton proposait

## Proposition et motion: plan localisé de quartier à l'avenue Soret

finalement un projet que je qualifierai, pour ne pas être péjoratif, de minimaliste. Ils ont eu l'impression, tout comme les habitants auditionnés, que la réflexion ne s'insérait pas dans une démarche plus large d'urbanisation du quartier. Mais, en l'occurrence, ils auraient pu déposer la même motion à propos d'autres PLQ discutés dans cette enceinte.

Le point de vue des motionnaires part d'un constat que je peux partager, puisque je l'ai fait ici à plusieurs reprises. Ce qui distingue la Ville et l'Etat, ce n'est pas tant que le second se baserait sur une démarche technique et que la première privilégierait une démarche plus empreinte de dialogue et de concertation. Non, je crois que la démarche technique est valable dans les deux collectivités publiques. En revanche, dans le cas qui nous occupe ce soir, il est clair que le Canton a privilégié le dialogue avec les promoteurs-constructeurs, pour aboutir à une image constructive, à une faisabilité. Il l'a fait avec un certain succès, d'ailleurs, mais en occultant totalement le dialogue avec les intéressés que sont les habitants. Voilà ce qui fait défaut, dans ce plan localisé de quartier comme dans d'autres.

Par conséquent, pour ma part, je ne lierais pas forcément cette motion avec ce plan localisé de quartier là. En outre, comme M<sup>me</sup> Valiquier Grecuccio l'a rappelé, il ne faut pas oublier que le plan directeur communal va intégrer bon nombre de réflexions, notamment en ce qui concerne la zone industrielle située entre la rue de Lyon et la rue de Bourgogne, et que nous n'allons pas mener deux fois la même réflexion dans des cadres différents!

Mesdames et Messieurs, nous partageons à peu près tous les mêmes préoccupations, il suffit de savoir quels outils nous nous donnons pour tenter d'y remédier. Dans l'immédiat, nous vous proposons un PLQ réalisable sur quatre parcelles, dont trois appartiennent à des constructeurs prêts à commencer les travaux et l'une à l'Etat. Nous pouvons y créer cinquante logements. Certains l'ont dit et je le pense aussi: la réalisation de ce PLQ n'hypothèque pas l'urbanisation du secteur – reste à le démontrer, puisque certains restent dubitatifs...

Par conséquent, dissociions les deux objets: votons ce PLQ, ce qui permettra de construire cinquante logements supplémentaires dont Genève a bien besoin, et gardons la possibilité de réfléchir plus largement, dans une approche impliquant davantage les habitants concernés. Voilà ce que je souhaitais vous dire en conclusion de cette discussion, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

*Deuxième débat*

Mis aux voix article par article et dans son ensemble, l'arrêté est accepté par 54 oui contre 12 non (1 abstention).

Il est ainsi conçu:

*ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres k) et r), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement;

vu les objectifs d'aménagement et d'amélioration de l'environnement en espaces et équipements d'intérêt public décrits dans le texte et dans la légende du plan;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – De donner un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier N° 29462-231, situé à l'avenue Soret et à la rue Edouard-Rod, portant sur la construction d'un bâtiment dont les deux tiers au moins des surfaces brutes de plancher doivent être attribuées à la réalisation de logements sociaux subventionnés (HLM).

*Art. 2.* – D'introduire dans la légende que la liaison piétonne doit faire l'objet d'une cession de terrain d'une largeur de 2,5 mètres à la Ville de Genève.

*Un troisième débat n'étant pas réclamé, l'arrêté devient définitif.*

*Mis aux voix, l'amendement de M<sup>me</sup> Rys à la motion M-588 est refusé par 36 non contre 29 oui (2 abstentions).*

*Mise aux voix, la motion est refusée par 34 non contre 33 oui.*

### **13. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

**14. Interpellations.**

Néant.

**15. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 19 h.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	4834
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	4834
3. Election de deux représentants du Conseil municipal pour faire partie du conseil d'administration de la Banque cantonale de Genève SA (Constitution de la République et canton de Genève, art. 80A et 177) (RCM, art. 129, lettre A) . . . . .	4945
4. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie de la Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale, en remplacement de M. Bruno Martinelli, décédé (loi générale sur les contributions publiques, collationnée suivant l'arrêté législatif du 20 octobre 1928, art. 312) (RCM, art. 129, lettre B) . . . . .	4947
5. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, en remplacement de M. Bao Tri Nguyen-Phuoc, démissionnaire (sta- tuts de la fondation, art. 8) (RCM, art. 129, lettre B) . . . . .	4948
6. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève – Fondation pour les arts de la scène et de l'image, en remplacement de M. Simon Brandt, démissionnaire (statuts de la fondation du 12 avril 1995, art. 6) (RCM, art. 129, lettre B) . . . . .	4948
7. Election de quinze membres de la commission de contrôle de gestion	4949
8. Questions orales . . . . .	4950
9. Proposition du Conseil administratif du 14 décembre 2005 en vue du bouclage d'un crédit extraordinaire d'un montant de 302 000 francs (proposition PR-119, votée le 25 juin 2001) destiné à financer une action durable marquant le 100 <sup>e</sup> anniversaire de l'attribution du premier Prix Nobel de la paix à Henry Dunant le 10 décembre 1901 (PR-449) . . . . .	4960

10. Proposition du Conseil administratif du 14 décembre 2005 en vue du bouclement du crédit de 45 000 francs au titre de subvention complémentaire destinée à la participation à la couverture des frais d'agrandissement du Théâtre du Loup (proposition PR-410) (PR-450) . . . . . 4962
11. Proposition du Conseil administratif du 14 décembre 2005 en vue de l'ouverture d'un crédit de 103 400 francs, au titre de subvention extraordinaire, afin de couvrir les frais relatifs à la mise à niveau d'équipements techniques du Théâtre du Loup (PR-451) . . . . . 4966
- 12.a) Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 5 octobre 2005, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet du plan localisé de quartier N° 29462-231, qui prévoit la construction de logements sur quatre parcelles situées à l'avenue Soret et à la rue Edouard-Rod, feuille 33 du cadastre de la Ville de Genève (PR-437 A) . . . . . 4970
- 12.b) Motion du 14 février 2006 de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. François Sottas, Pierre Rumo, M<sup>mes</sup> Ruth Lanz Aoued, Sarah Klopmann et Anne Moratti Jung: «Quel projet d'urbanisation pour les quartiers nord-ouest de la ville de Genève» (M-588) . . . . . 4976
13. Propositions des conseillers municipaux . . . . . 4990
14. Interpellations . . . . . 4991
15. Questions écrites . . . . . 4991

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*